



**HAL**  
open science

# Quelle place pour les urbaines vieillissantes ? Une approche genrée de l'expérience du vieillissement en ville : regards sur les pratiques spatiales des femmes âgées du territoire métropolitain lyonnais

Lucie Urbain

## ► To cite this version:

Lucie Urbain. Quelle place pour les urbaines vieillissantes ? Une approche genrée de l'expérience du vieillissement en ville : regards sur les pratiques spatiales des femmes âgées du territoire métropolitain lyonnais. Architecture, aménagement de l'espace. 2023. dumas-04202046

**HAL Id: dumas-04202046**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04202046>**

Submitted on 11 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# QUELLE PLACE POUR LES URBAINES VIEILLISSANTES ?

**Une approche genrée de  
l'expérience du vieillissement en ville**

Regards sur les pratiques spatiales des  
femmes âgées du territoire métropolitain lyonnais

LUCIE URBAIN

**Mémoire de fin d'étude -**  
Université Grenoble Alpes  
Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine  
Master 2 Urbanisme et Projet Urbain

**Nom et prénom de l'autrice**

Lucie URBAIN

**Titre du projet de fin d'études**

Quelle place pour les urbaines vieillissantes ?  
Une approche genrée de l'expérience du vieillissement en ville

**Date de soutenance**

4 juillet 2023

**Organisme d'affiliation**

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine - Université Grenoble Alpes

**Organisme dans lequel l'alternance a été effectuée**

Dumetier Design, agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage à Lyon

**Tutrice professionnelle**

Myriam Gabriel

**Directrice de projet de fin d'études**

Fanny Vuailat

**Jury invité**

Sébastien Leroux

**Collation**

- Nombre de pages - mémoire : 102
- Nombre de pages - cahier d'entretiens : 60
- Nombre de références bibliographiques : 45

**Mots-clés analytiques**

genre, vieillissement, espace public, pratiques spatiales, accessibilité, appropriation

**Mots-clés géographiques**

Lyon, Vénissieux, 6ème arrondissement de Lyon

## Résumé – Français

Dans la majorité des pays du monde et quelque soit le milieu social, les femmes jouissent d'une plus grande longévité que les hommes. Étudier l'expérience du vieillissement en ville à travers le prisme du genre nous confronte alors à un paradoxe : l'âge avançant, les femmes sont en supériorité numérique croissante, mais elles tombent du côté des invisibles, tant dans les travaux scientifiques que dans les sphères publiques. La question de leur place et de leur participation publique et politique devient ainsi fondamentale. En partant du postulat que les femmes vieillissantes cumulent deux importantes vulnérabilités que sont le fait d'être âgées et d'être femmes en ville, leur capacité d'appropriation et leurs pratiques des possibles urbains apparaissent comme nécessairement limitées du fait que l'espace soit conçu pour des corps normés – et par là, masculins, jeunes –.

À l'heure de la vieillesse, l'accès à la vie urbaine et aux sociabilités qu'elle suggère reste un objectif important pour ces femmes, pour qui la ville est le lieu-ressource qui permet de prolonger leur autonomie et de retarder leur amoindrissement corporel. La conquête de la visibilité et de l'inclusion urbaine des femmes âgées permet de mettre en lumière les carences mais aussi les pistes d'améliorations possibles vers des espaces urbains pour tou·te·s.

## Resumen – Español

En la mayoría de los países del mundo, e independientemente de su origen social, la esperanza de vida de las mujeres es mayor que la de los hombres. Estudiar la experiencia del envejecimiento en la ciudad desde la perspectiva de género nos enfrenta a una paradoja: a medida que avanza la edad, las mujeres son cada vez más numerosas, pero van cayendo en la lista de los invisibles, tanto en la investigación científica como en la esfera pública. La cuestión de su lugar y de su participación pública y política se convierte así en fundamental. Si suponemos que las mujeres mayores combinan dos grandes vulnerabilidades en la ciudad – ser mayores y ser mujeres –, su capacidad para apropiarse y utilizar los espacios urbanos parece limitada porque el espacio está diseñado para cuerpos normalizados – y por tanto, masculinos, jóvenes –.

Al entrar en la vejez, el acceso a la vida urbana y a los contactos sociales que ésta sugiere sigue siendo un objetivo importante para las mujeres ancianas. Para ellas, la ciudad es un recurso que les permite ampliar su autonomía y retrasar su deterioro físico. La conquista de la visibilidad y la inclusión urbana de las mujeres mayores pone de manifiesto las carencias, pero también las posibles vías de mejora hacia espacios urbanos para todos y todas.

## Remerciements

Je souhaite profiter de ces quelques lignes pour adresser mes remerciements à toutes celles et ceux, qui de près ou de loin, par leurs mots sont venu·e·s nourrir mes réflexions et éclairer mes doutes.

Je tiens tout d'abord, à remercier Fanny Vuillat, pour avoir accepté de diriger ce mémoire, pour sa disponibilité, ses encouragements et ses précieux conseils.

Je souhaite remercier chaleureusement Myriam Gabriel qui m'a accompagné toute cette année en m'accordant de son temps, de son énergie, et en propageant sa bonne humeur quotidienne. Une pensée également à l'ensemble de la Dumdum team pour sa bienveillance et son soutien.

Je remercie également Sébastien Leroux d'avoir accepté de faire partie de ce jury de soutenance de mémoire de fin d'études.

Il va sans dire que mes remerciements vont également à mes ami·e·s – Aurore, Juliette, Mathilde, Louise, Pauline, Louise, Clémentine, Sofia, Aurélien, Basile – qui ont contribué à faire avancer mon mémoire au détour d'une discussion, d'un encouragement, d'un conseil, d'une astuce technique, d'un coup de téléphone, d'une relecture ou d'une sortie. Je tiens à leur faire savoir combien leur confiance, leur affection et leur écoute ont été importantes pour moi.

Un immense merci à ma soeur Marie et à mes parents pour leur soutien inconditionnel et leurs relectures bienveillantes.

Des rencontres ont été essentielles au présent mémoire. Je pense à toutes les femmes qui ont accepté de me confier quelques «bouts de vie». Sans elles, le mémoire qui se trouve dans vos mains ne serait pas tel qu'il l'est aujourd'hui. Je tiens ainsi à leur exprimer toute reconnaissance. Une rencontre en particulier n'aurait été possible sans l'intermédiaire d'un camarade devenu ami, Arthur mes remerciements les plus sincères te sont adressés.

Je terminerai par rendre hommage à mes deux merveilleuses grand-mères, qui m'ont inconsciemment inspiré le sujet de ce mémoire. Mamie et Tita, ce mémoire est pour vous.

## L'écriture inclusive

Afin d'assurer une égalité de représentations de genre, le présent mémoire a été rédigé en employant une typographie inclusive. Cela signifie notamment de renoncer au masculin générique (« des professionnels de l'urbanisme ») et à la primauté du masculin sur le féminin dans les accords en genre, qui stipule que « le masculin l'emporte toujours sur le féminin » (« des hommes et des femmes sont allés ») ainsi que de renoncer à un certain nombre de conventions largement intériorisées par chacun et chacune de nous. La rédaction du mémoire s'est attachée à suivre les normes du *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe publié par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes en novembre*<sup>1</sup> (2015). *Le Manuel d'écriture inclusive*, dirigé par Raphaël Haddad en 2019 a aussi accompagné ma réflexion quant à l'utilisation d'un langage égalitaire. J'ai ainsi choisi de rédiger l'intégralité de mon mémoire en usant du point milieu en composant les mots comme suit : racine du mot + suffixe masculin + point médian + suffixe féminin. On y ajoutera un point milieu supplémentaire suivi d'un « s », si l'on souhaite indiquer le pluriel. Dès lors, vous trouverez « chacun·e », « habitant·e », « acteur·rice·s », « ceux·elles » ou encore « senior·e·s ».

De la même manière, les termes « femmes » et « hommes » apparaîtront régulièrement. Toutefois, le mot femme ne s'apparente pas uniquement au sexe biologique, mais à toute personne se définissant comme telle. Parler des femmes dans les espaces urbains, impose de ne pas généraliser leurs vécus mais bien d'intégrer toutes les personnes sexisées, comme dominées. Théorisée par Juliet Drouar, l'expression « personnes sexisées » renvoie à toutes les personnes qui subissent des discriminations de genre (sexisme, cissexisme<sup>2</sup> et hétérosexisme) ou une quelconque domination de genre (essentiellement masculine). Ainsi, il permet d'englober toutes les personnes s'identifiant comme femme, et qui dans leur diversité, ont des vécus de la ville différents.

1 Guide disponible à l'adresse : <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/actualites/article/guide-pour-une-communication-publique-sans-stereotypes-de-sexe>

2 Forme d'oppression qui considère que toutes les personnes sont de leur genre assigné à la naissance et qui établit une hiérarchie selon laquelle la correspondance entre le genre et le sexe déterminé à la naissance serait préférable. Pour Julia Serano, le cissexisme désigne le refus d'accepter l'identité des personnes trans comme étant aussi légitime que celles des personnes cisgenres.

## SOMMAIRE

**Introduction**

9

## CHAPITRE 1/ DEUX VULNÉRABILITÉS CUMULÉES PAR LES FEMMES VIEILLISSANTES

15

**Partie 1/ Le genre : la ville des hommes, la ville sexiste**

16

1. Contours (et détours) de la notion de genre 16
2. La ville, territoire des masculinités 18
3. Espaces urbains et genre : quelle exclusivité ? 22
4. La mobilité des femmes, une mobilité limitée 26

**Partie 2/ Le vieillissement : la ville des jeunes, la ville âgiste**

33

1. A quel âge est-on vieux ou vieilles ? 33
2. La ville, territoire qui prône la performance et la vitesse 37
3. Espaces urbains et avancée en âge : quelle accessibilité ? 40
4. L'avancée en âge, un facteur de perte de mobilité 42

CONCLUSION 46

## CHAPITRE 2/ LES FEMMES ÂÎNÉES, DES CITOYENNES EFFACÉES

48

**Partie 1/ « Une femme âgée est deux fois femme » - M. Charrel**

49

1. Un angle mort de la recherche 49
2. La dévalorisation de la vieillesse féminine 51
3. Les spécificités de l'avancée en âge féminin 54

**Partie 2/ Entre invisibilité et solidarité : quelle place pour les aînées ?**

57

1. L'invisibilité urbaine des femmes vieillissantes 57
2. Les formes de mises à l'écart et d'exclusions vécues par les femmes aînées 58
3. Les dynamiques d'inclusion sociale et de solidarité des femmes âgées 60

CONCLUSION 62

## CHAPITRE 3/ UNE PLURALITÉ D'EXPÉRIENCES URBAINES CHEZ LES LYONNAISES VIEILLISSANTES

64

**Partie 1/ Méthodologie et mise en œuvre de mon enquête**

65

1. Les terrains d'étude 65
2. La population ciblée 67
3. Le protocole d'enquête 69
4. Quatre portraits de femmes âgées dans l'espace métropolitain lyonnais 72

**Partie 2/ Un rapport à l'autre et aux temporalités urbaines modifié**

74

1. Éviter l'autre 74
2. Rencontrer, se confronter à l'autre 75

**Partie 3/ Une redécouverte du temps urbain**

77

1. Être active autrement : quels lieux ressources ? 77
2. S'occuper des autres : être une personne ressource 79

**Partie 4/ Un rapport à soi transformé**

81

1. Devenir dépendante 81
2. Devenir vieille, devenir lente 83

CONCLUSION 84

CONCLUSION GÉNÉRALE 85

BIBLIOGRAPHIE &amp; TABLES 91

**Table des figures** 98**Table des matières** 99

« Lorsque les fonctions que lui a assignées la société d'épouse, de mère, de travailleuse, ont pris fin, quelle place reste-t-il à la femme âgée ? »

- Elise Feller, « Les femmes et le vieillissement dans la France du premier XXe siècle »,  
*Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 1998, p3



## Introduction

*« Cette appartenance à la ville, à l'espace public, interroge aux différentes échelles la place de chacun, la place des corps, de leurs présences et de leurs mouvements. Se situer dans l'espace public, placer son corps (F. Barthe-Deloizy), élaborer des jeux de proximité et de mise à distance (A.-F. Hoyaux), organiser l'évitement, composer avec la co-présence, sont autant de situations, implicitement normalisées, du quotidien pour des femmes ».*

*- Sophie Louargant, 2019*

### - Les vieillesse, un nouvel enjeu sociétal

La tendance au vieillissement démographique qui touche la France et plus largement les pays occidentaux, va – brutalement – modifier la structure par âge de la population. Le vieillissement démographique peut être appréhendé comme le résultat de deux facteurs : l'allongement de la durée de vie grâce aux progrès de la médecine, et la maîtrise progressive de la fécondité. Les générations dites du baby-boom sont sur le point de céder leur place sur le marché du travail aux générations moins nombreuses nées après 1975, impliquant un bouleversement dépassant largement la question des retraites. L'apparition de ce que l'on pourrait appeler « le papy-boom » contribue à faire évoluer

en profondeur la pyramide des âges française. Les projections réalisées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) s'accordent pour dire qu'en 2060, une personne sur trois aura plus de 60 ans. En cinq décennies – entre 2010 et 2060 –, le nombre de personnes de plus de 60 ans augmentera de plus de 10 millions. Or, jusqu'à la deuxième moitié des années 1980, les personnes âgées, soit de plus de 60 ou 65 ans, ont été analysées comme une classe d'âge uniforme : « les vieux ». La prise de conscience d'une pluralité de vieillesse (du « jeune retraité·e » au « vieillard·e ») pose de nouveaux enjeux sociétaux, et pour ce qui nous intéresse ici, urbains. « Quelle est la place d'une personne âgée [...] dans une société qui semble privilégier uniquement la jeunesse, la rapidité et la performance ? » (Ennuyer, 2007, p165 in Bigo, 2015).

Derrière cette classe d'âge « des vieux » se cache 7 445 995 femmes âgées de plus de 65 ans en France (INSEE, RP2019). En grande partie grâce à la longévité féminine, « plus les sociétés vieillissent, plus elles se féminisent » (Charpentier et al., 2014). L'expression « mamy-boom » serait donc plus proche de la réalité ! Il apparaît ainsi important de pointer du doigt les nombreuses spécificités que rencontrent les femmes âgées au cours de leur avancée en âge. Dans ce propos introductif, on en retiendra deux, déjà identifiées par les politiques publiques. Les femmes apparaissent davantage exposées aux problèmes

de santé et à la précarité financière, les amenant progressivement vers l'isolement. D'une part, la perte d'autonomie : si les femmes vivent plus longtemps, elles ne sont pas pour autant en meilleure santé, et ont davantage recours aux soins que les hommes de la même tranche d'âge (Bigo, 2015). Ainsi, 72% des bénéficiaires de l'APA<sup>1</sup> (Allocation Personnalisée d'Autonomie) sont des femmes. Ce chiffre révèle donc que l'état de santé des femmes se place en première ligne en termes de perte d'autonomie et d'indépendance. D'autre part, les femmes âgées sont davantage confrontées à des difficultés financières que les hommes d'âge équivalent. En 2019, les femmes percevaient en moyenne une pension de retraite de 1 272€, contre 1 674€ pour leurs homologues masculins (INSEE, Drees, modèle ANCESTRE 2019). Les femmes âgées sont donc plus nombreuses que les hommes à être dans une situation économiquement précaire.

Ainsi, « penser la vieillesse sous l'angle du genre nous invite à interroger de quelle façon les dimensions symboliques du genre imprègnent les façons de vieillir. » (Bigo, 2015, p11) S'intéresser spécifiquement aux femmes dans une recherche sur le vieillissement permet donc de sortir de l'ombre les millions de femmes vieillissantes

<sup>1</sup> L' Allocation Personnalisée d'Autonomie, versée par le département, aide à payer une partie des dépenses nécessaires pour vivre à domicile, ou une partie des frais d'un établissement médico-social tel que les EHPAD.

françaises, dont la place et le rôle sont effacés. L'invisibilisation de la vieillesse féminine est, en ce sens, la résultante de la hiérarchisation des rapports sociaux de sexe, plaçant les femmes du côté des dévalorisé·e·s par rapport aux hommes. En 1981, Françoise Héritier parlera pour la première fois de « valence différentielle des sexes » présupposant que le masculin est supérieur au féminin. Cette hiérarchisation des rapports sociaux de sexe a fait l'objet de nombreuses recherches, en particulier par les gender studies, qui ont notamment dénoncé les inégalités entre femmes et hommes au sein de la sphère professionnelle. A l'heure de la retraite et à la porte de la vieillesse, ces inégalités trouvent une certaine permanence et inscrivent, encore une fois, les femmes âgées dans des rôles genrés.

**- Genre, âge et espaces publics :  
la construction d'un sujet**

L'étude de la vieillesse féminine que propose le présent mémoire part ainsi du constat que les travaux réalisés sur la vieillesse l'ont rarement abordée sous l'angle du genre, et qu'inversement, le vieillissement a été très peu questionné dans les études sur le genre. Au-delà des recherches menées sur la géographie de la vieillesse et du vieillissement, l'objectif de ce mémoire est d'appréhender l'expérience urbaine au prisme du processus de vieillissement afin de questionner l'accessibilité des espaces urbains par les femmes âgées. Leur inscription spatiale

semble être révélatrice des défis qui attendent les villes d'aujourd'hui et de demain. Interroger les pratiques spatiales et plus largement les expériences urbaines vécues par les femmes vieillissantes dans leurs lieux du quotidien sera l'une des ambitions de cette recherche, dans laquelle les espaces urbains sont pensés comme des territoires-enjeux pour l'autonomie et l'inclusion des femmes âgées.

Le présent mémoire abordera la question de la vieillesse urbaine féminine à l'échelle de l'individu, impliquant une approche de l'ordre du micro dans le dispositif méthodologique mis en place. Le choix de ce sujet de recherche sur les pratiques des espaces urbains par les femmes vieillissantes est né d'un attrait particulier pour les individus, la ville des individus, les individus dans la ville, et l'attention portée à leur bien-être en ville. (Bigo, 2015)

L'espace public, ses pratiques et ses appropriations ont été, tout au long de mon cursus universitaire, une grille de lecture pour questionner les individus et leur espace-temps. Empreints de symboles forts liés à l'imaginaire collectif, les espaces urbains sont révélateurs du système de normes dans lequel ils prennent place. Des normes qui façonnent la manière dont l'espace est pratiqué, perçu, occupé et approprié. Des normes qui évoluent selon les lieux et selon les temporalités. Des espaces répondant plus ou moins à ces normes. Des espaces avec des

individus qui se retrouvent au même endroit, au même moment, offrant ainsi des opportunités de rencontre, de cohabitation et de confrontation avec l'autre. En ce sens, « autrui constitue un levier ou un frein à l'appropriation du territoire. Circuler revient alors à négocier avec les normes spatiales et à la fois avec les autres et l'espace social qu'ils impulsent. » (Luxembourg, Labruyère, Faure, 2020, p66).

Mon arrivée au sein de l'équipe de Dumetier Design a directement été nourrie de cette envie de comprendre, imaginer et créer des futurs urbains plus humains. Au-delà des projets professionnels et universitaires que j'ai pu réaliser au cours de cette année en alternance, ce mémoire me semble en lien avec ma personnalité, et au sens que je souhaite donner à ma carrière professionnelle, et à ma vie : garantir une vie urbaine qui soit à la fois harmonieuse, solidaire et durable tout en mettant l'humain-e au cœur de mes préoccupations. Il m'est ainsi apparu évident d'envisager l'individu comme une porte d'entrée pour questionner les espaces publics urbains. Considérer l'individu comme représentant d'un système de valeurs, d'un statut économique et social, et d'un corps a permis d'ouvrir mes réflexions sur la vieillesse urbaine. C'est ainsi que nous avons tenté de penser le corps à la fois comme porteur d'un genre, d'un âge, d'une apparence, d'aptitudes motrices, visuelles, auditives, cognitives, mais aussi d'une sensibilité et d'un passé. Le corps devient alors une représentation de soi. L'avancée en âge étant

naturellement visible par les autres usager-e-s de l'espace urbain, le corps fatigué et meurtri par le temps est inconsciemment catégorisé. L'espace public est le lieu, par excellence, d'exposition de soi et de confrontation sociale mettant ainsi l'individu vieillissant à l'épreuve, et ce d'autant plus lorsque le corps est féminin. (Bigo, 2015)

Ainsi, la construction de cette recherche offre la possibilité de s'interroger sur un urbanisme favorable aux femmes vieillissantes. Les questionnements qui ont accompagné ce mémoire sont multiples : comment et jusqu'à quel point le genre et l'âge influencent les expériences urbaines ? Dans quelle mesure la ville est certes « faite par et pour les hommes » (Raibaud, 2015) mais est aussi le lieu de la performance et du jeunisme ? Comment faire en sorte que l'espace urbain puisse être un espace de pratiques et d'appropriations pour les femmes âgées, quel que soit leur âge ? Comment faire en sorte que le fait d'être une femme vieillissante ne soit pas un facteur d'exclusion urbaine ?

### - Les étapes de la réflexion

Répondre à ces questions nécessite quelques éclaircissements au préalable. Le postulat de départ a ainsi été celui selon lequel les femmes vieillissantes cumulent deux vulnérabilités : celui d'être femme, et celui d'être âgée. La présente recherche n'a pas cherché à border la vieillesse ni même celle de l'expression couramment employée de « personnes âgées

». On admettra que même si cette dernière recouvre des acceptations multiples et variables selon les époques, les territoires, les institutions et les personnes vieillissantes elles-mêmes, les femmes concernées par l'étude sont considérées comme âgées de plus de 65 ans.

Il s'agit ici dans un premier temps de saisir les spécificités de situation des femmes, dans le contexte particulier que sont les espaces urbains, mais aussi d'explicitier ce qui caractérise le vieillissement, et ce qu'induit de vieillir en ville aujourd'hui. Ces deux points sont les entrées thématiques donnant un cadre à ce mémoire et constituent ainsi le premier chapitre. Il s'agira ainsi d'articuler les problématiques liées au genre, puis au vieillissement, avec celles de l'expérience urbaine afin de comprendre comment les femmes d'une part, et les personnes vieillissantes d'autre part, vivent et appréhendent la ville. Qu'implique le fait d'être une femme / l'avancée en âge en ville ? Les espaces urbains sont-ils adaptés aux femmes / aux personnes vieillissantes ? Quelles spécificités des pratiques spatiales selon le genre / l'âge ?

Le deuxième chapitre présente le processus de vieillissement au féminin, comme résultante d'une certaine invisibilisation par la recherche, par la structure de la société, ses normes et ses rapports sociaux. Ce chapitre invite à se questionner sur les dynamiques d'exclusions et d'inclusions sociales des femmes vieillissantes.

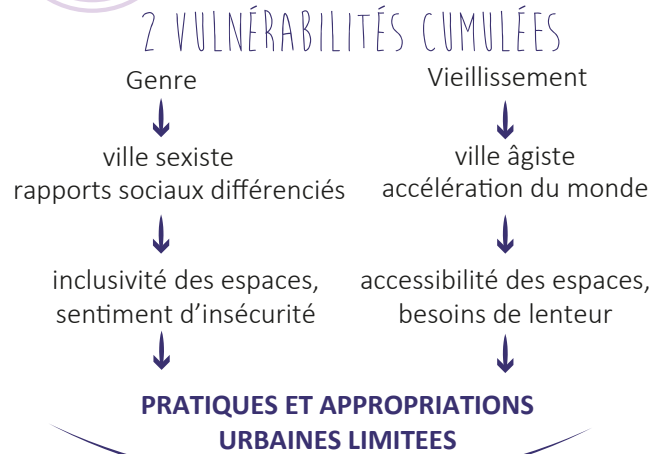
Au travers de leurs pratiques des espaces publics et les solidarités qu'elles parviennent à créer, les femmes âgées sont-elles véritablement des citoyennes effacées ?

Le troisième chapitre expose la mise en œuvre du dispositif méthodologique choisi pour donner à voir la pluralité de vieillesse urbaines féminines, parce que les femmes âgées sont loin d'être un groupe homogène. Il s'applique donc à révéler les récits de vie de vieilles dames lyonnaises et vénissianes<sup>2</sup> recueillis aussi bien lors d'observations, que lors d'entretiens *in situ* comme à domicile. Cette matière située vient ainsi comme illustration aux apports théoriques. Nous entendons mettre en lumière leurs modalités de présence, d'absence, de visibilité et donc leurs manières de pratiquer l'espace pour profiter de ce qu'il a à offrir, et ce en fonction des capacités corporelles et le rapport à autrui de chacune.

---

2 Gentilé féminin pluriel de Vénissieux

# 1 Sujet



GENRE & ÂGE & ESPACES URBAINS  
TRIPTYQUE CONCEPTUEL

POURQUOI ?

# 2 Questions

- \_ comment et jusqu'à quel point le genre et l'âge influencent les expériences urbaines ?
- \_ dans quelle mesure la ville est certes « faite par et pour les hommes » (Raibaud, 2015) mais est aussi le lieu de la performance et du jeunisme ?
- \_ comment faire en sorte que l'espace urbain puisse être un espace de pratiques et d'appropriations pour les femmes âgées, quel que soit leur âge ?
- \_ comment faire en sorte que le fait d'être une femme vieillissante ne soit pas un facteur d'exclusion urbaine ?

# 4 Terrain



observations empiriques

parent pauvre de la recherche

vieillesse peu présente dans les études de genre

genre peu présent dans les études gérontologiques



# 3 Hypothèses

- \_ rétrécissement de l'espace de vie et des distances
- \_ mise en place d'un couvre-feu volontaire à la nuit
- \_ anticipation des déplacements et sélection des lieux
- \_ évitement de la foule et des temporalités de confinement
- \_ préférence pour les sorties accompagnées
- \_ permanence dans les types d'activités réalisées (d'habitudes)
- \_ difficultés rencontrées : manque d'asises, trottoirs
- \_ pratique de la ville davantage par besoin que par plaisir

# 5

- \_ comprendre les modalités de présence et d'absence des femmes vieillissantes en ville
- \_ mettre en lumière leurs manières de pratiquer l'espace en fonction de leurs capacités corporelles et leur rapport à autrui

PARADOXE

Invisibilisation des femmes âgées alors que supériorité numérique

- \_ exclusion territoriale
- \_ exclusion sociale
- \_ exclusion institutionnelle
- \_ réseaux de soutien
- \_ stratégies d'adaptation
- \_ engagement

# Méthodologie

**POPULATION CIBLE**

FEMMES ÂGÉES (65ANS+)

solidarité  
entraide  
familial et associatif

parcours  
tombante  
et horaires de sortie  
rotation sociale  
du care)  
dégradés ou étroits...  
plaisir

**PROTOCOLE D'ENQUETE**

- \_observations
- \_entretiens *in situ*
- \_entretiens à domicile



**Yvette, 85 ans**



**Jeannine, 82 ans**



**Nicole, 80 ans**



**Denise, 91 ans**

\_ne pas réduire les transformations des modes d'inscription spatiale au changement physique qu'implique la vieillesse

\_déplacements urbains des femmes vieillissantes oscillent entre «grandes peurs et petits plaisirs» (Meidani, 2020)

\_espaces urbains, par essence sont les lieux d'exposition et de représentation de soi, où la femme âgée se confronte à l'autre et à son regard influençant ses pratiques, ses appropriations et son rapport à soi et à son corps vieillissant



- \_marché du centre-ville place Sublet (Vénissieux)
- \_entrée de la médiathèque Lucie Aubrac (Vénissieux)
- \_entrée du métro Masséna (Lyon 6ème)
- \_entrée du parc de la Tête d'Or (Lyon 6ème)



- \_dimanche 5 février matin
- \_vendredi 10 février après-midi
- \_vendredi 31 mars après-midi
- \_vendredi 31 mars après-midi



## Synthèse & Conclusion

- \_le sentiment d'appartenance et la capacité d'appropriation d'un espace urbain se décline différemment selon le genre et l'âge
- \_ la ville est convoitée par les femmes vieillissantes car elle permet de maintenir les sociabilités que suggèrent la vie urbaine, condition nécessaire pour retarder leur isolement et éloigner le grand âge
- \_il est ainsi important de garantir au maximum les mobilités et la présence des femmes âgées au coeur de la vie urbaine, de ses temporalités et de ses sociabilités,
- \_vers un urbanisme favorable aux femmes vieillissantes, c'est-à-dire un urbanisme pour l'ensemble des populations dites vulnérables, et donc un urbanisme pour tous.te.s ?
- \_vers une conquête de la visibilité et de l'inclusion urbaine des femmes âgées ?

Schéma méthodologique | Lucie URBAIN, inspiré du schéma d'Elise Mullens



CHAPITRE 1/ DEUX VULNÉRABILITÉS  
CUMULÉES PAR LES FEMMES VIEILLISSANTES

---

## Partie 1/ Le genre : la ville des hommes, la ville sexiste

### 1. Contours (et détours) de la notion de genre

« *Le sexe, c'est ce que l'on voit, le genre, c'est ce que l'on ressent.* »  
- Docteur Harry Benjamin

Simone de Beauvoir, dans *Le deuxième sexe* (1949) écrivait « on ne naît pas femme, on le devient ». Cette phrase devenue célèbre et reprise comme slogan par les mouvements féministes laisse supposer un écart entre sexe féminin (d'ordre biologique) et identification féminine. Le concept de genre naît dans cette indétermination et dans les rapports sociaux induits par cette binéarité de sexe. « Chausser les lunettes du genre », pour reprendre une expression de la sociologue Isabelle Clair (2012), revient ainsi à analyser la façon dont les catégories sexuées « homme » et « femme » sont le « produit d'un processus social et historique de "bicatégorisation" qui crée et hiérarchise deux groupes sociaux en leur assignant des qualités propres » (Lieber, 2008, p15). Le genre est donc à la fois une construction sociale, un processus relationnel et un rapport de pouvoir s'imbriquant avec d'autres rapports de domination. Le genre relève de l'organisation sociale des relations entre les sexes. Il est produit par la société et par ses habitant.e.s.

Le genre n'est alors pas à confondre avec la catégorie « femme », ni avec le sexe d'une personne – ni avec son identité de genre, son orientation sexuelle et romantique, et son expression

de genre –. Le genre n'est ainsi pas à appréhender comme une variable descriptive mais comme un concept d'analyse critique (Dorlin, 2012).

Depuis son apparition en 1955, le concept de genre (*gender*), ses définitions et son utilisation ont largement évolué. Importé des études anglo-saxonnes, la notion de genre a pu être traduit par « rapports sociaux de sexe », qui a le mérite de mettre en lumière les relations qui existe entre deux groupes sociaux opposés et de questionner ces catégories sexuées. Parmi les nombreuses tentatives de définitions, je retiendrai celle de la sociologue et anthropologue Béatrice Borghino :

« *Le genre n'est pas défini par les caractéristiques biologiques que sont le sexe féminin ou masculin, il relève de la construction sociale, qui est historique, sociologique et culturelle de ce qu'est (ou devrait être) une femme ou un homme, le féminin ou le masculin. [...] Le genre est en quelque sorte le « sexe social » d'une personne.* » (Borghino, 2009, p3).

En effet, pour le géographe Guy Di Méo, « le genre n'explique pas tout. Sans les structures sociales qui le fabriquent, il n'est rien. » (Di Méo, 2012, p111). Cependant, de nombreuses théories, queer notamment, viennent enrichir et réinventer la notion de genre.

Le concept de genre est finalement entré dans le droit français en 2016 par l'expression « identité de genre ». Cette dernière fait référence à l'expérience intime et personnelle de son genre,

profondément vécue par chacun.e, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance et à d'autres expressions du genre – autrement dit la façon dont on se présente aux autres à travers notre apparence et nos comportements, socialement définis comme « masculins » ou « féminins », comme l'habillement, le maquillage, les poils, mais aussi le discours, la manière de se comporter, etc. –. La philosophe Judith Butler résume cela par : le genre est « une pratique d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contrainte » (Butler, 2006).

Hier, le genre était encore considéré comme une approche spécifique et son étude se limitait aux *gender studies* apparues de l'autre côté de l'Atlantique. Aujourd'hui, la notion s'est progressivement introduite dans les politiques urbaines, voire à l'ensemble des politiques publiques (concept de *gendermainstreaming*, que nous aborderons un peu plus tard). Et ce, dans un nombre croissant de pays. L'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) et l'Union Européenne (U.E.) ont évidemment joué un rôle majeur, avec, en particulier, la rédaction de *la Charte européenne de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*<sup>1</sup> ou la mise en place d'un Observatoire de l'égalité femmes/hommes. On peut également citer la rédaction de deux *guides référentiels « Genre & Espace public »* par la mairie de

1 Charte européenne disponible à l'adresse : <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/zoom-sur/article/charte-europeenne-pour-l-egalite>



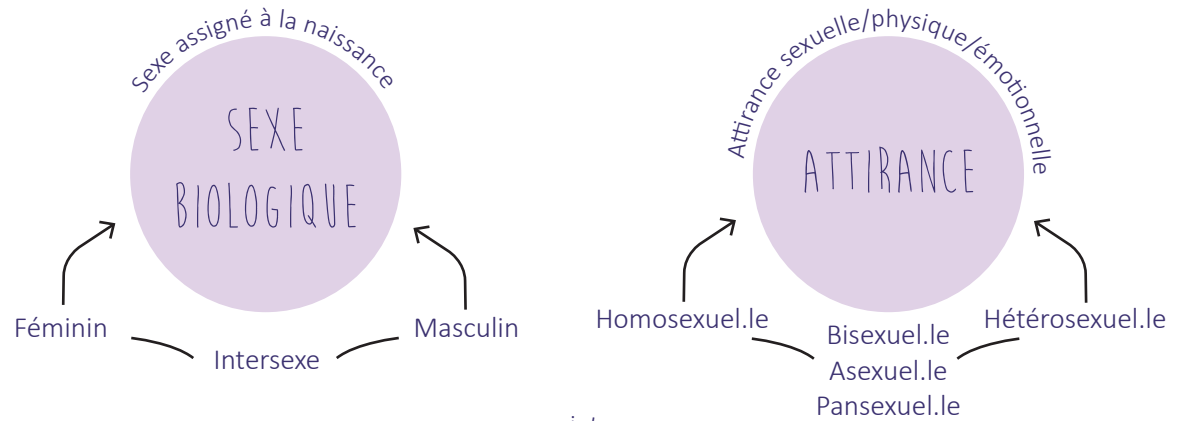
Paris en octobre 2015 et en mai 2021. Le genre se doit d'être une approche transversale dans la fabrique de la ville. (Louarguant, 2019).

A présent, il m'apparaît important de souligner que dans la très grande majorité des cas, lorsqu'on se réfère au genre, c'est généralement pour évoquer la situation des femmes. Or, il ne convient pas ici de traiter les femmes comme des «êtres exceptionnels, vulnérables qu'il faut protéger à tout prix» (Mullens, 2020, p24), bien au contraire, il s'agit d'appliquer les travaux sur le genre au domaine de l'urbanisme pour des villes plus égalitaires. La notion de genre permet d'interroger les jeux de pouvoir et de domination à la fois sociaux et spatiaux entre ces deux groupes.

Dans le cadre de ce mémoire, le concept de genre sera donc entendu comme :

*« production sociale et territoriale des identités liées au sexe en gardant à l'esprit qu'elles instaurent un rapport d'inégalité et de domination qui s'exerce dans la société aux dépens du féminin. » (Di Méo, 2011)*

**Catégories biologiques**



**Catégories sociales**

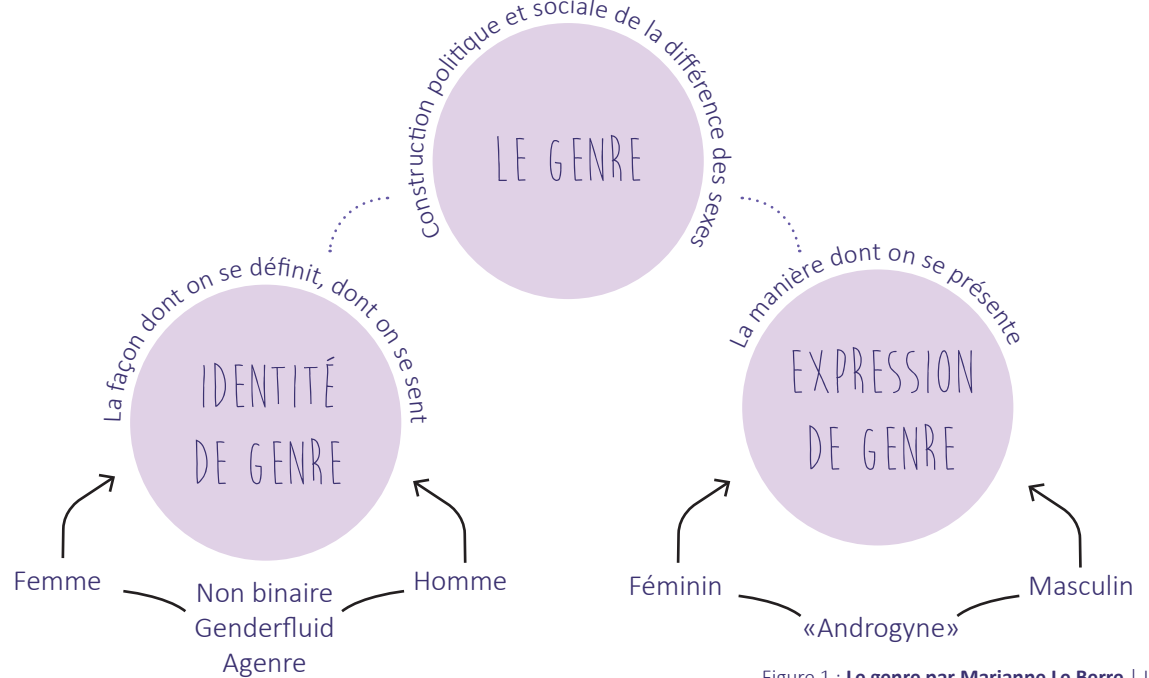


Figure 1 : Le genre par Marianne Le Berre | Lucie URBAIN

## 2. La ville, territoire des masculinités

*« La ville est une mémoire organisée, les femmes sont les oubliées de l'Histoire. »*

*- Hannah Arendt*

La ville peut être envisagée comme un lieu où se concentrent des êtres humains et un lieu de mobilités dans toutes leurs diversités, à la fois espace de liberté et d'émancipation. Ainsi, « civilité et urbanité, liberté et émancipation seraient le propre des villes, en particulier des métropoles qui conjuguent densité, aménités et anonymat » (Blidon, 2016, p242). Or, comme le montre Virginie Despentes dans son livre *King Kong Théorie*, « l'espace urbain est le produit de représentations et d'usages sociaux qui le façonnent » (Despentes, 2006).

La ville s'est ainsi progressivement empreinte d'un système de domination des un·e·s sur les autres devenant ainsi le domaine du masculin imposant un certain type d'organisation de la ville quotidienne. La ville, comme somme d'espaces publics et privés ainsi que de déplacements quotidiens, est devenue « le théâtre des interactions sociales et de pratiques routinières sexuellement différenciées » (Blidon, 2017). La ville prend part à la (re)production de normes, stéréotypes et identités, en particulier de genre. (Jarvis, Kantor et Cloke, 2009 ; Hubbard, 2012). Elle est le reflet des constructions sociales, politiques, culturelles, et économiques de femmes et d'hommes. En ce sens, les espaces urbains ne sont ni neutres ni homogènes. Il est ainsi né-

cessaire de cesser de penser les espaces publics comme les garants d'une neutralité.

Comment les envisager neutres lorsqu'en France, quand une rue met une personnalité à l'honneur, c'est un homme dans 94% des cas? (Bard, vidéo Brut, 2017) Tout comme le neutre n'existe pas dans la langue française : un mot est soit masculin, soit féminin. L'usage de la langue française est performatif et l'emploi du masculin de façon générique et automatique a été largement intériorisé. Or, « le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel en France jusqu'en 1944. » (Haddad, 2019). Si le masculin renvoie au neutre et à l'universel, les espaces urbains excluent ainsi la moitié de l'humanité : les femmes. Pour Eleni Varikas, l'universalisme est un rapport de force : « les femmes sont appelées à se soumettre à une définition de l'universel à laquelle elles n'ont pas participé » (Laborie, Le Doare, Senotier, Hirata, 2004, p254). Les noms des rues, des places et des équipements publics, renvoient donc l'image d'une ville masculine dans laquelle les femmes n'ont pas de place. A ce titre, l'exemple du Panthéon semble être révélateur de la très faible présence symbolique des femmes dans l'espace public.

Certes, depuis quelques années, les agressions sexistes et sexuelles ont grandement contribué à la mise en lumière des questions de genre et d'espaces, mais les recherches francophones – pour ne citer qu'elles – s'intéressent au genre des espaces ou au sexisme dans les espaces publics sont loin d'être récents.

Dès leur origine, les mouvements féministes ont certes revendiqué des droits mais aussi des « places », dans le sens occuper de l'espace au sein des sphères politiques, médiatiques, et urbaines. Les femmes veulent avoir accès, prendre part et s'approprier les espaces publics, quels qu'ils soient. En effet, jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle,

*« L'espace public est une notion vide de sens pour les femmes, il n'existe que dans la mesure où il offre les conditions physiques et morales pour y reconstituer un chez-soi. De nos jours, il renvoie à des normes de pratiques égalitaires et se présente comme un espace qu'hommes et femmes peuvent pareillement utiliser, s'approprier » - Jacqueline Coutras, « Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle », Cahiers de Géographie du Québec, vol 31, n°83, 1987, p154*

Les espaces urbains sont ainsi, en théorie, destinés à être occupés et appropriés par chacun·e.

Or, certaines catégories de la population – femmes, classes populaires, minorités de genre ou de sexualité, d'origine, de classes d'âge... – ne semblent pas occuper et s'approprier l'espace de la même manière qu'un homme, blanc, valide, cis-hétérosexuel, de classe moyenne, relativement jeune, à l'image du modulateur du Corbusier. Le profil décrit, peut être considéré comme la personne de référence lors de la réalisation de tout aménagement urbain ou architectural.

Certaines villes, notamment Vienne (Autriche), ont fait le choix d'intégrer les questions de genre dans l'ensemble de leurs politiques publiques. C'est ce qu'on appelle le *gender mainstreaming*. Ce concept fait référence à un programme européen pour l'égalité de genre. Selon la définition du Conseil de l'Europe, le *gender mainstreaming* correspond à :

« la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques ».

Outre le fait que les espaces urbains soient conçus avec comme référence un homme, ils sont également marqués par le *male gaze* (regard masculin), terme inventé par la militante féministe et cinéaste anglaise Laura Mulvey. Elle explique avoir pris conscience de l'existence du *male gaze* en observant les « grands classiques » du cinéma hollywoodien, dont la très grande majorité sont (encore aujourd'hui) réalisés par des hommes. Ce concept, théorisé en 1975 et que l'on retrouve aujourd'hui fréquemment sur les réseaux sociaux, part du postulat que la culture – productions photographiques, cinématographiques, publicitaires, littéraires, ... – impose une certaine vision de la société, celle vue par un homme cisgenre hétérosexuel. Ce à quoi on peut

## Le modulator, Le Corbusier

Le Modulor est un système de mesures créé par Le Corbusier en 1945 issu de la morphologie humaine et des mathématiques. La taille et les proportions du modulor sont calculées par rapport au nombre d'or. Il utilise ensuite cette silhouette humaine standardisée comme outil de mesure pour concevoir la structure et la taille de ses bâtiments, comme la Cité radieuse à Marseille et l'Unité d'habitation de Firminy-Vert. Le Modulor permet alors de définir une échelle unique et universelle, qui ne se réfère ni au système métrique ni au système de pieds et de pouces. Pour Le Corbusier, l'objectif est de procurer un sentiment de confort à l'habitant.e dans son espace habité, car directement lié à la morphologie humaine, ou plutôt à une morphologie masculine. La taille du Modulor est par exemple fixée à 1,83cm alors qu'on sait que les Françaises mesurent en moyenne 1,64cm.

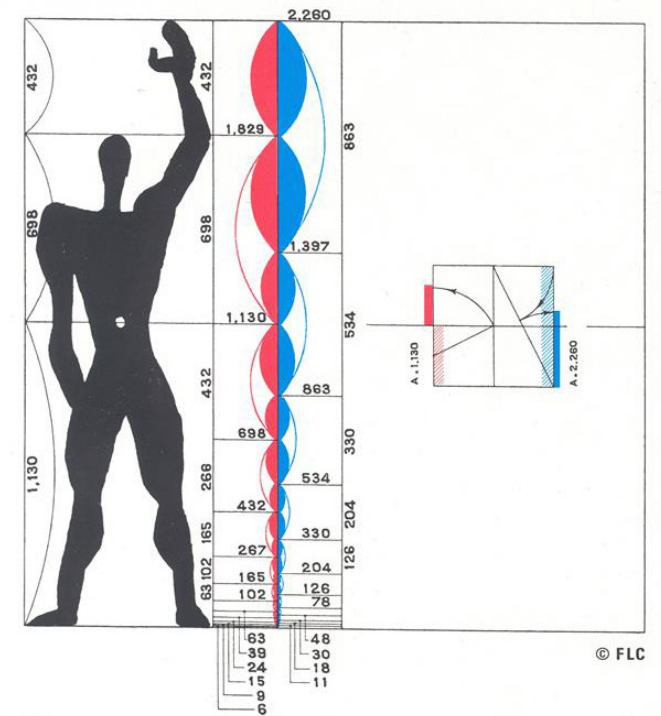


Figure 2 : Le Modulor du Corbusier | Fondation Le Corbusier

ajouter que la ville est également marquée par l'androcentrisme des regards et des pratiques. Comme au cinéma, les femmes présentées dans l'espace public sont sexualisées. L'historienne Michèle Perrot révèle ce paradoxe dès 1997 :

*«alors que la ville n'est pas pensée pour être hospitalière à l'égard des femmes, alors que le retrait des femmes des espaces publics est notable, l'investissement de leur image dans ce même espace public est quant à lui spectaculaire (publicités, affiches, mannequins, etc.)»*  
- Michèle Perrot, 1997

La ville est donc un territoire marqué par une sous-représentation symbolique (mais pas seulement) des femmes et par un androcentrisme à la fois des regards et des pratiques.

Par ailleurs, la ville et par extension, ses politiques, ses aménagements, ses espaces publics, ses modes de transport, ont été imaginés par – presque exclusivement – des hommes à la fois géographes, urbanistes, architectes et hommes politiques. Ce qui fera dire à Yves Raibaud que «la ville est faite par et pour les hommes» (2015).

*« Ces façonneurs aveugles aux inégalités sexuées, conçoivent d'une manière ou d'une autre la ville où les femmes se rendent invisibles sans se questionner sur leur position marginale et dominée»* (Di Méo, 2012 et Raibaud 2015 cités par Mullens 2020).

Aujourd'hui, de nombreuses recherches ont lié les questions de genre à celles d'espaces, particulièrement urbains et il ne s'agit pas ici de documenter ce sujet mais bien d'en synthétiser les grandes idées qui viendront ensuite nourrir notre propos sur la quotidienneté des femmes vieillissantes dans les espaces urbains.

Cependant, il m'est apparu important de pointer du doigt le fait qu'il n'existe pas d'unité de « la » femme dans « la » ville, mais bien une diversité et une multiplication de profils de femmes et de contextes urbains. Comme le dit Lucile Biarrote<sup>2</sup>, avec humour : « La Femme est un groupe de musique, pas une réalité sociologique ». Il convient de prendre en compte le genre dans sa dimension incluante, à penser l'intersectionnalité. Être une femme blanche de 20 ans c'est éminemment différent que d'être une femme racisée âgée de 60 ans. Leurs expériences de la ville sont alors différentes. Il y a une diversité d'expériences urbaines au sein de la même catégorie sociale selon les moyens financiers, l'éducation, la langue, les violences qu'elles ont pu subir... Lucile Biarrote montre à la fois que «les jeunes femmes sont celles qui subissent principalement le harcèlement de rue, mais également celles qui ont les manières de se déplacer les plus proches du public masculin (statistiquement parlant). »

<sup>2</sup> Lucile Biarrote est docteure en urbanisme et a soutenu sa thèse en 2021, *Déconstruire le genre des pensées, normes et pratiques de l'urbanisme*. Elle est aujourd'hui directrice et associée de l'agence de concertation Traitclair.

Ainsi, «l'approche de genre montre qu'il y a des réalités systémiques partagées». Nous verrons par la suite que nous allons ainsi nous intéresser à un profil de femmes en particulier, celui des femmes vieillissantes. De la même manière, il n'existe pas « une femme âgée » mais une multitude de profil de femmes aînées dans l'espace urbain.

## L'intersectionnalité

« L'intersectionnalité permet de décrire le fait que toutes les femmes ne vivent pas dans les mêmes conditions. [Certaines] se retrouvent à l'intersection de plusieurs types d'exclusion. » - **Rokhaya Diallo**

L'intersectionnalité ou intersectionnalisme, est un terme sociologique qui désigne la manière dont les différentes formes de domination, de discrimination ou d'oppression s'articulent et se renforcent mutuellement. Une personne peut ainsi être victime simultanément de racisme, de sexisme, de classisme, de validisme, d'âgisme, d'homophobie, de transphobie, etc. L'afroféministe Kimberlé William Crenshaw propose cette notion en 1989 pour exprimer l'intersection qui existe entre racisme et sexisme. Elle observe alors que les femmes afro-américaines vivent des discriminations spécifiques, qui ne sont ni celles vécues par les femmes blanches, ni celles vécues par les hommes racisés américains. L'intersectionnalité permet de comprendre que les expériences d'oppression ne sont pas uniformes et ainsi d'entrevoir la complexité des inégalités sociales. Ici, les femmes âgées vivent donc des expériences propres, compte tenu du fait qu'elles cumulent le fait d'être femmes, et le fait d'être âgées.



Figure 3 : Feux de circulation à Vienne | Août 2019, Lucie URBAIN



Figure 4 : Signalétique à Vienne | Chrigel Ott- Ville de Vienne

### 3. Espaces urbains et genre : quelle exclusivité ?

*« L'espace public, dont la ville est une forme, souligne avec éclat la différence des sexes »*

*- Michelle Perrot, 1997, p149*

Le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy, Lussault, 2003) définit ce qu'est l'espace public comme « au sens strict un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public ». Un espace public n'est ainsi pas seulement physique, mais aussi social dans lequel des rencontres et des échanges peuvent avoir lieu.

*« Autrui constitue un levier ou un frein à l'appropriation du territoire. Circuler revient alors à négocier avec les normes spatiales et à la fois avec les autres et l'espace social qu'ils impulsent. »* (Luxembourg, Labruyère, Faure, 2020, p66).

Les espaces publics sont, par définition, ouverts et conçus pour une multitude d'usages, parfois invisibles voire illégaux. Ils sont ainsi traversés et utilisés par un très grand nombre de personnes dans leur diversité contribuant à l'identité collective des personnes qui y habitent. L'espace public peut également désigner un lieu de visibilité où les citoyen·e·s participent à la vie politique de la ville.

Dans toutes ces définitions, on retrouve un espace accessible à tou·te·s, appartenant à la collectivité ou dont l'usage est géré collectivement par une communauté. En ce sens, il s'oppose à l'espace privé, propriété d'un ou plusieurs

individus qui peuvent en restreindre l'accès. La notion d'accessibilité est donc indispensable lorsqu'on aborde celle d'espace public. L'agora grecque, centrale et ouverte à tou·te·s est l'archétype idéal d'espace public (Blanchard et al., 2021). En théorie, nous sommes loin d'une accessibilité parfaite. En effet, l'agora grecque était elle-même inaccessible à de nombreux individus discriminés selon leur rang, leur statut juridique et leur genre. La définition même de l'espace public est ainsi historiquement située.

La manière dont l'espace public est vécu et perçu au quotidien varie selon l'âge, le genre, la classe sociale, etc. Les espaces publics sont alors inégalement accessibles parce que chaque individu limite sa pratique de l'espace en fonction de son genre (Blidon, 2015) ou de son statut. Chaque individu a un « capital spatial » différent entravant sa « maîtrise de l'espace », autrement dit sa capacité à se déplacer (capital mobilitaire), mais aussi à contrôler et à transformer un espace (Géoconfluences, glossaire). Issu des travaux du sociologue Pierre Bourdieu sur le capital culturel, « le capital spatial décrit la façon dont l'espace, notamment son usage, sa connaissance et sa maîtrise, font l'objet d'un apprentissage qui relève du construit social et culturel » (Géoconfluences). A l'échelle du micro-territoire qu'est la cour de récréation, Emmanuelle Gilles (2020) montre comment les collégiens acquièrent un capital spatial leur permettant de mieux maîtriser leurs déplacements et l'espace. Le collège étant le lieu de socialisation des adolescents par excellence où le

déplacement dans la cour exige « une maîtrise de l'espace » (Lussault, 2002) dont l'âge et le sexe sont des facteurs d'appropriation déterminants.

*« Les relations entre pairs se construisent et se déconstruisent dans cet espace définissant ainsi une hiérarchie des pratiques socio-spatiales marqués par des rapports sociaux de sexe [et d'âge] inégaux ».* (Gilles, 2020)

On observe alors que les jeunes filles s'approprient un espace limité (recoins et endroits cachés) ou restent en mouvement. Tandis que les jeunes garçons n'hésitent pas à occuper le centre de la cour avec des jeux de ballons, bruyants et visibles. La cour de récréation peut alors être appréhendée comme le miroir de l'espace public. Comme dans la cour d'école, l'appropriation, la perception et l'usage d'un même espace public change par rapport à l'âge et le sexe, répartissant de manière asymétrique la maîtrise de cet espace. Mais aussi, la cour de l'école et par là même l'espace public renforcent les stéréotypes sexués, la non-mixité de l'espace et l'invisibilité des femmes dans le paysage urbain les incitant à être toujours en mouvement (Gilles, 2020).

C'est ce qui fera dire à Chris Blache, co-fondatrice de la plateforme *Genre et Villes* que :

*« Les femmes et les hommes n'occupent pas de la même manière l'espace public. On peut dire que les hommes occupent et les femmes s'occupent. Les hommes peuvent flâner, s'asseoir sans rien faire sur un banc, alors que*

*les femmes ne restent pas inactives et seules dans la rue. Elles vont d'un point à un autre, pour répondre à une fonction précise.* » - Chris Blache, *La Nouvelle République*, 2016

La question de l'aménagement urbain apparaît alors comme centrale puisque conditionnant les appropriations des espaces, construisant une «catégorisation normative des pratiques, des



Figure 5 : Cours d'école | Photo d'Hatim Kahgat

temps et des motifs de fréquentation». (Louarquant, 2015, p62). Il s'agit ainsi de s'intéresser non seulement aux pratiques et aux représentations de ces espaces par leurs usagèr·e·s, mais aussi à leurs politiques d'aménagement. D'une part, la recherche a montré que le mobilier urbain ainsi que les équipements sportifs ou culturels étaient *in fine* essentiellement occupés et appropriés par des hommes. Y. Raibaud écrira par exemple que 95% des espaces publics dédiés aux pratiques sportives urbaines, comme les skateparks ou les citystades sont majoritairement utilisés par des garçons (Raibaud, 2012). De plus, en France, 75% des budgets publics alloués aux loisirs des jeunes profiteraient aux garçons (Navarre & Ubbiali, 2018).

Par ailleurs, l'utilisation de jour et de nuit des espaces publics diffèrent en fonction du sexe ou du genre assigné de l'occupant·e.

*« Le traitement médiatique des questions de genre et d'espace public la nuit est marqué par le vocable de l'insécurité. Dans ce contexte, la prétendue vulnérabilité des femmes fait figure de justification à des mesures sécuritaires de contrôle des espaces publics (suppression de bancs publics, renforcement de la vidéosurveillance etc.) - Faure, Hernandez-Gonzalez, Luxembourg, 2017, p10*

Nous approfondirons un peu plus loin la question de l'insécurité dans l'espace public, intimement liée à son occupation, et qui reste un problème

majoritairement féminin.

D'autre part, les politiques d'aménagement induisent des normes de genre dans l'espace public. Pour illustrer ce point, on peut citer le fait que le système patriarcal occidental assigne aux femmes les rôles dits du *care*. On retrouve ce terme pour la première fois dans le livre de la psychologue américaine Carol Gilligan, *In a different voice* (1982). Pour elle, le *care* « se définit par un souci fondamental de bien-être d'autrui et centre le développement moral sur l'attention aux responsabilités et à la nature des rapports humains». Du verbe en anglais *to care* qui signifie « s'occuper de », « faire attention », « prendre soin », ou encore « se soucier de », les activités du *care* sont celles caractérisées par une relation d'aide ou de soin apporté aux autres. Ainsi, les femmes sont majoritaires dans les espaces dédiés aux activités du *care*, tels que les abords des écoles, les squares avec jeux pour enfants, mais aussi les espaces marchands (magasins alimentaires entre autres).

L'espace public est finalement envisagé comme une extension de l'espace domestique. De nombreuses statistiques montrent, malgré un léger retrait ces dernières années, que les femmes s'occupent en très grande majorité, des enfants et des tâches ménagères. Cette répartition de ce qu'on appelle aujourd'hui la charge mentale se retrouve également dans l'espace public. Cette conception de l'espace public renvoie donc, encore une fois, les femmes dans une position du *care* : mère, accompagnante ou s'occu-

pant d'enfants.

*« Ramener systématiquement les femmes à des fonctions reproductives, comme à l'intimité de leur logement, empêche d'interroger leur place propre, et de penser la place de femmes de différentes générations dans ces espaces. » - Faure, Hernandez-Gonzalez, Luxembourg, 2017, p10.*

On parle alors souvent de «ville inclusive<sup>3</sup>» comme une ville qui permettrait à l'ensemble de ses citoyen-ne-s d'accéder sans restriction à ses espaces, ses infrastructures et à ses services. Le terme « inclusif » peut aussi être entendu dans le sens d'« incluant ». Il s'agit ici de mettre en exergue la lutte contre ce qui est excluant, dans un processus d'amélioration continue, plutôt que de qualifier un résultat final (Frébault, Baradoux, Ménard et d'Aboville, 2018, *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*. Le Moniteur.)

C'est ainsi que la mairie de Paris a lancé en 2015 le programme *Réinventons nos places*. Des aménagements inclusifs ont été imaginés par l'association Genre & Ville et le collectif Etc. Mais en quoi ces aménagements sont-ils inclusifs ? Qu'est-ce qui fait l'inclusivité d'un espace ? Le mobilier urbain utilisé n'a notamment aucun usage défini et imposé. Prenons l'exemple du banc public. L'implantation de bancs publics est

3 Une équipe de recherche «Participation sociale et villes inclusives» travaille sur cette notion. Site en ligne : <https://villesinclusives.org/>

essentielle pour toutes les personnes souhaitant – devant – s'asseoir dans leurs parcours. Les personnes ayant la charge du *care* : enfants et personnes âgées ont particulièrement besoin d'une ville jalonnée de bancs, pour une pause (*Guide de la ville de Paris*). Pour autant ils restent « problématiques en ceci qu'ils sont majoritairement utilisés par de jeunes hommes qui tentent de s'y regrouper, ce qui, la nuit, peut susciter un sentiment de peur pour les femmes circulant à proximité » (Luxembourg, 2017).

Ainsi, ils doivent être à la fois accueillants, polyvalents et adaptables selon les usages, mais aussi selon les moments de la journée et de l'année, et par tou-te-s, et ce quel que soit l'âge. Aujourd'hui, on observe que les bancs publics « regardent » bien souvent en direction de la rue, alors qu'ils pourraient être réfléchis selon d'autres dispositions de sorte à favoriser les échanges (Badré et Daulny, 2018), à établir des zones de convivialité. Outre leur orientation, leur emplacement doit également être l'objet d'une attention particulière. L'objectif est de permettre de multiples appropriations avec un même mobilier urbain, dans un même espace.

En somme, concevoir du mobilier urbain et des espaces inclusifs ne signifie pas créer des espaces non-mixtes en distinguant ceux pour les femmes et ceux pour les hommes, ni d'inclure les femmes dans un urbanisme masculin, mais au contraire il s'agit de créer des espaces urbains aux ambiances bienveillantes permettant une appro-

priation aussi bien par les hommes que par les femmes (et à l'ensemble des minorités de genre sans distinction). La place des femmes dans les espaces urbains est particulièrement représentative des politiques publiques d'accès aux offres de services privés comme publics, de respect et d'inclusion des populations vulnérables et minoritaires. En effet, lorsqu'on cherche à rendre nos villes inclusives à tou-te-s, on cherche à concevoir des espaces qui soient égalitaires, mixtes, démocratiques, praticables et accessibles par chacune de nous. La « ville inclusive » est celle qui répond aux défis sociaux, environnementaux et économiques du XXIème siècle. (Hidalgo, 2016) Elle est un moyen d'inclure les « groupes vulnérables » dans nos villes. (Genestier, 2010) En ce sens,

*« la ville inclusive ne doit pas être une image de la ville où tout est adapté pour les personnes qui ne sont habituellement pas évoquées mais un moyen de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas. » - Elise Mullens, 2020*

La « ville inclusive » ou plus largement un « urbanisme féministe » s'adressant à tou-te-s, apparaît peut-être comme une illusion, mais permet d'ouvrir le regard et le champ des possibles pour fabriquer la ville autrement.



## ‘Réinventons nos places !’ – Paris

En 2016, la Mairie de Paris lance un appel à projet pour réaménager 7 places majeurs de la capitale. Le programme « Réinventons nos places ! » a, pour la première fois, intégré le genre comme critère obligatoire dans la sélection des équipes candidates.

Le cahier des charges du projet « 7 places » précise par exemple : « *la question de la place des femmes dans l'espace public est une donnée essentielle du projet, la vision d'un espace genré et aimable, l'équipement permettant une appropriation simple et directe par les femmes seront des éléments essentiels pour le choix des solutions proposées par la maîtrise d'œuvre* ». (Point 2.1.4 du cahier des charges).

Les objectifs du projet de réaménagement sont :

1. Requalifier et rééquilibrer l'espace public au profit des piéton-ne-s, des circulations douces et de la présence du végétal –
2. Diversifier et intensifier les usages de l'espace public –
3. En assurer l'accessibilité à tous et toutes –
4. Améliorer le lien de chaque place et son environnement proche –

Prenons l'exemple du projet de la place du Panthéon. Cette dernière, tout comme la place de la Madeleine, s'inscrit dans un tissu urbain dense, dialogue avec le bâtiment du Panthéon qu'elle magnifie. « *L'enjeu du projet d'aménagement était de rendre ces places patrimoniales aux piéton-ne-s et de les libérer de la circulation. [...] La place du Panthéon est un espace de vie et de détente pour les touristes en toute saison et pour les étudiant-e-s. La surface libérée des parkings, a pris la forme d'une installation de mobilier qui rythme l'espace. Par un jeu d'assises variées, l'alternance de bois et de granit propose une diversité d'usages. [...] L'objectif est atteint : la multiplicité des possibles et la quasi-omniprésence de publics variés créent des conditions pour développer un fort sentiment de sécurité et de bienveillance, permettant ainsi à des femmes d'occuper l'espace sans arrières pensées.* » (Guide n°2 de la Mairie de Paris, 2021, p6).



Figure 6 : La place du Panthéon, Paris  
après le projet de réaménagement |  
Mairie de Paris, Christophe Belin

#### 4. La mobilité des femmes, une mobilité limitée

« Dans la rue, si vous êtes isolée, marchez toujours d'un pas énergique et assuré. Ne donnez pas l'impression d'avoir peur. »

- Ministère de l'Intérieur. *Votre sécurité.*

*Conseils aux femmes.*

*Message en ligne jusqu'en 2012, puis supprimé suite aux critiques.*

En 1989, Jacqueline Coutras in *Des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues, L'espace public au féminin* montrait déjà qu'il existait une « inégalité et dissymétrie des pratiques spatiales entre hommes et femmes [...] en maints endroits et moments de vie quotidienne. » Elle observe une inégalité et dissymétrie à la fois des heures et des lieux de fréquentation « aboutissant à une 'canalisation' temporelle et spatiale des femmes » (Coutras, 1989).

« La nature des activités réalisées par chacune des deux catégories d'usagers, les façons de s'approprier les formes urbaines, la signification qui leur est accordée ou les représentations dont elles sont l'objet sont autant d'expressions de la spécificité de l'usage de l'espace selon les sexes ». - J. Coutras, 1989

Dans l'ouvrage *Les sens de la ville*, dirigé par Corinne Luxembourg, Damien Labruyère et Emmanuelle Faure, Marion Tillous réserve un chapitre entier aux facteurs limitant la mobilité des femmes. Elle distingue alors trois grands facteurs de discrimination entre femmes et hommes.

Tout d'abord, la différence des pratiques

spatiales entre les femmes et les hommes s'expliquent essentiellement par la différence de rôles et donc de programmes d'activités quotidiennes. On observe cette différence certes dans les ménages hétérosexuels, mais aussi dans un contexte plus large qu'est notre société hétéro-normée. En effet, au sein d'une adelphe<sup>4</sup>, ce sera généralement aux sœurs et non aux frères de s'occuper d'un-e parent-e âgée-e, qu'elles soient lesbiennes ou hétérosexuelles. (Tillous, 2020)

« Le poids de cette organisation structurelle, le patriarcat, possède une inertie telle qu'il explique que la répartition des tâches entre femmes et hommes demeure aujourd'hui encore si déséquilibrée : en 2010 les femmes effectuent ainsi la majorité des tâches ménagères (71%) et parentales (65%) » - Marion Tillous, 2020

Précédemment nous avons pu aborder le concept de *care* dans sa dimension renvoyant aux types d'activités, il permet ici d'expliquer la spécificité des mobilités quotidiennes féminines. La notion de « *mobility of care* » d'Inès Sánchez des Madariaga (2013), qui pourrait être traduite par « mobilité du travail domestique et affectif » inclut tous les déplacements tels que : accompagner un-e proche (à l'école, à l'hôpital, à une activité, à la gare...), faire des courses pour la vie quotidienne ou pour des occasions spéciales comme

<sup>4</sup> Terme préféré à celui de fraternité et de sororité, signifiant le lien de parenté qui unit les enfants nés de mêmes parents

#### - Les parcours urbains représentatifs des rôles genrés

un anniversaire, effectuer des démarches administratives ou de santé, accompagner ou rendre visite à un-e proche malade ou âgée-e, se rendre à la laverie pour entretenir le linge de la famille etc. Ce n'est pas à proprement parler du travail domestique, mais indéniablement du travail et qui incombe le plus souvent aux femmes. L'assignation au travail du *care* contraint les femmes à une organisation spatio-temporelle complexe qui réduit leur mobilité, c'est-à-dire leur capacité à être mobiles géographiquement et socialement (Commission européenne, 2014). Yves Raibaud cite une enquête « mobilité-ménages » réalisée à Bordeaux en 2009 : « les femmes sont trois fois plus nombreuses [que les hommes] à utiliser leur voiture dans les déplacements d'accompagnement (enfants, personnes âgées) et pour ceux liés aux tâches domestiques (courses) » (Y. Raibaud, 2015, p28). Les déplacements des femmes sont alors contraints par leurs activités du *care*.

Par exemple, le fait d'avoir un second enfant rend plus complexe les déplacements à vélo. Marie Gilow a notamment montré que la mobilité genrée s'accroît avec la parentalité. Elle a mené une enquête sur 28 mères travaillant à Bruxelles pour tenter de comprendre les mécanismes sociaux qui déterminent ce partage inégal du travail domestique mobile. Sa thèse sur ce qu'elle appelle « le travail domestique de mobilité » attestent que les usages que font femmes et hommes de l'espace public sont en grande partie corrélés aux types de déplacement qu' il-elle-s réalisent (Gilow, 2019).

De plus, cette mobilité du *care* apparaît invisible dans de nombreuses enquêtes de déplacement. En nombre, les déplacements des femmes et des hommes semblent équivalents, alors qu'en réalité leur aire de déplacement est restreinte. Généralement, un déplacement est défini comme un mouvement entre deux lieux - une origine et une destination - et entre deux motifs. C'est par exemple le cas pour un déplacement du lieu de domicile vers le lieu de travail. Une personne qui en rentrant du travail s'arrête pour récupérer les enfants à l'école, acheter du pain à la boulangerie a effectué trois déplacements par rapport à celle qui est rentrée directement à son domicile. C'est pourquoi Marion Tillous préconise donc :

« d'inclure systématiquement une approche en termes de boucles de déplacement, une discrimination des motifs dits secondaires entre motifs du *care* et motif de loisirs et un traitement des données qui rendent systématiquement disponibles la distance parcourue en fonction du sexe » - M. Tillous, 2020

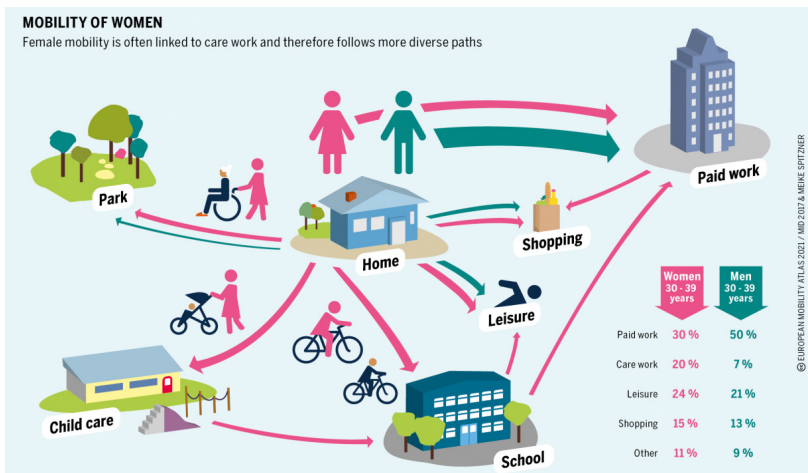


Figure 7 : **La mobilité des femmes** | European Mobility Atlas 2021, “Women on the Move: Sustainable mobility and Gender”, Katja Diehl and Philipp Cerny. Disponible à l'adresse : <https://eu.boell.org/en/women-on-the-move-sustainable-mobility-and-gender>

### - Un accès différencié au mode individuel motorisé

Par ailleurs, l'accès différencié au mode individuel motorisé (voiture, mais aussi deux roues) explique aussi la différence de pratiques spatiales entre femmes et hommes. L'accès à la voiture individuelle par les femmes et donc à la mobilité est intimement lié à leur autonomisation de la sphère domestique et à leur entrée sur le marché de l'emploi. Toutefois, même si les femmes ont davantage accès au permis de conduire qu'il y a quelques années, cela n'implique pas une convergence des usages. En effet, pour de nombreuses femmes, les déplacements restent souvent vécus comme des contraintes.

A l'aide des enquêtes nationales de transport (1974, 1981, 1993 et 2008), Yoann Demoli in *Espace public : quelle reconnaissance des femmes ?* (Louarguant, 2019) essaie d'appréhender le mouvement d'appropriation de l'automobile par les femmes. Il montre que certes les femmes roulent de plus en plus, pour autant leurs trajets présentent des spécificités. D'une part, les trajets des hommes et des femmes sont quantitativement très différents : les trajets féminins sont à la fois plus courts et plus segmentés. Contrairement au déplacement, un trajet est un mouvement effectué avec un mode mécanisé. Ce même déplacement domicile-travail peut être fait en trois trajets si la voiture, puis le tram, puis la marche à pied ont été utilisés durant ce déplacement (Définitions du cours de K. Tabaka du 6 février 2023). A cela s'ajoute le fait que les deux tiers des personnes qui ont abandonné la conduite sont des femmes. Les raisons évoquées

par un homme pour justifier son arrêt de la conduite sont la santé, l'âge, le coût, ou encore le retrait du permis. A contrario, les femmes ont un rapport plus individuel à la conduite et expliquent arrêter de conduire à cause de la peur, d'un certain déplaisir ou un autre conducteur (souvent le mari) prend cette charge. On parle alors de *gender gap* (Rosenbloom, 1978 ; Crame, 2007).

D'autre part, les motifs de déplacement sont, dans un couple, distribués de façon très genrée. Les hommes réalisent fréquemment les déplacements relatifs aux loisirs (activités associatives, cérémonies religieuses, visites touristiques, spectacles...), au réseau de sociabilité (visites à des ami·e·s, à la famille), au monde professionnel, alors que les femmes ont la charge d'effectuer les déplacements liés au travail domestique, au *care* (courses, démarches administratives, accompagnement d'un tiers à l'une des activités citées précédemment). «L'accès massif des femmes au volant, durant ces trente dernières années s'est ainsi traduit par une redistribution non homogène des trajets entre les sexes.» (Demoli, 2020). De la même façon que l'introduction des appareils électroménagers n'a que peu modifié le poids et la répartition des tâches domestiques, mais a plutôt intensifié le travail domestique, la voiture a eu pour résultat d'étendre la sphère du travail féminin, plutôt que de permettre aux femmes de s'en extraire. (Cowan, 1985) La motorisation des femmes vient ainsi élargir le périmètre des tâches domestiques en dehors du domaine privé familial. (Louargant, 2019).

### - L'insécurité dans l'espace public : un problème féminin ?

Enfin, le troisième grand facteur expliquant les différences de mobilité entre femmes et hommes relève de la sécurité dans l'espace public. De la petite fille qui écoute l'histoire du petit chaperon rouge à la femme, qui le soir, dans la rue presse le pas pour ne pas être accostée, Jacqueline Coutars tire un même enseignement :

*«Toutes deux, sorties de la maison, sont sur un territoire qui n'est pas le leur. Hors de cet endroit clos, voué à la vie et à l'intimité familiale, elles ne doivent s'aventurer qu'à condition de respecter certains codes de comportement si elles ne veulent pas risquer d'être mises en danger dans leur corps.»* - Jacqueline Coutras, 1989.

Les femmes encourent donc un risque dans les espaces urbains. Si, aujourd'hui, le fait que les femmes soient victimes de violences sexistes et sexuelles lors de leurs mobilités quotidiennes, semble relativement évident, c'est le produit d'un long travail mené par les féministes.

Cette question s'est en effet progressivement déplacée du domaine privé au domaine public. A partir de 2017, les mouvements #MeToo et #balancetonporc libèrent la parole des femmes et font savoir au monde entier que les victimes harcèlement et de violences sexistes et sexuelles sont bien plus nombreuses que supposé. Les témoignages postés sur les réseaux sociaux rendent concrets des chiffres abstraits. «Les violences sexistes et sexuelles ne peuvent plus être niées.» (Alessandrin, Dagorn, 2021).

Le rapport du Haut Conseil à l'Égalité Femmes-Hommes publié en 2015 a joué un rôle majeur en annonçant que « 100% des femmes étaient victimes de violences sexistes ou sexuelles dans les espaces et les transports publics au cours de leur vie » (HCEFH, 2015).

La question de la (in)sécurité des femmes dans l'espace public renvoie directement à celle du harcèlement de rue, qui fonctionne comme une menace ou un rappel à l'ordre sexué (Lieber, 2008). Avant tout chose, il convient de comprendre ce que recouvre le terme d'«harcèlement de rue» :

*tous « les comportements adressés aux personnes dans les espaces publics et semi-publics, visant à les interpeller verbalement ou non, leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.»* - Association *Stop Harcèlement de rue!*

Au cours d'une étude sur le harcèlement des étudiantes bordelaises, Laura Van Puymbroek (2014) réalise une typologie de ce harcèlement selon les agressions : «être draguée lourdement, être suivie dans la rue ou jusqu'à son domicile, être objet de contacts physiques non désirés, d'attouchements dans les transports publics, d'agression sexuelle avec menaces, de viol». Symbole des violences urbaines dont sont victimes essentiellement des femmes, le harcèle-



Figure 8 : **Affiche de la campagne gouvernementale contre le harcèlement dans les transports** | Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, France, 2015



Figure 9 : **Campagne contre le harcèlement de rue** | Association Stop Harcèlement de rue !

ment de rue ne trouve pas d'équivalent masculin – excepté pour les personnes LGBTQIA+ – (Van Puymbroeck, 2014) .

Cette vulnérabilité constante aux violences sexistes et sexuelles contribue au fait que les femmes limitent leurs déplacements, en particulier la nuit. Une étude de l'Agence d'Urbanisme de Lyon sur les pratiques spatiales la nuit à Lyon a montré que les femmes deviennent minoritaires dans les déplacements comptabilisés entre 19h et 5h, et que cette différence femme-homme s'accroît progressivement au cours de la nuit (Agence d'Urbanisme de Lyon, 2008, p11).

En effet, qui n'a pas entendu qu'il était « dangereux » pour une femme de sortir seule le soir ? Dès le début années 1990, *La Gazette des femmes* dénonçait le couvre-feu imposé aux femmes par l'ordre patriarcal. Le danger semble alors étroitement lié à certains moments de la journée, et à certaines situations, comme les sorties en solitaire, la nuit. Le simple fait d'être de sexe féminin fait encourir un « risque » et modifie la perception des dangers associés à l'espace public. Comme l'avait montré une étude d'Anna Metha et Liz Bondy en Angleterre de 1999, les femmes semblent avoir intériorisé l'idée selon laquelle « en tant que femmes », elles sont exposées à des violences potentielles. Une distinction s'opère alors entre d'un côté les hommes-agresseurs et de l'autre les femmes-victimes. (Lieber, 2008). Marylène Lieber explique ainsi que les femmes ont intériorisé le fait que dans l'espace public « l'identité sexuée » (Lieber, 2008, p215)

d'une femme renvoie à une certaine fragilité et vulnérabilité qui se place en opposition face à une violence masculine, source de danger et d'agressivité. Dans l'imaginaire collectif, on associe facilement féminité, espaces publics et danger. C'est ainsi qu'elle parle de « peur sexuée », une peur qui concernerait toutes les femmes, quelle que soit leur catégorie sociale.

Toutefois, les moyens de protection mis en œuvre diffèrent selon le capital socioéconomique. Maryse Jaspard, avec d'autres, montreront notamment que celles qui disposent d'une voiture personnelle ou qui prennent le taxi restent moins exposées que celles qui utilisent les transports en commun. En effet, le genre est certes un facteur explicatif important du rapport spatial des femmes à la ville, mais d'autres déterminants sociaux participent tout autant dans la construction des représentations, des comportements et des pratiques des femmes. On peut par exemple citer les variables de « l'intersectionnalité » que sont l'âge, le capital social, économique et culturel, mais aussi spatial, au sens « des itinéraires concrets de résidence et de vie » (Di Méo, 2011, p315).

Néanmoins, il semble évident que « l'appartenance sexuée prédispose à un sentiment de peur » (Lieber, 2008, p217). Même si, la nuit urbaine représente un facteur d'anxiété, l'enquête menée par Marylène Lieber pour son ouvrage *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, montré que

*« La peur sexuée est présentée comme une peur qui n'a pas de localisation précise, ni de temporalité spécifique. Elles y pensent toujours, quel que soit le quartier, quel que soit l'âge, quel que soit le moment. Elles y pensent parce qu'elles sont de sexe féminin. ».*

Par ailleurs, le caractère sexué de la peur « a moins d'incidence le jour et si l'on est accompagnée » (Lieber, 2008, p219).

Les violences sexistes et sexuelles auxquelles les femmes sont plus vulnérables dans l'espace public renvoient donc l'idée que la sphère publique est associée au masculin, alors que la sphère privée est associée au féminin. La peur que les femmes disent éprouver au cours de leurs pratiques spatiales, leur rappelle sans cesse que leur place est à la maison, participant ainsi à la « reproduction sociosexuée de l'espace » (Rachel Pain) et les renvoyant constamment à leur appartenance sexuée (Lieber, 2008).

## ▲ nous la nuit !

C'est une association qui sensibilise et lutte contre les discriminations liées au genre et aux sexualités la nuit en organisant des marches de réappropriation de l'espace public urbain.



Figure 10 : Association À nous la nuit ! | [www.anouslanuit.fr](http://www.anouslanuit.fr)

Finally, in public space, « *tout se passe en effet comme si les rituels de civilité habituellement attendus entre des personnes qui se croisent ou entrent en interaction (Goffman, 1959) n'étaient plus respectés dès lors que l'une de ces deux personnes est une femme (Gardner, 1995) : les regards ne se détournent plus, les contacts ne donnent plus lieu à des échanges réparateurs...* » - Marion Tillous, 2020

De cette peur sexuée et de ce sentiment d'insécurité purement féminin résulte la mise en place de stratégies dans l'utilisation que certaines femmes font de l'espace public. On parle alors de stratégies d'évitement de certaines zones jugées anxiogènes car sales, mal éclairées, fréquentées par des groupes masculins, etc. Ces tactiques que les femmes s'imposent elles-mêmes leur permettent de contourner le potentiel risque de violence, d'éviter ce qu'elles estiment dangereux. A quoi correspondent concrètement « ces pratiques d'autodéfense » et de protection mis en place que les femmes regroupent derrière les expressions de « faire gaffe », « prendre ses précautions », « ne pas provoquer le destin » ? (Lieber, 2008)

Ces stratégies mises en place au cours des déplacements prennent différentes formes : se déplacer à plusieurs, se faire raccompagner, prendre un taxi pour rentrer le soir, anticiper ses déplacements, marcher vite, faire attention que personne ne vous suive, être vigilantes au niveau des entrées d'immeubles, faire semblant de ne pas entendre ou de ne pas remarquer, ne

pas croiser le regard d'hommes, etc. Certaines femmes veillent à garder leur téléphone allumé voire à téléphoner à un-e proche lors d'un déplacement effectué seule la nuit ou encore mettent leurs écouteurs pour se mettre à distance des interpellations de rue. D'autres ont toujours sur elles un objet bruyant comme un sifflet pour pouvoir alerter en cas de danger mais aussi dissuader les agresseurs, ou bien gardent dans la main un objet pointu comme une clé ou une aiguille pour pouvoir blesser, voire ont une bombe lacrymogène sur elles. D'autres encore prennent un chien pour se sentir plus en sécurité.

On observe également un contrôle des tenues corporelles et de l'apparence qu'elles se donnent : ne pas s'habiller de manière jugée « sexy », porter un manteau long (pour passer inaperçue), porter des chaussures plates (pour courir), donner l'impression de savoir où elles vont, d'être sûres d'elles-mêmes. « Elles doivent donc mettre en scène une certaine forme de féminité respectable, qui n'incitera pas les hommes à les aborder sans leur consentement. » (Lieber, 2008, p255). Ces tactiques adoptées plus ou moins consciemment, sont révélatrices du fait que les femmes ne doivent pas se faire remarquer comme telles, donc comme cibles potentielles.

Si elles doivent, malgré tout effectuer un trajet seule le soir, et quand elles ont les moyens, elles vont préférer les moyens de transport perçus comme moins à risque (taxi, voiture personnelle) que le métro ou à pied. « Ces modes de transports alternatifs constituent bel et bien un

mode de protection, mais ne sont pas pour autant accessibles à toutes les femmes » (Lieber, 2008, p247). Comme évoqué précédemment, les femmes jouissent davantage d'un capital culturel et économique faible. De plus, les femmes âgées ne disposent pas des mêmes moyens d'actions en termes de tactiques de protection. Marylène Lieber met également en lumière, l'une des tactiques de protection qu'elle estime être une des plus intéressantes : le fait de ne pas rentrer chez soi. En effet, ses enquêtées disent préférer rester dormir chez des ami-e-s plutôt que de rentrer seules tard le soir.

Lorsqu'aucune des tactiques précédentes n'est possible et que les femmes se déplacent seules la nuit tombée, « la vitesse de marche devient un élément essentiel. Le déplacement ne doit ressembler en rien à une flânerie rêveuse. » (Lieber, 2008, p248). La plupart des femmes semblent effectuer une sorte de « diagnostic de l'environnement afin de repérer toutes les sources potentielles d'ennui Ce diagnostic permet aux femmes de juger de l'à-propos de leur trajectoire et si nécessaire la modifier. » (Lieber, 2008, p249). De nombreuses femmes disent ne pas hésiter à changer de trottoirs ou d'itinéraire pour éviter une situation jugée dangereuse.

« Faire gaffe » témoigne donc d'une anticipation perpétuelle des risques et d'une évaluation constante de l'environnement direct. Il en ressort donc que « les femmes passent leur temps à trouver des 'arrangements' pour concilier l'idée largement admise que l'espace public leur est hostile à certaines heures et leurs sorties effectives. » (Lieber, 2008, p248) La « vigilance mentale » constante à laquelle les femmes se soumettent pour se protéger et être autonomes, s'apparente à un véritable « savoir-faire pour gérer les désagréments qu'implique,

dans nos sociétés, le fait d'être une femme seule dans l'espace public.» (Lieber, 2008, p262).

Des cartes mentales des zones à éviter se dessinent alors à partir des usages, des perceptions, des rumeurs, des faits arrivés à quelqu'un de l'entourage. Cette approche sensible voire sensorielle de la ville nourrit des imaginaires qui se traduisent par des pratiques spatiales diverses. Les travaux de Guy Di Méo sur ce qu'il appelle «les murs invisibles» viennent alimenter l'idée selon laquelle la liberté de circulation des femmes est limitée. Il définit les murs invisibles comme des «limites non matérialisées, non formulées, ni forcément représentées en tant que telles, que les individus dressent autour d'eux et des espaces qu'ils fréquentent, mentalement et physiquement, lors de leurs déplacements urbains» (Di Méo, 2011, p315). Les murs invisibles existent alors en journée, mais se renforcent donc la nuit tombée. Ces mécanismes de stratégies d'évitement, de tactiques de protection ne sont pas seulement exclusivement féminins. Des hommes aussi expérimentent ces murs, a fortiori, des personnes LGBTQIA+ (Di Méo, 2011).

Il s'érige alors progressivement des «murs invisibles» entre les femmes et l'espace public qui influencent leur façon de fréquenter l'espace librement et sans a priori. Derrière ces murs s'ouvrent « les étendues urbaines du « il n'y a rien à voir, rien n'a y faire, ça n'a pas d'intérêt ». Ces dénis cachent souvent une crainte plus profonde, celle de l'inconnu, du « on dit que » et de l'autre redouté, du différent, du mal famé, de la

rumeur confuse et négative, du risque physique ou moral (réputation) encouru. » (Di Méo, 2011, p316). Cependant, ces murs invisibles bougent, se déplacent, parfois s'effondrent, puisqu'en effet le genre est une dimension sociale en constante évolution. En ce sens, Lucile Biarrote, ayant réalisé un interview pour la revue Urbanisme, explique que « nous ne pouvons affirmer qu'un espace est parfaitement inclusif. Il l'est à un instant T, [...] dans vingt ans, nous aurons d'autres sensibilités. Il faudra donc le remodeler ». (Urbanisme n°429, *Le territoire, la ville et le genre*, p40).

In fine, les femmes s'astreignent d'auto-injonctions pour ne pas être importunées en aspirant à devenir invisibles. «La pratique de l'espace public est mise sous-contrainte, planifiée, anticipée, codifiée. Elle entrave considérablement sa libre fréquentation par les femmes.» (Lieber, 2008). Toutefois, « les conséquences sur la vie quotidienne des femmes ne se mesurent pas qu'en nombre de kilomètres parcourus sereinement. Elles prennent aussi la forme de silences et de soutiens vacillants. » (Alessandrin, Dagorn, 2021). La vulnérabilité des femmes dans les espaces urbains est souvent sous-entendue, allant de soi, et les faits, quand ils ont été subis, sont, la plupart du temps, non exprimés ou minimisés. La banalisation des événements sexistes, que ce soient des regards, des agressions, des injures ou encore le fait d'être suivie, participe à ce silence. Le sexisme est loin d'être une dimension propre aux espaces urbains, mais constitue un continuum avec les autres espaces privés comme professionnels (Alessandrin, Dagorn, 2021).

### **La mobilité des 'murs invisibles' – Guy Di Méo**

*« Les effets d'âge, de condition sociale, d'éducation et de formation, d'expérience plus ou moins différenciés des espaces géographiques figurent comme autant de facteurs susceptibles de rapprocher, ou d'éloigner, de renforcer ou de fissurer, voire de détruire les murs invisibles. Inversement, on a pu constater que l'urbanisme, les aménagements de l'espace urbain détiennent également le pouvoir de repousser les murs, de les tenir à distance, voire dans certains cas, de les gommer. Les aménagements qui vont dans ce sens sont tous ceux qui concourent à l'ouverture de l'espace, à sa clarification et à son embellissement, à l'amélioration de sa propreté, à celle de son accessibilité. » (Di Méo, 2011, p315)*

Les chercheuses qui travaillent sur le harcèlement sexuel dans l'espace public et, plus généralement, sur les violences patriarcales insistent toujours sur le fait que les femmes sont plus en danger dans l'espace privé que public, et que les violences qui adviennent dans l'espace public ne peuvent être comprises que si elles sont reliées à ce qui arrive dans l'espace privé (Kelly, 2019). Or, dans les études sur la mobilité des femmes, aucune corrélation n'est faite entre ce qui se passe dans l'espace privé et le degré de liberté spatiale dans l'espace public

*« comme si chaque forme de violence n'avait de conséquence que dans l'espace où elle a lieu. Comment le contrôle social intime se décline-t-il en contrôle spatial et s'ajoute aux facteurs qui limitent la mobilité des femmes? Que se passe-t-il dans l'espace privé qui limite la mobilité des femmes? »*

- Marion Tillous, 2020

De ce fait, un autre facteur qui explique que la mobilité des femmes soit différente et spatialement plus restreinte que celle des hommes est bel et bien le contrôle spatial qui s'opère au sein du couple. Pour reprendre la notion de Stark Evan, c'est une forme de « contrôle coercitif », renvoyant donc à

*« un acte délibéré ou un schéma comportemental de contrôle, de contrainte ou de menace utilisé par un individu contre une personne, un-e partenaire intime ou un-e*

*ex-partenaire, dans le but de la rendre dépendante, subordonnée et/ou de la priver de sa liberté d'action. »* - Définition proposée par Sarah McGrath, fondatrice de Women for Women France

Les comportements pouvant relever du contrôle coercitif vont du droit de regard dans les communications, les fréquentations, sa manière de s'habiller, ses déplacements, etc. Ainsi, les auteurs de violences contrôlent les pratiques spatiales et corporelles des femmes victimes. Cela a pour conséquence directe une certaine « déprise spatiale » (San Martin, 2019) autrement dit un « rétrécissement progressif de l'espace vécu » (Tillous, 2022, p.59) à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.

Pour comprendre ce mécanisme – majoritairement observé dans les couples hétérosexuels –, Marion Tillous in *Les sens de la ville* (Luxembourg, Labruyère, Faure, 2020) propose quatre formes (ou degrés) que puisse prendre le contrôle spatial dans le couple : la connaissance de la mobilité de l'autre partenaire, l'intervention dans les différentes dimensions de cette mobilité: mode, heure, itinéraire etc, l'encadrement des déplacements par l'accompagnement et la limitation de la mobilité. Elle explique ce contrôle spatial par trois phénomènes : la jalousie, la volonté de protéger et l'identification à l'autre. Elle a également fait l'hypothèse que cette logique n'était pas propre à l'hétérosexualité mais qu'elle était fortement orientée par le contexte hétéropatriarcal.

## - Le contrôle spatial au sein des couples

Marylène Lieber met, elle aussi, en lumière le fait que les violences urbaines ne font généralement l'objet d'aucune politique particulière.

*« Pour expliquer la non-visibilité des violences faites aux femmes, les acteurs de la sécurité avancent généralement l'argument selon lequel elles sont difficilement repérables parce qu'elles ont lieu pour la plupart dans l'espace privé. Le point de vue féministe selon lequel le privé est politique permet de souligner la dimension idéologique d'un tel raisonnement qui occulte la dimension publique des violences envers les femmes. C'est ainsi que perdure une forme de sexisme et que l'ordre social sexué se voit réaffirmer. »* (Lieber, 2008, p103 et p196).



Figure 11 : Pancarte d'une manifestation contre les violences faites aux femmes, Paris, Novembre 2019 | Le Parisien, Ronan Tésorière



## Partie 2/ Le vieillissement : la ville des jeunes, la ville âgiste

### 1. A quel âge est-on vieux ou vieilles ?

*« La vieillesse est non seulement relative mais également subjective les matins d'un temps de fatigue ou d'abattement moral n'importe qui se sent vieux, tandis que les aubes ensoleillées de printemps sont un bain de jouvence. » - Rose-Marie Lagrave in Qui a peur de vieilles ? (Charrel, 2021, p27)*

Définir la vieillesse n'est pas une mince affaire. De nombreux termes se recouvrent ou se contredisent : personnes âgées, vieillard·e·s, aîné·e·s, retraité·e·s, sénior·e·s, troisième âge, quatrième âge, etc. Il n'est guère plus simple d'en déterminer le seuil. Les statistiques en France agglomèrent tous les plus de 60 ans dans la catégorie « personnes âgées ». Pourtant, cette frontière semble assez réductrice. Entre 60 et 100 ans, on a encore de multiples vies devant soi, qui dépendent très largement des capacités et du degré d'autonomie de chacun·e. Dans l'ouvrage au titre provocateur *Qui a peur des vieilles ?*, Marie Charrel citait Rose-Marie Lagrave qui écrivait que :

*« L'âge et la vieillesse sont deux choses différentes. La seconde et le visage social du premier. Les statistiques et les politiques publiques ont construit des catégories sur l'âge, catégories à partir desquelles les individus sont autorisés ou non à faire certaines choses : école à partir de 3 ans, majorité à 18 ans, interdiction de travailler au-delà de 65 ans, ou sous certaines conditions. Il s'agit*

*d'une biopolitique qui façonne et fabrique les âges qui met les citoyens dans des cases.»*

- Rose Marie Lagrave, in Marie Charrel, 2021

Au fur et à mesure que le temps passe, chacun·e constate avec une certaine résignation que son vieillissement est une réalité indéniable, bien que différent selon les individus. Le vieillissement est un processus qui débute à la naissance pour se terminer à la mort. Être vieux·eilles est un statut qui ne signifie donc pas grand-chose et que l'on ne peut éviter. Le processus de vieillissement se traduit à la fois par un changement de rôle social et par un amoindrissement corporel.

Les changements de rôles sociaux relatifs à l'avancée en âge s'expriment généralement dans deux domaines : le domaine professionnel et le domaine familial. D'une part, l'entrée en retraite est considérée comme l'événement qui vous fait basculer du monde des « actif·ve·s » à celui des « inactif·ve·s ». D'autre part, le départ des enfants de la maison, le vieillissement des parents, l'arrivée des petits-enfants ainsi que le veuvage apparaissent comme un bouleversement majeur dans la vie d'un·e sexagénaire. C'est ce que Perla Serfaty-Garzon appelle « des petits séismes intimes » qui touchent les individus au plus profond d'eux·elles. Marie de Hennezel parle alors de « mue identitaire », c'est-à-dire le·la retraité·e fait face à une période de questionnements quant à son identité et sa place dans la société. « Très loin de l'image de repli sur soi, la vieillesse est finalement une période aussi intense et bouleversante

### - Qu'est-ce que vieillir signifie ?

que l'adolescence » (Asmane, 2021, p257).

Tout comme l'apparition des premières rides et des premiers cheveux grisonnants marquent une étape importante dans l'imaginaire collectif. L'amoindrissement corporel se manifeste par :

*« une diminution progressive de ses capacités fonctionnelles [physiques comme cognitives] qui entraîne une fragilité croissante dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne. Courir, marcher, se déplacer exige ainsi des efforts plus importants, qui nécessitent un temps plus long tant pour la réalisation de l'acte en lui-même que pour la phase de récupération qui s'ensuit. »*

- Georges Renaud, 2013, p25

Les signes du vieillissement les plus visibles sont évidemment ceux qui marquent le corps, l'apparence dans le sens où c'est « le miroir ou le regard des autres qui indique surtout que le temps marque le corps » (Clément, 1994, p7). Outre cette fragilité physique, le grand âge confronte les individus à un bien-être mental déclinant : la maladie, la prise de conscience que ses limites physiques de plus en plus nombreuses l'empêchent de vivre « comme avant », les décès de proches, la dépression ou la perte de motivation. La sénescence opère progressivement avec l'avancée en âge, et parce que « le social marque nos chairs » (Amadiou, 2005, p36), elle varie selon les individus. Les corps sont façonnés par les parcours de vie : santé, conditions de vie et de

travail, activités sportives, alimentation, etc. « La vieillesse est aujourd’hui pensée comme une résultante de la vie et du parcours personnel dans les travaux de la sociologie du vieillissement. De cette façon, l’avancée en âge place les individus vieillissant dans une situation de vieillesse propre à chacun-e, et qui serait le résultat de leur parcours de vie (Clément et al. 1996), de la même façon que la dépendance serait le résultat d’un parcours social défavorable (Ennuyer, 2004). Au-delà de la vieillesse, il semble nécessaire d’appréhender le vieillissement qui signifie bien l’idée d’un processus, d’une évolution propre à chacun, d’un vécu façonné par le parcours de vie. » (Bigo, 2015, p40)

Lorsqu’on s’intéresse au vieillissement comme processus et non au statut de la vieille personne, se pose la question des conditions du « bien vieillir ». George Renaud dans *La croissance grise* (2013) distingue deux catégories. D’une part, on observe les conditions qui sont maîtrisables par l’individu seul-e, autrement dit, sa volonté de se soigner, d’avoir une vie sociale active, de pratiquer du sport, de réaliser des activités culturelles, d’être attentif-ve à son alimentation, d’adapter son logement, etc. D’autre part, celles qui sont maîtrisables par la société qui l’entoure, par exemple la sécurisation des lieux de vie, l’adaptation des transports en commun, la densité en équipements sanitaires et sociaux, la présence de services et commerces de proximité, la richesse du tissu associatif, l’intensité des relations familiales, amicales, de voisinage, etc.

*« Cette capacité à être acteur au sein de la société dans laquelle on vit dépend [...] également de la conscience que nous avons de notre utilité dans la société où nous vivons, et par conséquent de la capacité de cette même société à nous intégrer dans ses activités et dans son développement. »* - Georges Renaud, 2013, p25

### - Une multitude de figures du vieillir

*« Si les Perennials sont vieilles en âge, leur jeunesse d’esprit et leur forme physique remettent en cause la perception du vieillissement et sa courante opposition à la jeunesse. Dans notre société, on met tout le monde dans la même catégorie vieux. »*  
- J. Asmane, *Les fleurs de l’âge*, 2021, p253.

Littéralement « plante vivace », les perennials fleurissent plusieurs fois dans l’année, ce sont donc des personnes qui se réinventent constamment.

Pour comprendre les diverses représentations de la vieillesse, Vincent Caradec remonte dans le temps. Il montre alors que dès le XVII<sup>ème</sup> siècle les guides de santé et les dictionnaires distinguaient déjà deux phases dans la vieillesse : la vieillesse « verte<sup>5</sup> » et « l’âge décrépît » (Bourdelaïs, 1993). De la même façon, au XIX<sup>ème</sup> siècle, des proverbes révèlent qu’il existait là encore deux vieillesse : « la vieillesse en santé » qui bénéficiait d’une réputation de sagesse, et « la vieillesse invalide » marquée par la déchéance et qui annonçait la mort (Caradec, 2022, p30).

Aujourd’hui encore, ces représentations se trouvent organisées autour de 2 pôles imaginaires : le retraité dynamique et le vieillard (ces deux imaginaires sont d’ailleurs au masculin !).

5 Dans le *Dictionnaire de l’Académie française de 1798*, la « verte vieillesse » renvoie à l’idée de vigueur, de « vieillesse saine et robuste » : « ce vieillard est encore vert ».

*« Le premier présente l'image du retraité actif, qui profite de l'existence tout en se montrant utile à ses proches et à la société. Le second est occupé par la «personne âgée dépendante», rivée à son fauteuil, souffrant de solitude et n'attendant plus que la mort.»*  
- Vincent Caradec, 2022, p30

Bien que réels, ces deux pôles, occultent la diversité de situations de vieillesse. Cette représentation bipolaire de la vieillesse laisse sous-entendre que tous les jeunes retraité·e·s sont dynamiques et qu'au-delà d'un certain âge, les vieilles personnes sont toutes dépendantes, ce qui est évidemment une image faussée de la réalité. En effet, il existe de multiples trajectoires de vie qui façonnent l'individu jusqu'à son arrivée «devant la porte qui mène à la vieillesse» (Bigo, 2015, p42). On citera le parcours professionnel, conjugal et familial, mais aussi le parcours social, économique, résidentiel, chacun d'eux conduisant à un état de santé et de corps divergent. Simone Pennec disait « homogénéiser c'est nier la diversité des expériences urbaines et des temporalités adaptées des vieilles personnes » (Pennec, 2013). Néanmoins, ces deux pôles imaginaires reflètent deux temps de la vieillesse, celui du « troisième âge » ou désormais des senior·e·s et celle du « quatrième âge » ou de la dépendance. Le troisième est souvent entendu comme une continuité de la vie active et un temps d'accomplissement de soi grâce à la libération des contraintes notamment professionnelles. A contrario, le qua-

trième âge, apparaît comme la «vraie vieillesse».

Dans sa thèse *Les pratiques des femmes âgées sur les promenades balnéaires en Bretagne*, Mathilde Bigo reprend les trois classes d'âge distinguées par Pasqualina Perrig-Chiello et François Hôpflinger (2009) pour rendre compte de l'avancée en âge en tant que processus lié aux ressources de chacun·e. La première phase, le troisième âge, appelée par les auteur·rice·s «stage of healthy age» correspond aux personnes à la retraite, bénéficiant d'un temps libéré et ayant ainsi la capacité d'organiser leur vie sans contraintes professionnelles. Toutefois, ceci est étroitement corrélé aux conditions socio-économiques, c'est-à-dire aux revenus, au patrimoine financier, à l'éducation, aux conditions de logement, de santé, etc. La deuxième phase est celle du quatrième âge ou « stage of frail age » regroupe les personnes qui connaissent une diminution des capacités physiques. On place habituellement l'entrée de ce quatrième âge à 80 ans car il a été admis

*« comme une étape dans la fragilisation de la personne et une plus forte exposition aux risques et problèmes de santé relatifs au vieillissement, mais ne nécessitant pas encore une aide quotidienne. »*  
- Mathilde Bigo, 2015, p40

Encore une fois, les ressources sont un des facteurs de différenciation des stades d'avancée en âge entre les individus. Enfin, la troisième phase est appelée «stage of strong dépendance».

Comme son nom l'indique, elle caractérise les personnes, en fin de vie, fortement dépendantes des autres, que ce soit vis-à-vis de membres de la famille ou du personnel médical. (Bigo, 2015). Ces trois générations identifiées viennent donc bouleverser une perception trop uniforme de la vieillesse.

Toutefois, comme nous l'avons vu précédemment, le genre participe à la fois à la construction sociale de l'identité, au statut et au rôle de chacun·e. En ce sens, le genre vient là aussi jouer un rôle fondamental dans les parcours de vie. Au même titre que les appartenances socioculturelles, ethno- raciales, générationnelles, le genre impacte incontestablement les pratiques de la ville des ainé·e·s.

*« Les spécificités féminines de la vieillesse relèvent des rôles que la femme a tenus dans le cadre privé, au sein de la famille (rôle de mère et d'épouse), et dans sa vie professionnelle. »* - Mathilde Bigo, 2015, p41

C'est ce qui fera dire à Simone de Beauvoir dans son ouvrage consacré à *La vieillesse* (1970) que la vieillesse est un fait culturel pas seulement biologique dont les conséquences sont très différentes pour les femmes et les hommes.

Les représentations fictives de la vieillesse que sont le retraité dynamique et le vieillard font écho au double visage du vieillissement, qui peut être abordé sous l'angle du déclin et de la déprise, ou être appréhendé avec les lunettes plus optimistes du « bien vieillir » (Caradec, 2022). Dans les sociétés occidentales, on observe une sous-représentation de la vieillesse dans les médias – d'autant plus lorsqu'elle est féminine ! cela fera l'objet d'une section plus tard dans notre réflexion –. Ce qui fera dire au sociologue Michel Billé et le psycho-gérontologue Jérôme Pélissier que « la vraie vieillesse est absente de la société ». Or, lorsqu'elle est montrée, la vieillesse renvoie l'image d'un boulot traîné par les individus, constamment empêché·e·s et victimes de leur grand âge. (Asmane, 2021). « Le regard négatif que notre pays porte sur le grand âge a pour conséquence qu'on ne s'intéresse à nos aînés que sous l'angle de leur fragilité et des pertes qu'ils subissent » affirme Marie de Hennezel.

En effet, les sociétés occidentales accordant une grande importance au regard médical, elles conçoivent le vieillissement essentiellement comme une pente descendante menant à la dépendance et à la perte progressive des capacités motrices et cognitives. Ces stéréotypes négatifs selon lesquels les vieux·eilles sont tou·te·s courbé·e·s, marchant avec une canne et sentant mauvais est au fondement de l'âgisme. Le psychiatre américain Robert Butler a inventé ce terme par analogie avec le terme de racisme afin de dési-

gner les attitudes de discrimination, de ségrégation ou de mépris dont sont victimes les plus âgé·e·s. Selon le Glossaire du site *Stop Discrimination*, publié par l'Union européenne, l'âgisme est considéré comme « un préjugé contre une personne ou un groupe en raison de l'âge ».

Or, cette conception négative n'est pas universelle. C'est notamment le cas des Meru, communauté vivant au Kenya qui ne partagent pas la vision occidentale qui consiste à penser la vie avec une première phase ascendante et une deuxième de déclin inévitable. Bien au contraire, les Meru considèrent :

*« la vie comme un mûrissement continu, un accomplissement progressif de toutes les potentialités de l'être humain, celles-ci ne pouvant être pleinement atteintes que dans la vieillesse »* - Vincent Caradec, 2022, p31

Cette image péjorative de la vieillesse et du vieillissement peut exister chez certaines personnes âgées souffrant de maladie et d'isolement. Mais, il existe également une vieillesse heureuse, dont on parle rarement. Les théories gérontologiques parlent ainsi de « bien vieillir » et de « vieillissement réussi ». Vincent Caradec affirme que si cette représentation plus souhaitable semble prendre le contre-pied de la précédente, elle lui est, en réalité, étroitement liée. En effet, il faut s'efforcer d'échapper au déclin et à la dépendance pour « bien vieillir ».

### - Le vieillissement entre déclin et « bien vieillir »

En somme, « il faut lutter contre les effets de l'avancée en âge tout en ayant une conscience accrue de ses pertes. » (Meidani, Cavalli, 2019, p274). Il s'agit ici de suivre les recommandations des politiques du bien-être (bien s'hydrater, adopter une alimentation équilibrée, pratiquer une activité physique régulière, etc.) mais aussi celles des industries pharmaceutiques et cosmétiques qui célèbrent les produits anti-âges.

*« On perçoit le double danger d'une pareille vision : d'une part elle risque de conduire au déni des vulnérabilités du grand âge ; d'autre part elle tend à se transformer en injonction et à faire des individus les seuls responsables de leur « bien » ou « mal vieillir » alors que, [comme nous l'avons aperçu précédemment], les manières de vieillir reflètent les inégalités sociales qui se sont creusées tout au long de l'existence, notamment du fait de conditions de travail plus ou moins pénibles.»* - Vincent Caradec, 2022, p32

Ainsi, il convient de modifier notre regard sur l'avancée en âge et de ne plus penser le vieillissement comme une phase de déclin inévitable et uniforme. Il n'y a pas une mais plusieurs vieillesse selon les parcours de vie de chacun·e.

## 2. La ville, territoire qui prône la performance et la vitesse

*«Le temps se recompose sous l'influence de l'accélération des rythmes et du ralentissement des vitesses »*

- Sylvanie Godillon, Gaële Lesteven et Sandra Mallet *« Réflexions autour de la lenteur », Carnets de géographie n°8, 2015*

Comme nous l'avons vu précédemment, l'autonomie d'un individu dépend tout d'abord de ses capacités fonctionnelles, à la fois physiques et mentales. Cependant, cette autonomie est largement soumise aux caractéristiques (qualité, confort, sécurité, etc.) de l'environnement dans lequel il-elle vit. Pour « repousser les limites de la dépendance » (C. Chartrain), l'aménagement de l'environnement physique est essentiel. Concevoir des espaces urbains pour tou-te-s implique de permettre, dans le même temps, à chacun-e de s'orienter, de se repérer, d'organiser son déplacement dans la rue, dans les transports...

Or, aujourd'hui la ville est conçue pour celles et ceux qui sont valides et qui disposent d'une bonne forme physique, d'une excellente acuité auditive et visuelle, ce qui est loin d'être le cas de tou-te-s, et ce d'autant plus à l'heure d'un vieillissement démographique généralisé, comme en France. En effet, pouvoir se déplacer en autonomie et en sécurité, mais aussi dans la convivialité et dans des conditions n'entraînant pas de fatigabilité, n'est pas donné à tout le monde. Les personnes vieillissantes et à mobilité réduite rencontrent des situations de difficulté, voire

d'impossibilité de se déplacer. Ce handicap peut être permanent pour toute personne ayant, à des degrés divers, des incapacités fonctionnelles motrices, sensorielles (cécité, malvoyance, surdité, malentendance), ou encore intellectuelles et cognitives. Mais il peut aussi être occasionnel pour toute personne se déplaçant avec des bagages, une poussette, un vélo, ou encore temporaire à la suite d'accidents. En fin de compte, cela représente une grande part de la population, même si les besoins et les attentes sociales sont de nature et de degrés divers, voire contradictoires. (Institut des villes, 2004).

Cependant, les capacités fonctionnelles diminuent au fil de l'âge, l'individu se déplace plus lentement dans la ville : il-elle marche plus lentement sur le trottoir, il-elle traverse la rue plus lentement, etc. Or dès l'industrialisation et l'avènement de la voiture individuelle, la fonction de circulation a progressivement pris le dessus sur la fonction sociale des espaces urbains. L'urbanisme traditionnel a longtemps privilégié la rapidité et la fluidité des parcours pour permettre des déplacements toujours plus courts. Pourtant, une des conditions nécessaires à la pratique de l'espace par les personnes vieillissantes est de le rendre accessible à la lenteur. Un individu qui rencontre des difficultés à se mouvoir dans l'espace ne se déplacera que si son environnement accepte son rythme de marche, en lui garantissant une certaine sécurité. Autrement dit, l'ainé-e appréciera de pouvoir se déplacer à son rythme, sans crainte d'être bousculé-e, de

se heurter ou de se faire heurter, de ne pas voir ou de ne pas pouvoir lire une information, ou de ne pas pouvoir entendre un message – en particulier les annonces d'incidents ou de consignes de sécurité –. Les senior-e-s ont ainsi la peur – a minima l'inquiétude – de tomber sur des obstacles qu'il-elle-s ne voient pas, ne sentent pas ou n'entendent pas. La largeur des trottoirs garantissant à chacun-e la possibilité de circuler à son rythme, le positionnement de bancs tout au long des parcours piétons pour aménager des temps de pause, mais aussi la proximité et l'accessibilité des commerces ont leur importance dans la vie quotidienne des personnes vieillissantes. Si ce n'est pas le cas, beaucoup d'entre eux-elles réduiront progressivement le nombre et la distance de leurs déplacements. Le stress et la crainte éprouvés par les senior-e-s vis-à-vis de l'extérieur sont le premier facteur expliquant leur isolement progressif et en ce sens leur dépendance.

*« Alors que la ville propulse l'existence d'un système symbolique qui prône la performance, l'aménagement des lieux publics participe à conforter les usagers les plus compétents et par là même le retrait des aînés de l'espace urbain. Ce retrait ne s'opère pas de la même façon selon le genre. »*

- Luxembourg, Labruyère, Faure, 2020, p69

La mobilité des personnes âgées interroge ainsi sur l'accélération des rythmes et des vitesses urbaines, et conduit presque à une valorisation de la lenteur. Sylvanie Godillon, Gaële

Lesteven et Sandra Mallet se sont ainsi penchées sur la question de la lenteur. S'intéresser à la lenteur implique de s'intéresser à la vitesse, entendue comme l'allure à laquelle se produit un phénomène pour évoluer, se transformer, se produire (Dictionnaire Larousse). L'évaluation de la vitesse suppose un rapport au temps entre des vitesses rapides et d'autres lentes. « La lenteur n'existe donc pas dans l'absolu et est considérée en comparaison avec des mouvements ou des pratiques plus rapides. » (Godillon, Lesteven, Mallet, 2015). Face à cette lenteur progressive adoptée par les personnes âgées s'oppose l'accélération de la ville, qui tend à toujours être plus rapide. Mais « Que perdons-nous à gagner du temps » (*Les idées larges*, Arte, 2022) titre l'émission de Laura Raim. Elle accueille Hartmut Rosa, sociologue et philosophe allemand ayant écrit plusieurs ouvrages sur les structures temporelles de la société. Il montre que l'accélération temporelle est une dimension constitutive de notre époque, c'est un « régime-temps » propre à la modernité, qui finalement loin de nous dégager plus de temps libre, est plutôt une source d'aliénation. H. Rosa objective cette « accélération du monde » et montre qu'elle se décline en 3 niveaux.

Premièrement, l'accélération technique a conduit à une augmentation de la vitesse par exemple dans le domaine des transports ou des moyens de communication. Envoyer un SMS est plus rapide qu'envoyer une lettre par la poste. Mais a aussi conduit à une augmentation de la production. Il montre alors que presque toutes

les innovations techniques servent à gagner du temps. Par exemple, un sèche-cheveux permet de faire sécher les cheveux plus vite, un lave-linge – ou un lave-vaisselle – permet de faire la lessive – la vaisselle – plus rapidement. (Raim, 2022).

Deuxièmement, il distingue l'accélération du changement social. Il affirme que le monde est davantage immuable et que le présent a raccourci parce qu'aujourd'hui on change plus vite de lieux d'habitation, de travail, de vêtements etc. (Raim, 2022).

Enfin, il parle de ce qu'il appelle l'accélération du rythme de vie. On essaie de vivre plus de choses, plus d'expériences dans un laps de temps plus court. On devient multitâches. Il explique cette accélération du monde par deux phénomènes. D'une part, l'émergence du capitalisme moderne, qui dès le XVII<sup>ème</sup> siècle a pour vocation de faire gagner du temps pour gagner de l'argent. Le système concurrentiel pousse sans cesse les acteurs économiques à rechercher la productivité du temps. Il faut toujours être le premier. D'autre part, cette accélération temporelle s'explique par le recul de la religion dans nos sociétés modernes. En effet, prendre conscience de notre condition mortelle a conduit les individus à une injonction selon laquelle il faudrait jouir de la vie au maximum. (Raim, 2022).

Depuis près de quarante ans, la mondialisation et la révolution numérique pèsent sur l'accélération des rythmes de vie contemporains. La naissance des mouvements *slow* à la fin des années 1980 se construisent en réaction à cette ac-

célération. Alors que la lenteur est souvent synonyme de mollesse, de passivité, voire d'inactivité, considérée aussi comme un obstacle (lenteur administrative, de certaines décisions politiques, de connexions informatiques, etc.), elle est désormais valorisée, notamment par la *slow science*. La lenteur est également associée à la proximité spatiale par opposition à la mondialisation et à la standardisation des modes de vie qui renvoient à la vitesse.

Pamela Quiroga a, par exemple, observé les pratiques spatiales des personnes âgées pauvres de la ville de Recife au Brésil et montre que la lenteur devient partie intégrante de leur quotidien, bien que souvent celle-ci soit plutôt subie que choisie. Se déplaçant essentiellement à pied, elles s'investissent dans leur environnement immédiat, c'est-à-dire qu'elles privilégient des commerçant·e·s à proximité de leur domicile.

*« L'ancrage des rapports au temps dans l'espace tend à agréger la lenteur à la proximité, à l'ancrage local et à la valorisation patrimoniale alors que l'accélération du temps est associée aux notions de mondialisation et de modernité. » - Godillon, Lesteven, Mallet, 2015*

Loin de les opposer, il s'agirait de comprendre comment ces deux rythmes de mobilité peuvent être articulés au sein d'un même espace. Comment concilier les besoins de rapidité des un·e·s et de lenteur des autres ? Marc Wiel propose non pas de diminuer l'ensemble des vi-

tesses mais de « différencier différents types de mobilité ». Marc Wiel établit une hiérarchie de vitesse entre les mobilités. De la moins rapide à la plus rapide : la « mobilité de proximité », la « mobilité d'agglomération », la « mobilité métropolitaine ou interurbaine ». Cette hiérarchisation des vitesses révèle qu'une cohabitation lenteur-rapidité est possible dans un même espace. L'articulation des différents rythmes n'est certes pas sans défis, mais permet « à la fois la promotion de la qualité de vie à l'échelle du quartier et la nécessité d'efficacité à l'échelle métropolitaine. » (Godillon, Lesteven, Mallet, 2015).

Dès lors, la lenteur de la vieillesse semble mal se conjuguer avec la vitesse de la ville, notamment des automobilistes pour qui le territoire a avant tout été pensé (feux de circulation trop rapides, etc.) La ville, comme reflet de la société, prône alors un certain validisme et jeunisme, associés à un culte de la performance et de la vitesse. Face à cette figure de « l'homme pressé »<sup>6</sup>, les espaces urbains doivent permettre une flexibilité des usages selon les pratiques des individus, pour que jeunes et moins jeunes puissent se les approprier. A l'échelle même de l'individu, de nombreuses transformations corporelles s'opèrent (maternité, vieillissement, accident...). Il apparaît ainsi nécessaire de concilier ces deux rythmes de mobilités urbaines pour que les espaces urbains soient inclusifs au sens d'offrir la possibilité d'être pratiqués à la fois, par un corps dynamique et un corps fatigué.

---

6 Colloque organisé par l'association Doc'Géo en octobre 2014

### 3. Espaces urbains et avancée en âge : quelle accessibilité ?

*« L'espace public, par définition, est un territoire à partager entre de nombreux usages diversifiés et successifs : déplacement à pied, à vélo, en fauteuil roulant, en rollers, en transport public, en voiture particulière, mais aussi livraisons, ramassage des déchets, ou encore terrasses de café et autres installations liées à des commerces...*

*La place respective donnée (ou laissée) à chacun de ces usages est représentative de choix de sociétés, de choix politiques et techniques, entre les attentes sociales diverses. [...] Il faut essayer de concevoir un espace public commun sans le saucissonner, sinon on génère des conflits, on disloque des espaces, on crée de la discrimination. »*

*- Catherine Chartrain, « Concevoir des déplacements et des espaces publics pour tous », in Villes et vieillir, Institut des villes, 2004, p213*

Avant toute chose, il convient de faire le distinguo entre deux concepts à ne pas confondre, celui d'adaptabilité et d'accessibilité. Philippe Dard<sup>7</sup> les définit de la manière suivante : d'une part l'adaptabilité caractérise les ressources d'un lieu et de ces équipements en aménagement particulier pour pallier une déficience donnée. La référence est la personne suivant sa situation

et ses besoins propres. Par exemple, c'est le cas de l'adaptation d'un appartement pour une personne en fauteuil roulant (la largeur des portes, des couloirs, les seuils, la salle de bain, les WC, etc doivent permettre le passage d'une personne en fauteuil roulant).

D'autre part, l'accessibilité caractérise le fait que tous les lieux et moyens permettant d'accéder (voirie, trottoirs, transports, seuils...) sont accessibles à toute personne, quelle que soit sa déficience. La référence n'est plus la personne, mais tout le monde. Il n'y a plus d'accès spécifiques pour les un·e·s ou les autres, mais un accès praticable par tous·te·s. (Dard, Institut des villes, 2004). Alors que l'adaptabilité rejoint la notion d'évolutivité, le concept d'accessibilité est

*« par essence trans-territorial et renvoie directement à la capacité des acteurs de l'habitat et de la ville à coordonner leurs approches de l'aménagement. Il ne vise pas à rendre possible des aménagements spécifiques, mais à offrir des aménagements utiles à tous. Il ne peut se concevoir comme éventualité, mais comme effectivité. »*

*- Institut des villes, 2004, p114*

Aujourd'hui, il apparaît plus facile d'adapter car moins coûteux et plus contextualisé. Ainsi, si un logement est adapté aux PMR, l'immeuble ne le sera pas forcément, les trottoirs et les accès aux commerces encore moins. En effet, au-delà du logement, on vit dans un quartier et dans une commune, d'autant plus que l'on remarque un

fort attachement de la part des personnes âgées vis-à-vis de l'endroit où elles habitent. Pour Philippe Dard, adapter un logement sans aménager son environnement urbain conduit à un « consignment à domicile ». On observe qu'il est plus simple de mettre en place des services à domicile pour pallier cet enfermement, que de favoriser l'accessibilité et par là l'autonomie des personnes âgées ou à mobilité réduite. Ainsi, adapter sans rendre accessible devient « un instrument de ségrégation sociale et spatiale, voire d'exclusion » (Institut des villes, 2004).

Par conséquent, concevoir un espace pour tous·te·s, quelle que soit la déficience, revient à garantir à la fois l'accessibilité et la sécurité des lieux. En effet, selon la qualité de leur aménagement, les espaces publics peuvent être des lieux de convivialité et d'autonomie, tout comme des zones de danger et de dépendance. (Chartrain, *Institut des villes*, 2004). L'objectif est d'assurer, le plus longtemps possible, les déplacements des personnes âgées en ville, pour retarder leur isolement progressif. Plusieurs villes l'ont d'ailleurs déjà compris et ont décidé de réaménager leurs espaces publics. Le département des transports de la ville de New York a par exemple lancé le programme « *Safe Streets for Seniors* » (Des rues plus sûres pour les senior·e·s). L'initiative a permis de faciliter les déplacements pédestres en réaménageant près de 7 600 intersections dangereuses. Rallonger le temps de traversées des piéton·ne·s au feu, élargir les trottoirs, abaisser la hauteur de certaines bordures,

<sup>7</sup> Sociologue et directeur de recherche au CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment)



etc a permis de faire chuter de 21% le nombre de décès de piéton·ne·s à New York. Le réseau mondial OMS et les villes labéllisées « amies des aîné·e·s » ont alors repris ces différentes initiatives pour améliorer la ville appréhendée par un·e piéton·ne âgé·e.

La marche, à la fois comme activité physique et comme moyen de transport, est privilégiée par les seniors. L'échelle piétonne de la ville est donc l'échelle la plus pertinente pour penser un espace inclusif. Mathilde Bigo reprend deux principes très proches de ceux de la walkability (Brown et al., 2007) pour appréhender les espaces urbains : la matérialité de ces derniers et la prise en compte de la mobilité spatiale quotidienne des personnes âgées.

## La règle des 5C – Londres

La municipalité de Londres a mis en place « la règle des 5 C » pour permettre aux professionnel·le·s de l'urbanisme de mieux évaluer la qualité des aménagements des espaces urbains praticables à pied. Ils doivent ainsi être :

- \_reliés entre eux : *connected*
- \_accueillants : *convivial*
- \_clairement balisés : *conspicuous*
- \_agréables : *comfortable*
- \_pratiques : *convenient*

Premièrement, la matérialité des espaces urbains est abordée sous l'angle de la sécurisation, du confort mais aussi de l'esthétisme. Les personnes âgées en ville rencontrent de multiples difficultés où leur sécurité est en jeu, comme évoqué précédemment, en raison de leur « déclin moteur et cognitif » (Bigo, 2015, p70). Les résultats issus d'un rapport du PREDIT (2012) montrent que les personnes âgées font appel à des stratégies d'évitement de certaines heures et de certains lieux pour éviter les risques d'accident. L'éclairage, la largeur des trottoirs, les zones piétonnes et le mobilier constituent un réel confort urbain et créant un contexte favorable aux déplacements pedestres des personnes âgées. En somme, avec l'avancée en âge, les obstacles aux déplacements sont généralement plus importants, et les personnes âgées doivent faire face à « la brutalité de l'espace construit » (Oliveira, Abellan, 1994). A contrario,

*« le moindre relief, la moindre aspérité, le moindre obstacle, tout ce qui peut générer de la gêne pour le corps et du sentiment d'insécurité devient une contrainte pour les pratiques spatiales » - Mathilde Bigo, 2015, p70*

Enfin, l'esthétique des espaces publics renvoie à leur attractivité. Un espace propre, bien entretenu et végétalisé sera souvent valorisé par les personnes âgées tandis que des immeubles hauts, des poubelles qui débordent, des mauvaises odeurs n'encouragent pas la marche à pied.

Deuxièmement, Mathilde Bigo souligne la nécessité de prendre en compte les mobilités spatiales et donc la proximité. En effet, il est communément admis qu'avec l'avancée en âge, les déplacements ont tendance à se circonscrire quand l'autonomie décroît. La proximité géographique est donc un élément essentiel à prendre en considération lorsqu'on aborde la question du « bien vieillir ». L'objectif est de pouvoir accéder à une diversité de services (espaces verts, commerces, services médicaux...), sur des distances courtes et à pied, ce qui nécessite une continuité des cheminements agréables entre les équipements (connected de la règle des 5C). Qu'il s'agisse de cheminements piétons, de réseaux de transport avec des arrêts de bus réguliers, l'intérêt est de connecter – sans discontinuités – le lieu d'habitation avec les différents lieux d'intérêt à travers la ville, mais aussi avec les pairs. Ainsi, comme nous l'avons déjà évoqué, penser des espaces urbains accessibles aux personnes porteuses de handicap ou avançant en âge revient d'une certaine manière, à penser plus généralement « le bien être urbain » (Pihet, 2006). Les enjeux d'accessibilité de la ville profitent à toutes et tous, quelles que soient les capacités corporelles. (Bigo, 2015).

#### 4. L'avancée en âge, un facteur de perte de mobilité

##### - Les senior·e·s et la marche : la condition de l'autonomie

*« La mobilité est perçue par les aîné·es comme un moyen de profiter des plaisirs de la vie, tandis que l'immobilité est synonyme de dépression, de peur et de solitude. »*

*- Paula Negron-Poblete, Vieillir et se déplacer dans un environnement de banlieue : les cas de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Nord, in Vieillissement et aménagement, Sébastien Lord et Denise Piché (2018)*

L'amoindrissement physique et l'incapacité de se mouvoir de manière autonome revêt une dimension symbolique très forte pour les personnes vieillissantes. Ne plus réussir à se déplacer à son gré est généralement vécu comme une perte de liberté et d'indépendance. Bien qu'il soit admis que les aménagements des espaces urbains restent peu favorables aux personnes âgées, il s'agit ici d'encourager la mobilité quotidienne des aîné·e·s, pour retarder leur isolement progressif au maximum. Nous allons regarder de plus près quels sont les moyens de déplacement privilégiés par les senior·e·s et comment il·elle·s appréhendent leurs parcours.

On constate que la marche à pied devient le mode de déplacement privilégié à partir de 65 ans. La part modale de la marche à pied est de 40% pour les senior·e·s de plus de 75 ans, contre près de 22% pour le reste de la population française. Compte tenu des tendances démographiques observées, on peut prédire que les espaces urbains seront de plus en plus occupés par

les aîné·e·s. L'avancée en âge induit une perte de mobilité, à la fois en termes de nombre de déplacements et en termes de distance parcourue quotidiennement. « Avec l'âge, l'aire de l'espace circulé tend à rétrécir ». (Haicault, 2003, p4). Ce rétrécissement s'explique naturellement par l'arrêt des déplacements domicile – travail, mais également par la réduction des déplacements du travail domestique, du care.

Toutefois, la marche à pied est bien souvent le seul exercice physique pratiqué, et reste souvent la condition d'une certaine qualité de vie et d'un maintien en bonne santé. La marche présente de nombreux bienfaits physiques mais aussi psychologiques. La marche permet aux personnes âgées

*« de tirer un certain sentiment de fierté de ce qu'elles peuvent accomplir seules, même si cela suppose un certain effort physique ou l'utilisation d'une aide à la marche. »*

*- Negron-Poblete, 2018*

A cela s'ajoute également, un certain sentiment d'indépendance, qui semble être directement corrélé avec le fait de pouvoir se déplacer en autonomie en dehors du logement. Tim Schwanen, David Banister et Ann Bowling<sup>8</sup> (2012) parlent alors de « mobilité indépendante » pour désigner une mobilité où c'est la personne âgée

<sup>8</sup> Tim Schwanen, David Banister, Ann Bowling "Independence and mobility in later life", 2012, p 1 313 - 1 322. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2012.04.001>

qui décide où aller et à quel moment, les gens de l'entourage (ami·e·s, famille, voisin·e·s) ne jouant qu'un rôle d'appui dans ses projets. Les parcours à pied jouent donc un rôle important dans la mobilité quotidienne des aîné·e·s, peu importe la nature du déplacement (utilitaire, récréative, etc.). Marcher constitue donc une activité à part entière. En ce sens, les personnes âgées accordent beaucoup d'importance à la qualité de l'environnement parcouru : l'accessibilité des bâtiments (rampes, portes automatiques), la qualité esthétique (espaces verts, végétation et fleurs, qualité architecturale et patrimoniale...), la présence de personnes procurant un sentiment de sécurité, la mixité des rez-de-chaussée sont des facteurs favorisant la marche chez les personnes vieillissantes. En effet, elles vont généralement laisser de côté les rues exclusivement résidentielles, au profit des rues commerçantes animées, où il est d'une part davantage plaisant de se promener – nous verrons plus tard dans le développement que le lèche-vitrine est une des activités favorites des femmes âgées – et où il est davantage possible de demander de l'aide en cas de difficulté, d'autre part. (Negron-Poblete, 2018).

Valoriser la marche à pied, le plus longtemps possible, chez les aîné·e·s requiert une évaluation des espaces urbains. A cet égard, plusieurs outils ont vu le jour afin d'évaluer le « potentiel piétonnier » de ces derniers. Ce potentiel piétonnier peut se définir comme « le degré de sécurité, d'esthétisme et d'intérêt que possède un itinéraire piéton ». (Lord, Piché, 2018). Les ou-

tils de mesure du « potentiel piétonnier » – provenant du terme walkability qui peut aussi être traduit par « marchabilité » – ont surtout fait l'objet de recherches en Amérique du Nord.

Par ailleurs, on observe une ritualisation des trajets et des horaires de sortie lors de l'avancée en âge. Même si les rituels de déplacement ont toujours existé, les personnes âgées préfèrent souvent rester en territoire connu et sortir à heures fixes. Monique Haicault observe lors de ces entretiens que, certes des femmes âgées s'offrent à la flânerie en centre-ville, mais ce sont toujours selon des trajets familiers. « La seule fantaisie tiendra au choix de la rue empruntée ou à l'attente espérée de quelque rencontre amicale ». (Haicault, 2003, p4).

A l'inverse, de nombreux facteurs viennent décourager la mobilité piétonnière des senior·e·s. On distinguera les facteurs liés aux caractéristiques de l'environnement physique (trottoirs et intersections) de ceux qui relèvent des perceptions individuelles de sécurité et qui donnent aux aîné·e·s ce sentiment de vulnérabilité. Pauline Gauthier<sup>9</sup> a ainsi énuméré les différentes formes que peuvent prendre les difficultés rencontrées par les senior·e·s lors de leurs parcours pédestres. On distingue :

\_les difficultés physiques : fractionner les trajets, faire des pauses, s'asseoir, crainte de chuter, d'être bousculé·e, difficultés à bouger la tête

<sup>9</sup> Pauline Gauthier, cheffe de projets accessibilité au Cerema a rédigé un article intitulé « Accessibilité des espaces publics : place aux aîné·e·s ! » (2021)

pour contrôler l'environnement, besoin d'appuis pour rétablir les déséquilibres

\_ les difficultés cognitives : réaction, attention, anticipation, mémorisation, orientation

\_ les difficultés perceptives : déficiences visuelles et auditives. (Gauthier, 2021).

Ces diverses difficultés rencontrées par les personnes vieillissantes proviennent certes de leurs perceptions et capacités personnelles, mais l'environnement et l'aménagement a aussi son rôle à jouer pour encourager la pratique de l'espace.

A ces difficultés s'ajoutent des obstacles qui augmentent le risque de chute et ceux qui peut provoquer des conflits avec les automobilistes. La peur de chuter est, effectivement, particulièrement présente chez les aîné·e·s. George Renaud rapport dans son ouvrage *La croissance grise* qu'« à New York, 40% des piétons grièvement blessés ou tués dans les rues sont des seniors. A Paris, en 2010, 77,8% des piétons tués et 33% des blessés graves étaient des personnes âgées de plus de 60 ans » (Renaud, 2013, p107). Ainsi, en 2020, l'ONISR<sup>10</sup> évalue la mortalité piétonne à 391 personnes (-19% par rapport à 2019, en partie expliqué par les confinements successifs) mais dont la moitié concerne les senior·e·s de 65 ans ou plus. Cette crainte n'est donc pas totalement irraisonnée.

Celles et ceux qui pourraient éprouver des difficultés à marcher utilisent des marchettes en guise de soutien. Là, encore certain·e·s

<sup>10</sup> Observatoire national interministériel de la sécurité routière

connaissent des inconforts dû à la taille des trottoirs, des objets déposés, les marches d'escalier notamment pour accéder aux commerces et les dénivellations. Leur fragilité impose des pauses régulières. Cependant, elles s'effectuent bien souvent directement sur le trottoir, aux intersections, voire au milieu de la route traversée, lorsque les forces manquent. Ces situations font apparaître le manque évident de lieux de pause, disposés de manière régulière sur les parcours pédestres.

Par conséquent, la marche à pied permet, certes de maintenir un mode actif et de retarder l'isolement des aîné·e·s. Cependant, si les déplacements piétons augmentent avec l'âge, le risque d'accident aussi. Il·elle·s ont des besoins spécifiques et donc la réponse en termes d'aménagement doit l'être également. En effet, comme le souligne Mathilde Bigo dans sa thèse, l'amélioration de la « marchabilité » d'un espace a pour directe conséquence un meilleur rapport à l'espace public permettant une meilleure santé physique, et favorisant ainsi les liens sociaux.

La voiture est, dans l'esprit de beau-

*« Grâce à ces aménagements qui soutiennent une vie hors du domicile, les aîné·e·s se sentent partie prenante de la société, et inversement la société face à leur présence dans l'espace public prend conscience de leur existence. » - Lord et Piché, 2018, p268*

### - Les senior·e·s et la voiture : conduire... le plus longtemps possible

coup, et encore plus des senior·e·s, synonyme de liberté et d'indépendance car elle permet de se déplacer de façon autonome, pour faire des courses, rendre visite à des proches, se rendre à des rendez-vous médicaux, etc. L'arrêt de la conduite revient du même coup au renoncement de cette indépendance. C'est en particulier le cas dans les territoires ruraux ou éloignés des centres urbains, où les réseaux de transports en commun ne parviennent pas à pallier à l'absence de la voiture individuelle. « C'est donc toute l'organisation de la vie quotidienne qui s'en est bouleversée » (Renaud, 2013, p112). Pour les personnes âgées, l'arrêt de la conduite est vécu comme un événement traumatisant car allant de pair avec un retrait social d'une part et marquant officiellement la reconnaissance de son vieillissement. Quel que soit l'âge, renoncer à son statut d'automobiliste apparaît comme douloureux car étant vécu comme une entrée dans la vieillesse, voire dans la dépendance d'autrui. (Espinasse<sup>11</sup>, 2006). Pourtant, si les personnes âgées abandonnent la conduite c'est bien souvent à cause du stress et du danger croissant que représentent les trajets en voiture : pertes de réflexes, diminution de l'acuité visuelle et auditive, rétrécissement du champ de vision, baisse de l'attention, risque de somnolence, prise de médicaments, etc. De plus, il-elle-s sont souvent perçu·e·s par le reste de la

11 Catherine Espinasse, *Le deuil de l'objet voiture chez les personnes âgées*. Groupe de suivi II du Groupe Opérationnel n°1 Mobilité, territoires et développement durable. 2006

population comme dangereux·euses. Il apparaît donc légitime de s'interroger sur le moment à partir duquel la conduite des plus âgé·e·s doit être réglementée, en introduisant par exemple un contrôle médical pour évaluer les aptitudes à conduire. Or les conducteur·trice·s âgé·e·s ne provoquent pas plus d'accident que la moyenne des automobilistes. Car bien souvent il-elle-s compensent la baisse de leurs capacités en roulant moins vite et en évitant de conduire dans des conditions difficiles. Conduire sur l'autoroute, conduire de nuit ou par mauvais temps, conduire lorsque le trafic est dense sont des situations que les personnes âgées évitent car apparaissent comme plus stressantes et plus risquées pour les autres et pour soi-même. (Renaud, 2013, Broussy, 2013).

Or, bien que les senior·e·s soient moins souvent victimes d'un accident de la route, ces accidents sont plus souvent mortels. Les personnes âgées n'ont pas davantage d'accidents que les autres classes d'âge, mais lorsqu'elles sont confrontées à un accident, elles survivent moins bien aux blessures. En 2020, l'ONISR<sup>12</sup> affirme qu'en termes de risque (mortalité rapportée à la population) :

*«les tranches d'âge les plus à risque sont chez les hommes, entre 20 et 24 ans (135 tués par million de jeunes), puis au-delà*

12 Observatoire national interministériel de la sécurité routière

*de 90 ans (121 tués/M). [...] Le niveau de risque maximal pour les femmes est de 42 tués/M chez les 80-84 ans, 38 tués/M chez les 85/89 ans, 36 tués/M chez les 75-79 ans, puis enfin 33 tués/M chez les jeunes femmes de 20-24ans» - Broussy, 2013, p89*  
C'est pour cela que Geneviève Jürgensen estime que « si l'usage du volant devait être retiré aux catégories d'âge les plus accidentogènes, partout dans le monde, on s'accorderait, chiffres en mains, à exclure les 18-25 ans de la circulation. »

Enfin, on remarque que l'utilisation de l'automobile a nettement progressé pour les plus de 60 ans – en particulier pour les femmes qui ont progressivement plus accédé au permis de conduire –. Les femmes âgées sont de plus en plus nombreuses à conduire seules, en témoigne la part croissante de ménages de retraité·e·s ayant deux véhicules. Même si davantage de ménages âgé·e·s possèdent une voiture qu'auparavant, les usages n'en restent pas moins homogènes. Claude Dumas dans *Gérontologie et société* distingue deux catégories de conducteur·trice·s âgé·e·s en fonction de leurs usages. D'une part, celui-celle dont l'aire de mobilité est proche d'un·e actif·ve. Grâce à leur grande disponibilité liée à la retraite, ces «jeunes senior·e·s» jouent souvent le rôle d'accompagnant·e pour les déplacements de personnes qui n'ont pas le permis de conduire ou ne conduisent plus. D'autre part, nous avons le·a conducteur·trice âgé·e dont l'aire de mobilité est plus restreinte et qui limite l'usage de la voiture en regroupant ses sorties.

C'est souvent un·e usager·ère des centres commerciaux car ils permettent de regrouper un certain nombre de services, d'éviter les problèmes de stationnement et de marcher à pied sur une trop longue distance. (Dumas, 2012).

Contrairement aux idées reçues, les senior·e·s n'empruntent pas tant que ça les transports en commun, ou a minima ne les appréhendent pas tous de la même manière que la marche à pied et la voiture qui constituent à l'évidence une certaine liberté de déplacement. Les transports publics peuvent en revanche être

## Le Senior Citizen Mark – Japon

Le Japon a proposé la mise en place d'une vignette à destination des personnes âgées conductrices. Au même titre que les jeunes conducteur·ice·s doivent apposer un autocollant «A» pour inviter les autres usager·e·s de la route à adopter une conduite attentive, les conducteur·ice·s âgé·e·s de plus de 75 ans ont pour obligation de rouler avec cette vignette. En France, un tel autocollant semble être vu comme un objet de stigmatisation, mais au contraire, peut-être faut-il considérer cela comme un élément pour prolonger au maximum la conduite des personnes âgées, garantissant leur autonomie le plus longtemps possible.

sources d'angoisse ou d'insécurité. En France en 2019<sup>13</sup>, 5% des déplacements des personnes de plus de 75 ans se faisaient les transports en commun – contre 56% en voiture et 37 % à pied –. A titre de comparaison, les 19-24 ans réalisaient 20% de leurs déplacements en transports en commun.

Si nous reprenons les trois classes d'âge de la vieillesse explicitées précédemment, on comprend bien que chaque « vieillesse » a des attentes spécifiques dans les transports. Il ressort que pour les « jeunes retraité·e·s actif·ve·s », les transports collectifs sont trop contraignants vis-à-vis de la liberté qu'offre la voiture individuelle. Pour les senior·e·s fragiles, les transports publics sont progressivement considérés comme une alternative à la voiture qui apparaît plus risquée. Enfin, pour les aîné·e·s en fin de vie et fortement dépendant·e·s, les transports en commun représentent la dernière recours à la mobilité. Les senior·e·s ont donc des besoins particuliers et très divers : davantage de flexibilité pour certain·e·s, davantage de confort, de sécurité et de contact humain pour d'autres, ou encore un service personnalisé et d'assistance pour les plus dépendant·e·s. (Broussy, 2013, p94).

Les difficultés rencontrées par les personnes vieillissantes ou à mobilité réduite sont

13 SDES, Enquête mobilité des personnes 2018–2019. Disponible à l'adresse : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/commentaires-francais-se-deplacent-ils-en-2019-resultats-de-lenquete-mobilite-des-personnes>

multiples : l'attente du bus – de nombreux arrêts de bus ne disposent pas encore de bancs – ; la montée à bord des bus – trop haut, trop éloigné du trottoir – ; le risque de chute – conduite parfois trop brusque aux démarrages – ; les escaliers des stations de métro, etc. Mais aussi l'angoisse de ne pas avoir le temps de sortir de la trame de métro ou du bus, le sentiment d'insécurité autour des gares ou de certaines stations et le risque d'être compressé·e sont autant de situations qui sont sources d'inquiétude pour les personnes vieillissantes. Ce qui peut ensuite, venir décourager les aîné·e·s à sortir de chez eux·elles. (Renaud, 2013, p112).

*« La fréquence d'usage des transports pour les personnes âgées est directement liée à leur pénibilité. Une limitation majeure est ainsi la distance à parcourir à pied entre le lieu de départ ou de destination et le point d'arrêt ou la station. La notion de pénibilité doit être intégrée lors de l'analyse de la chaîne de déplacement, ce qui n'est pas toujours fait dans les études d'accessibilité trop centrée sur le fauteuil roulant. » - C. Dumas, 2012*

Toutefois, l'usage des transports en commun ne se réduit pas aux déplacements. La signalétique, l'accès aux services d'information ou encore l'achat des billets peuvent également constituer des obstacles.

Enfin, il existe de plus en plus de dispositifs où ce n'est plus la personne qui s'adapte au moyen de transport, mais les transports à la population vieillissante. Les formules de transport à la demande fleurissent un peu partout notamment dans les territoires ruraux où le maillage des transports publics est incomplet.

# CONCLUSION/ DEUX VULNÉRABILITÉS CUMULÉES PAR LES FEMMES VIEILLISSANTES

Au terme de ce premier chapitre, cette ville faite « par et pour les hommes » (Raibaud, 2015) transparait dans de multiples cas : la sur-représentation voire l'exclusivité des hommes dans certains espaces, la très faible présence symbolique des femmes dans les noms des rues, les difficultés à concilier vie professionnelle et vie privée entravant les mobilités quotidiennes féminines, le harcèlement de rue, et de manière plus générale, le sentiment d'insécurité des femmes. Ainsi, l'usage des espaces urbains est loin d'être neutre. « Appréhender le genre par l'espace, c'est donc aussi confronter ce rapport de pouvoir asymétrique aux discontinuités quotidiennes. » (Luxembourg, Labruyère, Faure, 2020, p272). En effet, les pratiques spatiales des femmes en ville révèlent d'une part des parcours hachurés et d'autre part un long travail d'intériorisation de la « peur sexuée » (Lieber, 2008) qui s'observe grâce aux tactiques d'évitement mises en place par les femmes. La ville renferme donc les femmes à l'intérieur de « murs invisibles » (Di Méo, 2012) (dé) limitant leurs pratiques des espaces urbains possibles.

Par ailleurs, il conviendrait de changer notre regard sur l'avancée en âge pour ne plus penser le vieillissement comme une phase d'affaiblissement inéluctable et identique pour chacun-e. Au contraire, il existe une diversité de figures du vieillir dont les corps façonnés par les parcours de vie différent. La ville semble im-

poser une accélération des rythmes restreignant la personne âgée désireuse de pratiquer le monde urbain. Les capacités corporelles diminuant avec l'âge conduisent les individus vieillissants à se déplacer plus lentement dans la ville. Ces besoins de lenteur interrogent à la fois la proximité spatiale et l'accessibilité. L'avancée en âge engendre une circonscription des parcours urbains, ce qui place la marche à pied comme moyen de déplacement privilégié des aîné-e-s. La marche à pied retarde l'isolement mais peut aussi être considérée comme la condition sine qua non de l'autonomie de la vieille personne. Une flexibilité ou une modulari-

té des usages et des pratiques de la ville doit ainsi être garantie afin qu'un corps dynamique comme un corps fatigué puisse s'appropriier les espaces urbains. C'est ainsi, que le présent mémoire se propose d'interroger les individus qui cumulent les deux vulnérabilités que sont le fait d'être agé-e et le fait d'être femme en ville. Or, améliorer l'accès et l'appropriation des espaces urbains par les femmes âgées permet, de manière concomitante, d'améliorer la place « de toutes les personnes discriminées qui nécessitent du soin, de l'affection, de la sollicitude. » écrit Yves Raibaud.



Figure 12 : « Parc Léon, Barbès », série Les Intruses. Œuvre lauréate de l'appel à projets de la Ville de Paris Embellir Paris, produite par l'Institut des cultures d'Islam avec le soutien de Emerige Mécénat | Randa Maroufi, 2019



## CHAPITRE 2/ LES FEMMES AÎNÉES, DES CITOYENNES EFFACÉES

---



## Partie 1/ « Une femme âgée est deux fois femme » – M. Charrel

### 1. Un angle mort de la recherche

*« Montrer un corps vieilli est rédhibitoire dans notre société qui valorise la beauté et la jeunesse des femmes, sans se préoccuper autant du corps des hommes. [...] Est-ce cela, la vieillesse, non seulement, accepter d'être invisible aux yeux des autres, les hommes, les jeunes, mais participer pleinement à cette invisibilité en se cachant, en cachant son corps et ses rides ? »*  
- Isabelle De Courtivron in *Qui a peur des vieilles ?* Marie Charrel, p22

Nous partons du constat que les travaux sur la vieillesse le font rarement sous l'angle du genre. Pendant longtemps, les femmes ainsi que les personnes âgées ont été absentes de la recherche urbaine d'une part, et des préoccupations des aménageurs et des urbanistes d'autre part. Dans ce contexte, que penser de la place des femmes âgées dans l'urbanisme ?

*«L'occultation du genre dans un grand nombre d'études urbaines semble s'accroître lorsqu'il s'agit des vieux et en particulier des vieilles femmes.» - Simone Pennec, 2004*

Les femmes vieillissantes sont souvent perçues dans les sciences sociales comme «consommatrices de soins ou des pivots dans le réseau des solidarités familiales et de voisinage» (Attias-Donflut, 2001). Or, elles sont bien loin de se limiter à ces rôles. Les aînées sont des sujets sociaux urbains à part entière. Cette invisibilité

des femmes âgées dans les travaux de sciences humaines et sociales s'observe jusque dans les années 1980, où elles deviennent un objet de recherche, largement étudié par des femmes. La revue d'histoire et d'anthropologie des femmes dirigée par des féministes militantes, *Pénélope*<sup>1</sup>, consacre ainsi son dernier numéro en 1985 à la vieillesse féminine. Claudine Attias-Donflut y dit que la vieillesse des femmes est un «objet incongru au statut scientifique doublement dévalué, parce qu'il traite des femmes et de vieillesse» (2001, p199).

Dans sa thèse, Mathilde Bigo affirme qu'il existe deux postures scientifiques qui expliqueraient l'invisibilité des femmes âgées : la vision androcentrée et la vision neutre, asexuée de la vieillesse. D'une part, l'androcentrisme des théories sur le vieillissement tient au fait que «la définition du temps humain a été pensée selon des parcours de vie traditionnellement masculins» (Haicault, Mazzella, 1997 in Bigo, 2015, p37). On pense notamment à la retraite, moment où les hommes cessent leurs activités professionnelles. Les travaux sur la vieillesse ont par conséquent concerné majoritairement les hommes.

D'autre part, on présente souvent les personnes âgées comme asexuées. V. Caradec (2012) évoque la « mise en suspension du genre » dans les études sur les « personnes âgées » ne distinguant pas les hommes des femmes âgées. Il dénonce également la vision « neutre » du vieillissement.

<sup>1</sup> Vieillesse des femmes (Cribier dir.) Revue *Pénélope*, n°13, 1985

### - Les femmes absentes des études sur la vieillesse

sement, qui en réalité est masculin. Les résultats de travaux sont masculinisés alors qu'ils ont été réalisés sur des femmes. En gériatrie, en 1868, l'ouvrage « Leçons sur les maladies du vieillard » neutralise – ou plutôt masculinise – les observations réalisées sur des femmes âgées de l'hôpital Salpêtrière<sup>2</sup>. (Bigo, 2015).

Selon C. Attias-Donfut (2001, p205) cette insuffisance de rigueur scientifique serait « sans doute à l'origine de la thèse de l'«androgynisation » avec l'âge, qui postule une atténuation des différences sexuelles à mesure du vieillissement», occultant les rapports sociaux de sexe à la vieillesse. D'après C.G Jung (1933), à l'heure de la vieillesse, les hommes développeraient davantage leur anima (principe féminin) alors que les femmes leurs animus (principe masculin). «En perdant leur capacité procréatrice et donc un peu de leur qualité féminine, les femmes se rapprochent-elles de l'ordre et du pouvoir masculin ?» (Attias-Donflut, 2001, p205). Astrid Stuckelberger et François Hopflinger répondent que la transgression du rôle féminin par les femmes âgées tient au fait qu'elles se retrouvent souvent seules et obligées d'adopter des comportements généralement attribués aux hommes, ainsi qu'au changement des normes sexuelles dans la société. (Stuckelberger, Hopflinger, 1996) Les changements apparemment psychologiques qui sur-

<sup>2</sup> Charcot, 1868. *Leçons sur les maladies du vieillard* étudié par Katz (2002) dans *Les vieilles dames de Charcot*. Cahiers du genre, n°31, pp105-128.

viennent au cours du vieillissement se révèlent tenir bien davantage à des changements de rôles, à la fois familiaux et sociaux qu'à des pseudo-caractères féminins ou masculins. La fin des contraintes professionnelles et familiales (le départ des enfants, et souvent la solitude) entraîne aussi un affranchissement des normes de comportements sexués, liés à ces rôles. » (Attias-Donfut, 2001, p205).

*« Je suis typique de la génération des féministes des années 1970, qui a rejeté la question de l'âge, pour qui ce n'était pas le problème premier » - Michelle Perrot*

Inversement, la question du vieillissement est assez peu présente dans les études de genre. Les études de genre ont effectivement d'abord donné de l'importance « aux périodes de la vie où il y a domination masculine » (Feller, 1998). Ainsi, les travaux sur le genre se sont concentrés sur les femmes dites « actives » afin de mettre en lumière les inégalités salariales et autres discriminations que le monde du travail engendre, mais aussi celles liées à la famille (division sexuée du travail domestique, charge mentale, etc.). V. Caradec explique également que les études de genre ont fait l'impasse sur la vieillesse parce que les sociologues féministes auraient été réticentes à travailler sur ce sujet, déjà largement dévalorisé dans notre société. Mathilde Bigo résume ce silence par :

*« Le manque de dimension genrée à la vieillesse serait donc la conséquence de la faible interaction entre la sociologie de la vieillesse et les études de genre. » - Bigo, 2015, p38*

En France, Simone de Beauvoir a été une des premières grandes voix féminines et féministes à écrire sur *La vieillesse*, titre de son essai paru en 1970. Elle a ainsi participé à rendre visible la vieillesse féminine. Même si son essai traite bien plus largement des hommes que des femmes, la vieillesse des femmes est abordée de manière encore plus sombre. (Attias-Donfut, 2001). Aux Etats-Unis, d'autres chercheuses – notamment Barbara McDonald's puis Cynthia Rich et Bettu Friedan – se sont emparées du sujet en croisant féminisme et âgisme. Barbara McDonald considérait que l'âgisme était une question centrale du féminisme : le dégoût des jeunes femmes envers les corps vieillissants résulte de « normes diffusées par une société de consommation sexiste survalorisant la jeunesse et la nouveauté » (Charrel, 2021). En somme, la hiérarchisation entre les « jeunes femmes objets de désir et les ménopausées mises au banc » seraient aussi le fruit de « la domination masculine et consumériste » (Charrel, 2021). A cela s'ajoute la conception patriarcale de la famille, où la mère est au service des enfants. Par extension, Barbara McDonald explique que « les femmes mûres sont censées être au service des plus jeunes et donc d'à peu près tout le monde. » (Charrel, 2021, p211).

### - La vieillesse, un impensé du féminisme

Depuis deux décennies, les *age studies* (littéralement « les études de l'âge ») anglo-saxonnes renouvellent la réflexion sur la vieillesse féminine. En France, on voit apparaître de plus en plus d'ouvrages universitaires ou grand public évoquant le vieillissement au cinéma, dans les médias, dans la littérature, ou abordant la ménopause et la sexualité des aîné·e·s. M. Bessin et M. Blidon ont par exemple consacré un article sur la « déprise sexuelle »<sup>3</sup> (2011). Cet élément très souvent occulté par les travaux sur la vieillesse, alors que la retraite est bel et bien « une nouvelle tranche de vie où se jouent et se confrontent les identités de genre. » (Bigo, 2015, p38).

Ainsi, l'idée de ce mémoire sur les femmes âgées part du constat d'un manque d'études sur ces dernières, à la fois du côté des études féministes que du côté de la recherche en sciences sociales et en gérontologie. Dans l'avant-propos de l'ouvrage *Conditions féminines et vieillissement* (1995), Michèle Charpentier et Anne Quéniart parlaient de « majorité silencieuse » et dénonçaient le fait que « la recherche, l'intervention et la formation en gérontologie sont restées peu loquaces en ce qui concerne l'expérience féminine du vieillissement, surtout dans les écrits en français » et que « même les groupes de femmes ont donné peu écho à la voix

3 Marc Bessin, Marianne Blidon, « Déprises sexuelles : penser le vieillissement et la sexualité ». <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.4000/gss.2241>

## 2. La dévalorisation de la vieillesse féminine

**« Dans une société qui idéalise voire sacralise la jeunesse, on devient vite "trop vieux" et plus vite encore "trop vieille" »**

- Odile Plan, Katerina Zekopoulos, Sophie Dancourt, Nicole Raoult, « L'âgisme » in *Pour* (n°242), p61-72, 2022

des plus âgées » (Charpentier 1995).

Pour de nombreuses femmes l'âge est un sujet tabou. Alors que les sociétés occidentales connaissent un vieillissement de leur population, elles vouent un culte toujours plus grand au corps jeune et dynamique. Même si l'âgisme concerne les deux genres – les hommes peuvent par exemple être victimes de discriminations dans le monde professionnel – mais les femmes, en sus de l'âgisme, sont confrontées au sexisme. Cécile Charlap<sup>4</sup> écrit notamment que « les femmes vieillissent plus précocement que les hommes. Leur avancée en âge est décrite avec un vocabulaire relevant du registre de la perte et du déclin très péjoratif, tandis que pour les hommes les mots employés sont plus valorisants, évoquant la maturité et l'expérience. » En effet, un homme sera valorisé par ce qu'il fait alors que la femme sera jugée sur son apparence (jeune, mince, blanche, valide...).

Simone de Beauvoir soulignait déjà en 1970 dans *La Vieillesse* que l'on ne parle jamais de « belles vieillardes », au mieux on dira « une

4 Sociologue et autrice de l'ouvrage *La fabrique de la ménopause*, 2019

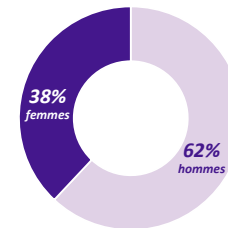
charmante vieille femme », alors que l'on ne se prive jamais d'admirer de « beaux vieillards ». « Les cheveux blancs et les rides ne contredisent pas cet idéal viril » (De Beauvoir, 1970). A contrario, le terme « vieille peau » par exemple montre à quel point la femme âgée s'éloigne des rôles qui lui sont imposés par la société patriarcale, à savoir plaire et enfanter. La vieille est un « objet périmé », à la différence de l'homme qui est « mûr ». Il y a donc double peine pour la femme vieillissante : le fait d'être femme et d'être vieille.

L'âgisme interagit avec d'autres formes de stéréotypes, préjugés et discriminations, et vient ainsi renforcer le sexisme, le racisme, mais également toutes les inégalités sociales (intersectionnalité). Dans son article fondateur « Le double standard du vieillissement » (1972), Susan Sontag décrit les effets cumulatifs de l'âgisme et du sexisme. Pour elle, le vieillissement féminin est jugé beaucoup plus sévèrement que celui des hommes. Cette différenciation de jugement entraîne pour les femmes dans « une course infernale contre la montre, une bataille contre le temps impossible à gagner, quoi qu'en disent les promesses marketing de l'anti-âge ». (Plan, Zekopoulos, Dancourt, Raoult, 2022). Le vieillissement n'est donc pas neutre du point de vue du genre. Susan Sontag montre également qu'en matière de séduction, deux modèles masculins coexistent généralement, celui du jeune homme et celui de l'homme mûr. En revanche, du côté féminin, seul celui de la jeune femme existe. Les femmes sont ainsi dépréciées avec l'âge, alors que le vieillisse-

### - Sexisme et âgisme, la paire infernale

ment masculin va devenir comme une « valeur ajoutée » (charme, charisme, savoir, pouvoir, richesse...). C'est ainsi que lorsqu'on salue la beauté de Meryl Streep, il est aussitôt ajouté « pour son âge », ou qu'elle est « bien conservée ». Ce qui ne sera rarement le cas des acteurs masculins. Nous verrons juste après que « le sexisme et l'âgisme sont les deux faces d'une même pièce » (Charrel, 2021), à l'origine de la disparition des écrans des femmes de plus de 50 ans.

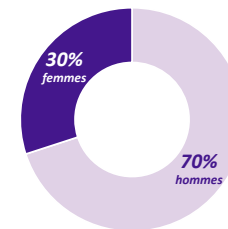
*« Nul ne doute que les hommes fragilisés par le mythe néfaste de la virilité souffrent eux aussi du basculement vers la vieillesse dont l'impuissance est l'un des premiers signes concrets et qui peut mener au désespoir, mais les femmes qui ont écrit à ce sujet comparent rarement leur déclin personnel à un déclin plus vaste de la société peut-être parce qu'elles n'ont pas peur de perdre une puissance qu'elles n'ont jamais eu. »* - Isabelle De Courtivon



#### RÉPARTITION DES RÔLES F/H TOUS LES ÂGES CONFONDUS

1,5 fois moins de chance de travailler au cinéma si on est une femme

Nombre total des rôles : 4 813



#### RÉPARTITION DES RÔLES F/H ATTRIBUÉS AUX PLUS DE 50 ANS

Passé 50 ans l'écart se creuse, la situation se dégrade pour les femmes.

Double peine : sexisme et âgisme

Nombre de rôles tenus par des plus de 50 ans : 997

Figure 13 : Répartition des rôles entre hommes et femmes dans les films français sortis en 2016 | Radio France, AAFA

## «Le syndrome du couvent» : la disparition des femmes de plus de 50 ans au cinéma

Pour Sophie Dancourt, fondatrice du média *J'ai piscine avec Simone* donnant de la visibilité aux femmes de plus de 50 ans, l'expression «syndrome du couvent» semble parfaitement décrire l'injonction qu'ont les femmes à disparaître des écrans, lorsqu'elles passent le «cap fatidique» des 50 ans. Elle évoque donc cette période où les veuves devaient quitter la société des vivants pour partir au couvent.

Les chiffres le montrent bien, au fur et à mesure de l'avancée en âge, les femmes disparaissent peu à peu. Cela signifie que lorsque le public voit des personnes de plus de 50 ans à l'écran, il voit massivement des personnages masculins.

En somme, soit les plus âgées sont absentes, soit elles jouent des seconds rôles ou des rôles stéréotypés, liés essentiellement à la sphère privée. Elles sont alors définies en tant que mères, grands-mères, femmes de ou copines de. Ce constat réduit drastiquement la réalité. (Cerdan, Petit, 2022)

*« Le souci anxieux de vouloir conserver l'apparence de l'extrême jeunesse a pour effet de polariser les catégories de jeunes et de vieilles. » - Mona Chollet, Sorcières, La puissance invaincue des femmes, 2018*

La vieillesse, et en particulier celle des femmes, est associée à des images dévalorisantes, à la fois en termes d'apparence physique (faiblesse, laideur, déchéance) que de facultés intellectuelles. Les sociétés occidentales semblent obsédées par la jeunesse et l'apparence, ce qui oppose alors frontalement la fragilité du corps vieillissant au dynamisme du corps jeune. La vieillesse est effectivement souvent présentée comme un risque ou une maladie contre laquelle il faudrait lutter.

En 1999, Kathleen Woodward a montré que

*« sous prétexte de guérir la vieillesse, la culture de masse produit à la fois l'invisibilité et l'hyper-visibilité du corps des vieilles femmes : la dichotomie entre la beauté et les soi-disant ravages du temps, évoquant par analogie la dichotomie entre la santé et le handicap associé à la vieillesse, est quotidiennement réaffirmée à travers les médias et la publicité (notamment celle des produits de beauté « anti-âge »), qui distillent aussi de l'anxiété dans leur sillage. » - Claudine Attias-Donflut, 2001*

Perla Servan-Schreiber (in Asmane, 2021) pense en effet que les médias et le marché des cosmé-

### - La femme âgée comme objet de dégoût social

tiques sont responsables de ce jeunisme, défini comme « la tendance à exalter la jeunesse, ses valeurs et à en faire un modèle obligé » par le dictionnaire Larousse. La sociologue Rose-Marie Lagrave a par exemple écrit que « rester jeune quand on est vieille est devenu un marché florissant » (Plan, Zekopoulos, Dancourt, Raoult, 2022). Marie Charrel s'est essayé à le comptabiliser : les soins antirides pèsent 162 millions d'euros en 2017 en France, et les injections d'acide hyaluronique et de Botox 3,6 millions d'euros.

La dévalorisation de la vieillesse, et en particulier celle des femmes, laisse penser que si les femmes vieillissent, les hommes, quant à eux, mûrissent (Caradec, 2012).

*« Les hommes ne vieillissent pas mieux que les femmes ; ils ont seulement l'autorisation de vieillir. [...] Alors que l'on se moque des hommes qui se teignent leurs cheveux, personne ne juge ridicule que la majorité des femmes teignent les leurs. » - Mona Chollet, 2018, p138*

Les cheveux blancs, comme marqueurs d'expérience, seraient jugés comme menaçants chez les unes, et comme séduisants chez les autres. Jacques Brel dans sa chanson *Les vieux* (1963) distingue d'un côté le vieux qui est «vieux» et de l'autre la vieille qui est «laide».

Dans l'imaginaire collectif, la jeunesse est le seul vecteur de la beauté. Alors que la virilité de l'homme ne s'amointrit pas au fur et à mesure des années, les stéréotypes de la beauté ap-

paraissent incompatibles avec l'arrivée des rides (Bigo, 2015). On retrouve l'idée selon laquelle la valeur d'une femme réside en sa fertilité et sa jeunesse dans les classiques des studios *Disney* comme *Blanche-Neige et les 7 nains* ou *La Belle au bois dormant* où de vieilles sorcières sont opposées aux jeunes beautés, et en sont jalouses.

Les traditions et les légendes ont transformé la femme vieillissante en vilaine sorcière au nez crochu, suscitant à la fois peur et admiration. L'Église a joué un grand rôle dans la diabolisation de la femme âgée en réduisant la femme à sa fonction génitale. La femme ménopausée ne peut plus procréer, elle perd alors son utilité pour la société et ne suscite plus le désir puisqu'elle est stérile. Moralement, elle ne peut donc plus avoir de sexualité active. Autrement dit, la fin de la fécondité serait associée à la fin de la sexualité (Perrig-Chiello, 2001). La femme entre dans la vieillesse lorsqu'elle ne peut plus enfanter. La ménopause serait « censée la faire basculer dans un au-delà de la féminité » (Caradec, 2012, p4). Pour Rose-Marie Lagrave, une fois vieilles, les femmes sortent du « marché sexuel » les reléguant ainsi au rang de *vetula* (femme âgée en latin) devenant alors « l'incarnation de la laideur et de l'abject » (Charrel, 2021)

Convaincus que les chasses aux sorcières éradiqueront l'emprise du diable sur le monde, des dizaines de milliers de femmes sont brûlées dans toute l'Europe et aux États-Unis durant près d'un siècle. Les bûchers de sorcières seront de moins en moins nombreux à partir du siècle des

Lumières, qui marquera le triomphe de la raison et le retour des femmes intellectuelles. (Chollet, 2018).

Ainsi, comme la femme âgée « devient inutile », dans la mesure où elle « ne peut plus travailler, enfanter », et qu'elle « n'est plus considérée comme belle ou agréable à regarder pour les hommes » (Chollet, 2018, p138). Le corps féminin vieillissant agit comme « un rappel du fait que les femmes ont un « soi » qui n'existe pas que pour les autres »<sup>5</sup>. Même si les femmes situent le passage à la vieillesse plus tard (75-79 ans) que les hommes (64-72ans), pour les femmes, le sentiment de vieillir provient essentiellement du regard des autres. La stigmatisation de la vieillesse féminine reflète l'attitude misogyne de notre société. (Perrig-Chiello, 2001)

Bien que les chasses aux sorcières n'aient plus lieu, le dégoût procuré par le corps de la femme vieillissante et l'idée selon laquelle sa sexualité est contre-nature habitent encore nos représentations sociales. Marie Charrel dans son livre *Qui a peur des vieilles ?* s'interroge :

*« Pourquoi cet opprobre persistant sur l'âge des femmes ? Pourquoi ce regard toujours ambivalent sur la vieillesse objet tantôt de respect tantôt de rejet ? [La société] vieillit mais vénère une jeunesse qui lui ressemble de moins en moins, elle nous enjoint à nous respecter tels que nous sommes, mais aussi*

<sup>5</sup> Cynthia Rich, « The women in the tower », in *Look me in the eye*, Barbara Macdonald

*à rentrer dans la norme, elle prie les femmes de ne pas tricher, de se montrer authentique, mais elle survalorise celles qui savent rester minces jolies et paraître jeunes.» - Marie Charrel, 2021, p10*



Figure 14 : **Les sorcières du studio Disney**  
| The blue hutch, 2015

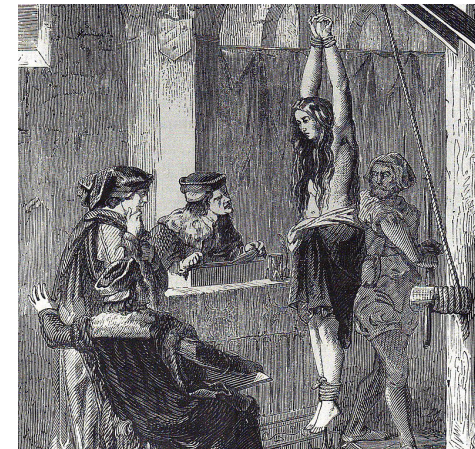


Figure 15 : **Femme accusée de sorcellerie et torturée**  
| Gravure française du XIXe

### 3. Les spécificités de l'avancée en âge féminin

On l'entend partout, la population vieillit, mais paradoxalement on parle très rarement du poids démographique que seront les femmes âgées. Les femmes âgées sont omniprésentes aux âges avancés, cependant leur apparition est marginale dans la sphère publique (médias, arts, sciences, politique...). Leur invisibilité rentre en contradiction avec le changement démographique de ces dernières décennies.

Au 1er janvier 2022, 14,2 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus résident en France, dont 57% sont des femmes. Du fait de leur plus grande longévité, leur part croît avec l'âge : elles représentent 53% des personnes âgées de 65 ans, 57% de celles de 80 ans, et 77% de celles de 95 ans<sup>6</sup>. Les femmes sont donc largement majoritaires aux âges avancés, et plus l'âge avance, plus ce phénomène de « féminisation de la vieillesse » prend de l'ampleur.

En 2023, parmi les 30 000 centenaires, seulement 4 300 sont des hommes<sup>7</sup>. On estime donc qu'il y aurait environ deux femmes pour un homme chez les plus de 80 ans et 6 pour 1 chez les centenaires. Après 110 ans, les personnes appelées les « supercentenaires » sont presque exclusivement des femmes, selon le *Gerontology Research Group*, groupe international d'experts

6 « Femmes et hommes, l'égalité en question », INSEE, Edition 2022

7 « 30 000 centenaires en France en 2023, près de 30 fois plus qu'en 1970 », Nathalie Blanpain, INSEE. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7234483#titre-bloc-4>

en gérontologie.

Cette supériorité numérique s'explique de manière évidente par l'espérance de vie féminine largement supérieure à celle des hommes. En un siècle, l'espérance de vie des femmes est passée de 48 ans à 85,2 ans en 2022, contre 79,3 ans pour les hommes. Guy Di Méo met en évidence un paradoxe intéressant. Contrairement aux autres groupes dominé par le « système capitaliste patriarcal », les femmes apparaissent comme numériquement plus nombreuses à la fois dans les études supérieures et au sommet de la pyramide des âges (Di Méo, 2015).

*« Quelle différence quant à la situation objective d'autres catégories sociales et politiques dominées et exploitées ! Je pense en particulier aux ouvriers de l'industrie et des mines, aux travailleurs agricoles, aux esclaves du passé que l'on ne retrouvait jamais, omniprésents ou seulement présents, au sommet de la pyramide des âges... Encore moins au lycée, à l'université ; partout où l'on repère aujourd'hui de fortes concentrations de femmes ! » - Guy Di Méo, 2011, p35*

#### - La vieillesse, un monde de femmes

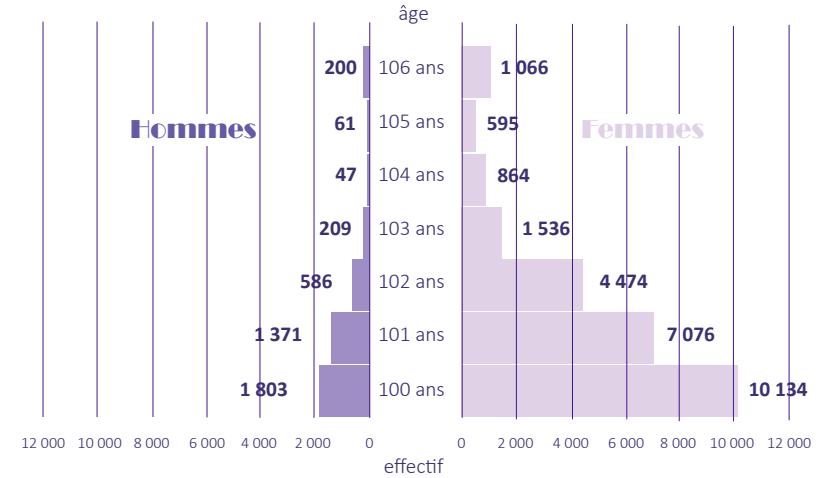


Figure 16 : Nombre de centenaires au 1er janvier 2023 | INSEE, estimations de population,

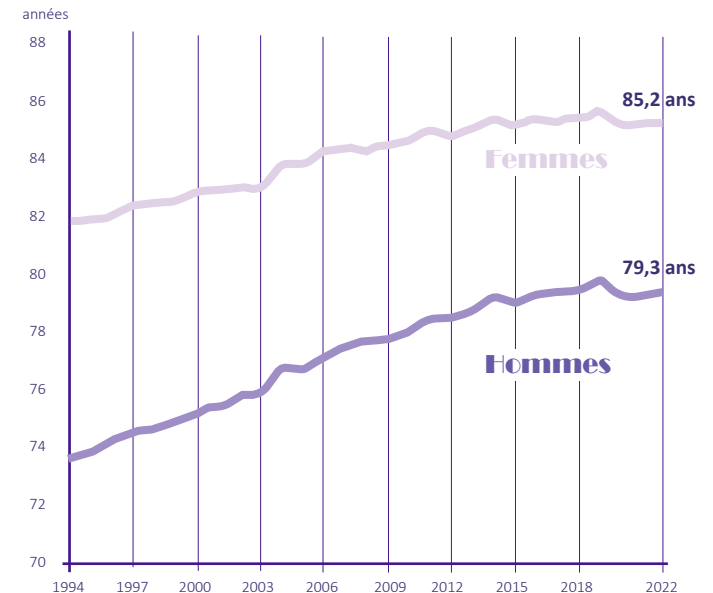


Figure 17 : Espérance à la naissance | INSEE, estimations de population

### - L'expérience du veuvage, un sentiment d'indépendance ?

L'expérience du veuvage semble constituer un évènement particulièrement difficile à surmonter parce que s'accompagnant à la fois d'une réorganisation de la vie quotidienne et d'une transformation de l'identité. Avec une espérance de vie supérieure à celle des hommes, les femmes sont davantage concernées par le veuvage. Parmi les plus de 60 ans, une femme sur 4 est veuve, tandis qu'un homme sur 10 l'est. Certes, l'âge du veuvage recule chaque année avec l'allongement de la vie, mais la durée du veuvage s'étend encore plus compte tenu du fait que l'espérance de vie des femmes augmente plus rapidement que celle des hommes. Le décès du conjoint représente alors un moment profondément douloureux, en témoigne la surmortalité des veuves – et surtout des veufs – par rapport aux personnes mariées, dans l'année qui suit le décès.

Autrefois très ritualisé (durée, code vestimentaire...), le deuil apparaît aujourd'hui comme relevant essentiellement de la sphère privée. Seul·e·s les proches du·de la défunt·e sont concerné·e·s par cette épreuve. Une réorganisation du quotidien et une restructuration des liens sociaux s'impose à la personne devenue veuve. Vincent Caradec explique que le décès du conjoint provoque «l'effondrement des allants de soi» de la vie quotidienne, fait «vaciller le sentiment de sécurité ontologique et conduit à une perte de signification de l'existence.» (Caradec, 2022, p97). Le sentiment de solitude des personnes âgées est souvent associé à la rupture du parcours de

vie que constitue la perte du conjoint·e. En effet, le veuvage confronte la personne au vide, à un sentiment d'abandon et souvent à un certain repli sur soi. La veuve qui perd son·sa conjoint·e, perd en même temps une personne chère et «un partenaire des activités quotidiennes» (Caradec, 2022, p97). Les nouvelles occupations trouvées dépendent de manière plutôt intuitive de la position sociale et de la trajectoire de vie au moment du décès. Elles sont également fortement sexuées : «culture des loisirs comme dérivatif à la solitude du côté masculin, recentrage sur l'univers domestique du côté féminin» résume V. Caradec en citant C. Delbès et J. Gaymu (2002, p. 895).

La période de deuil est également celle d'une restructuration des liens sociaux : repli sur soi ou a contrario un resserrement des relations notamment familiales, par exemple avec les enfants. C. Delbès et J. Gaymu ont réalisé une enquête en 2002 qui montre qu'entre 62 et 75 ans, les personnes devenues veuves voient leur nombre de rencontres amicales augmenter. Toutefois, on observe une différence importante entre les hommes et les femmes : «les hommes ont davantage tendance à trouver une nouvelle compagne, tandis que les amies jouent plus souvent un rôle dans la nouvelle vie des veuves.» (Caradec, 2007). Les veuves sont souvent plus réticentes à la recomposition conjugale parce qu'induisant bien souvent le fait de s'occuper du nouveau conjoint.

De plus, pour de nombreuses femmes le

dernier âge s'accompagne d'un sentiment de délivrance. Dans son ouvrage *La vieillesse*, Simone de Beauvoir écrit : « toute leur vie, soumises à leur mari, dévouées à leurs enfants, elles [les veuves] peuvent enfin se soucier d'elles-mêmes» (de Beauvoir, 1970, p686). Une fois détachées des contraintes conjugales et des obligations familiales, les femmes âgées sont empreintes d'un sentiment de liberté et préfèrent donc conserver l'indépendance qu'elles ont acquises par le veuvage.

Cette «libération conjugale» (Caradec, 2007) peut aller du simple choix des émissions de télévision, aux activités de loisir, ou encore aux voyages. Après le décès du conjoint, « les désirs individuels qui couvaient sous le carcan peuvent resurgir et trouver à s'épanouir ». (Caradec, 2007) Les veuves vont ainsi entretenir davantage de relations amicales avec d'autres femmes. Un réseau de soutien féminin se crée souvent entre amies ou voisines, veuves ou non. Elles se rendent visite, s'invitent à boire le thé, se promènent ensemble, etc. En ce sens, la ville constitue un lieu source d'émancipation pour ces femmes. Parallèlement à cela, Vincent Caradec souligne la difficulté de partir seule en vacances, la constitution de groupes d'«amies de voyage» permet de continuer à partir en voyage. Ces résultats font également écho à ce que S. Pickard a montré lors d'une enquête menée au Pays de Galles : les hommes resteraient plus largement à la maison, tandis que les femmes seraient plus nombreuses à sortir. Les veuves âgées vont ainsi davantage

s'investir dans la vie associative ou dans des relations amicales profitant de cette nouvelle liberté. A contrario, les veufs vont avoir tendance à se replier sur eux-mêmes, aspirant à rencontrer une nouvelle compagne et n'exprimant aucun sentiment de libération (Pickard, 1994 cité par Caradec, 2007).

L'expérience du veuvage constitue donc une épreuve à la fois douloureuse et libératrice pour les nombreuses femmes qui ont sacrifié leurs goûts personnels, mais aussi son temps et son énergie pour « l'harmonie conjugale » (Caradec, 2007). Ce sentiment de liberté retrouvée peut conduire à un «renouveau identitaire», que l'on observe principalement chez les femmes vieillissantes.



## Partie 2/ Entre invisibilité et solidarité : quelle place pour les aînées ?

### 1. L'invisibilité urbaine des femmes vieillissantes

*« Nous ne tolérons plus notre effacement, ni le fait d'être reléguées dans un coin comme des poids morts. Nous ne nous laisserons plus traiter comme des non-personnes qui sont juste un fardeau. » - «Le Manifeste de la femme plus âgée», dans Nouvelles féministes, journal de la Ligue des droits des femmes, traduit et public en 1976*

Perçues comme des personnes asexuées et recluses dans la sphère domestique – le seul territoire légitime de leur existence ? – les femmes vieillissantes semblent ne plus être visibles dans l'espace public. En vieillissant, les femmes tombent du côté des invisibles. Comme nous l'avons vu, le corps vieillissant des femmes fait l'objet d'une certaine dévalorisation et stigmatisation (Goffman, 1963). La sociologue Anastasia Meidani montre qu'outre les limitations en termes de motricité, les femmes âgées seraient poussées à « ne plus sortir » pour ne plus « entrer en concurrence » avec les plus jeunes dans les espaces urbains circulés.

*«La stigmatisation apparaît alors comme la résultante des situations où se mêlent les effets conjugués du « déclin » – perçu par la vieille personne elle-même et amarré sur les pertes – et du regard d'autrui» (Meidani, 2020, p70).*

Ces sentiments de gêne, de malaise, voire de complexe sont d'autant plus courants

dans les espaces de « représentation de soi », tels que les restaurants, les lieux de cérémonie ou les transports en commun.

Les aîné·e·s entament alors une lutte contre « le faire vieux » en refusant d'avoir recours à certaines pratiques ou à certains objets comme la canne, en adoptant des stratégies de protection ou d'évitement de certains espaces publics pour ne pas être identifié·e·s à la catégorie stigmatisée. Anastasia Meidani nous amène à nous questionner sur ce qu'elle appelle le « contrat social intergénérationnel » qui se négocie en ville. Mais étudier les conditions de sa mise en place revient à distinguer « le repli choisi par les personnes vieillissantes elles-mêmes » d'une part, et « l'injonction au repli qu'on leur adresse » d'autre part. Les discriminations âgistes et sexistes – intériorisées depuis leur plus jeune âge – que subissent les femmes vieillissantes dans les espaces urbains apparaissent comme une des causes de leur invisibilité urbaine et de leur « assignation à domicile » (Luxembourg, Labruyère, Faure, 2020).

En somme, la femme vieillissante est « invisible le jour, mise à l'écart dans les endroits prisés par les jeunes, menacée la nuit. » (Charrel, 2020, p98). Marie Charrel écrit également qu'«une femme seule et âgée est deux fois femme. Deux fois plus exposée, fragile, fébrile.» L'autrice de l'ouvrage au titre provocateur *Qui a peur des vieilles ?* a mené une enquête auprès de plusieurs femmes. L'une d'elle (Nora, 58 ans, habitant à Paris près de Bastille) témoigne :

*« Avant les soûlards et dragueurs lourds m'importunaient régulièrement lorsque je rentrais tard. Mais depuis quelques années. On m'allume beaucoup moins. Voire plus du tout. Je me demande si ce n'est pas pire : l'autre jour à la sortie du métro, je me suis fait tirer mon sac à main. J'ai hurlé, couru : impossible de rattraper le type. J'ai l'impression d'être passée de la fille qu'on drague à la femme qu'on détrouse. Je ne suis plus rassurée lorsque je marche seule la nuit, à cause de cela. Je n'ai plus peur du viol, mais du vol. » (Charrel, 2018)*

On aurait pu imaginer que la peur que connaissent les femmes lorsqu'elles sont confrontées à la ville disparaisse avec l'avancée en âge, mais elle a seulement changé de nature. (Lieber, 2008) La femme âgée, loin d'être libérée de cette insécurité urbaine, met encore en place des stratégies d'évitement de lieux précis et s'expose à l'isolement. « La pratique de la ville est alors segmentée, donnant à voir un usage réel mais partiel de l'environnement urbain. » (Meidani, 2020, p73). Les femmes vieillissantes vivent bien plus fréquemment des agressions verbales – voire physiques – à connotation âgistes, que les hommes. Ayant intériorisé depuis l'enfance que la ville est empreinte de sexisme, elles apprennent aussi à « faire avec », à « faire malgré tout », à composer avec cette vie urbaine âgiste. La question de l'insécurité qui consiste, pour la plupart à redouter un vol de sac à main ou de porte-monnaie, semble au premier abord fantasmé. Elles connaissent souvent quelqu'un·e qui connaît quelqu'un·e qui a entendu parler d'une agression. Cependant, cela ne doit pas occulter ce qui a été une réalité pour certain·e·s. Ces expériences conduisent inévitablement à une reconsidération des parcours et, bien souvent, à une limitation des sorties.

## 2. Les formes de mises à l'écart et d'exclusions vécues par les femmes âgées

*« Le paradoxe est frappant. D'une part, les femmes âgées les vieilles constituent un groupe social négligé sous-estimé méconnu victimes d'inégalités, voire exclu socialement. D'autre part, elles (nos mères, nos grands-mères, belles-mères, collègues retraitées, et pré-retraitées, copines dans des associations) sont des femmes belles généreuses complexes engagées et ont une place importante dans nos vies. »*

*- M. Charpentier et A. Quéniart, Vieilles et après! Femmes, vieillissement et société (2011)*

Sachant que la vieillesse est un monde de femmes, la question de leur place et de leur participation publique et politique apparaît centrale. Ce paradoxe du vieillissement féminin s'observe par leur absence dans les sujets de recherche, tant de la part de la gérontologie, que des mouvements féministes, qui ont écarté les âgées de leurs revendications. « Cette omission des femmes est l'une des multiples formes d'exclusion, souvent insidieuses, qui contribuent à entretenir des préjugés à leur égard et faire obstacle à l'exercice de leur citoyenneté pleine et entière. » (Charpentier, Quéniart, 2011, p11).

L'« exclusion sociale » trouve son origine dans l'ouvrage *Les Exclus* de René Lenoir (1974). Au départ utilisé pour qualifier les « pauvres » ou les « marginalisé·e·s », le concept d'exclusion so-

ciale s'est alors étendu. Jan Vranken (2002) définit l'exclusion sociale comme « un processus de mise à l'écart de certains groupes de la population [ici les femmes âgées], qui résulte des rapports de force et tensions entre différents groupes aux visions et intérêts divergents. » C'est notamment le cas des rapports de sexe et de classe entre les générations. A cette exclusion sociale vécue par les femmes vieillissantes s'ajoute une exclusion symbolique caractérisée par des images et des représentations négatives associées au fait d'être une femme et d'être âgée : veuvage, vivre seule, précarité financière, perte d'autonomie, etc.

Or les femmes vieillissantes sont loin d'être « dans un rôle passif d'êtres de besoins » et sont à l'origine de nombreuses dynamiques de solidarités, comme nous le verrons juste après. Dans une société obsédée par la jeunesse et la performance, l'exclusion symbolique des femmes âgées conduit à ce qu'elles entretiennent un rapport difficile avec leur apparence physique vieillissante. Le tabou autour de l'âge des femmes de plus de 50 ans ou de la ménopause en témoigne. Dans nos sociétés patriarcales contemporaines, la ménopause est souvent considérée comme un moment clé du vieillissement des femmes, parce qu'associé à un changement de statut des femmes. Cécile Charlap dans *La fabrique de la ménopause* montre à quel point « la ménopause est culturellement située » et conduit à la construction d'une « vieillesse plus précoce, disqualifiante et excluante pour les femmes que

*« L'exclusion est dite identitaire lorsque l'identité de la personne est réduite à un seul groupe d'appartenance, soit ici celui d'être une vieille femme ; les multiples caractéristiques identitaires sont alors niées. Les femmes âgées en viennent à être appréhendées à travers le seul prisme de leur âge, reléguant au second plan ou même camouflant leurs identités multiples: amoureuse, bienveillante, militante, artiste, enseignante, mère, etc. » (Charpentier, Quéniart, 2011, p11).*

pour les hommes » (p213). Les préjugés et les stigmates associés à l'âge sont si forts pour les femmes âgées, que l'âge lui-même devient un facteur d'inclusion.

Comme nous l'avons vu précédemment, en vieillissant le périmètre d'action rétrécit, et le besoin de sécurité et de stabilité augmente. Au grand âge, les femmes sont donc plus nombreuses à vivre seules et isolées – socialement et spatialement – et à quitter leur domicile pour aller vivre en résidence pour personnes âgées. Quitter son domicile conduit alors généralement à un effritement du réseau social et familial et s'accompagne d'un repli sur soi. En effet, « l'environnement résidentiel devient primordial pour le maintien de la participation à la vie économique et sociale » (Drilling, Matthias, et al., 2019). Or, les  $\frac{3}{4}$  des résident·e·s en centre d'hébergement sont des femmes, ce qui est proportionnellement supérieur aux hommes du même âge.

Michèle Charpentier et Anne Quéniart parlent alors d'«exclusion territoriale» des femmes âgées. « Cette mise à l'écart [...] se traduit par l'absence ou la perte de réseaux de sociabilité significatifs et peut aller jusqu'au rejet de la part de ces réseaux. » (Charpentier, Quéniart, 2011, p11). Le sentiment d'indépendance procuré par le fait de vieillir chez soi renforce l'idée selon laquelle l'entrée en maison de retraite est perçue comme « un basculement dans la dernière phase de la vie, celle de la mort qui approche, de l'inactivité ou du retrait » (Drilling, Matthias, et al., 2019).

Au-delà cette «exclusion territoriale», Michèle Charpentier et Anne Quéniart distinguent deux dernières formes d'exclusion vécues par les femmes vieillissantes : l'exclusion institutionnelle et l'exclusion sociopolitique. Premièrement, elles montrent que les femmes âgées accèdent difficilement aux aides organisées par les institutions sociales et politiques. C'est par exemple le cas du système de pensions et de retraites qui prive, de nombreuses femmes âgées – en particulier celles vivant seules ou n'ayant pas eu d'emplois rémunérés – de ressources nécessaires. (Charpentier 1995). Leurs conditions de vie et de santé en sont nécessairement impactées.

*« Cette exclusion institutionnelle et économique, qui a trop peu été dénoncée publiquement, place nos mères et nos grands-mères au deuxième rang des personnes les plus pauvres du pays, juste après les femmes*

*chefs de familles monoparentales, et affectent leurs droits de vivre et de vieillir en toute dignité. » (Charpentier, Quéniart, 2011, p14).*

Conjointement à cette exclusion institutionnelle et économique, les femmes âgées doivent faire face à de multiples obstacles pour accéder aux espaces de participation citoyenne. Ainsi, malgré leur poids démographique évident, les femmes âgées n'ont pas de poids politique. (Charpentier, Quéniart, 2019).

Les autrices rappellent que ces formes d'exclusion ne touchent pas toutes les femmes vieillissantes de la même manière : les femmes touchées par la pauvreté, le racisme ou la maladie sont davantage enclines à être exclues, les affectant « au niveau symbolique, identitaire, territorial, économique, institutionnel, politique et dans leurs liens sociaux de proximité ». (Charpentier, Quéniart, 2019) A cette mise à l'écart, les femmes âgées répondent par des stratégies d'entraide créées par les âgées elles-mêmes.

### 3. Les dynamiques d'inclusion sociale et de solidarité des femmes âgées

« *On assiste aujourd'hui à une transformation historique des rapports entre générations féminines avec l'émergence d'une solidarité inédite dans la conquête du savoir et du travail.* »

- Claudine Attias-Donfut, « *Sexe et vieillissement* » in *La dialectique des rapports hommes-femmes* (2001)

Avec la progression de l'espérance de vie, on observe progressivement des familles où quatre générations coexistent. Etant donné que « s'occuper des autres fait partie du rôle traditionnel des femmes » (Attias-Donfut, 2001), l'apparition de ces familles multigénérationnelles a amplifié cette charge qui repose sur les femmes. Les jeunes retraité·e·s, et encore plus les femmes, jouent alors un rôle central de « pivots générationnels » (Attias-Donfut, 1995). Cette génération « pivot » apporte de l'aide à son conjoint, à ses parent·e·s âgé·e·s, mais aussi un soutien aux enfants et petits-enfants. Comme nous l'avons vu précédemment, les femmes sont largement concernées par ces activités dites du *care*. Les femmes âgées sont aussi les plus demandeuses d'aides. Claudine Attias-Donfut cite une enquête réalisée auprès de 3 générations : près de la moitié des femmes âgées dépendantes sont aidées par d'autres femmes, et plus de 80% des hommes dans la même situation sont aidés par des femmes. Les femmes se placent ainsi « au centre des solidarités » intergénérationnelles au

sein desquelles elles sont à la fois « pourvoyeuses d'aides », mais aussi en cas de besoin « les principales bénéficiaires » (Attias-Donfut, 2001). Martine Segalen parle alors de « matriarcat informel » ou de « matrilinearité » (Segalen, 1996), tandis que Gunhild Hagestad a qualifié les femmes de « ministres d'intérieur ». Cela expliquerait en partie leur meilleure résistance à la vieillesse, au veuvage et à l'isolement, par rapport aux hommes. Certain·e·s chercheur·se·s y voient également une des raisons au fait que la longévité féminine soit supérieure.

La relation mère-fille structure largement ce réseau d'(entre)aide dont les jeunes retraitées sont la clé de voute s'occupant à la fois du conjoint, des enfants, petits-enfants et parent·e·s âgé·e·s. Ces femmes vieillissantes recevront à leur tour ce soutien lors de leur avancée en âge, en particulier de la part des filles et belles-filles. Claudine Attias-Donfut explique que cette entraide s'inscrit dans « un cycle de réciprocités » directes et indirectes, c'est-à-dire à la fois « de la part de leurs enfants pour l'aide qu'ils ont eux-mêmes reçue » et « pour l'aide qu'elles ont apportée à leurs propres parents ». (Attias-Donfut, 2001). Les solidarités familiales prennent des formes multiples : de l'aide pour faire ses courses à des aides financières ponctuelles, en passant par la garde d'enfants ou encore l'accompagnement à des sorties, voire des départs en vacances.

Lorsqu'on aborde la question des femmes âgées sous l'angle des solidarités familiales, on pense évidemment à la figure de la grand-mère,

de la mamie. Outre l'avènement de familles multigénérationnelles et l'allongement de la durée de vie, la diminution du nombre d'enfants par famille et le prolongement de l'autonomie permettent de créer des relations entre générations « plus longues, plus intimes, et aussi plus égalitaires » (Charpentier, Quéniart, 2011, p14). Néanmoins, derrière l'appellation de « grands-parents », le rôle et les responsabilités de la grand-mère sont bien souvent invisibilisés. En ce sens, « les différences de genre dans la fréquence, la nature et la fonction de ses relations » (Charpentier, Quéniart, 2011, p14) sont masquées derrière un même vocable. Selon l'enquête SHARE (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*), en 2005-2006, environ un tiers du temps des personnes de plus de 65 ans était destiné à la garde de petits-enfants, pour une durée quotidienne moyenne de 4,6 heures (moyenne de 16 pays européens).

Par ailleurs, les stéréotypes de la bonne grand-mère ont la vie dure : la grand-mère qui tricote, qui prépare de bons petits plats, ou encore la « mamie gâteau » qui gâte ses petits-enfants et qui cède à leurs caprices. L'image de la mamie moderne, dynamique et engagée n'a pas, non plus, d'équivalent au masculin. Ces représentations sociales illustrent, encore une fois, comment « le genre conditionne l'expérience de la vieillesse et de la grand-parentalité » (Charpentier, Quéniart, 2011, p14) renvoyant les femmes âgées à l'injonction de rester jeune, bien vieillir et d'être disponible pour s'occuper des autres. On

retrouve cette utilisation de la figure sociale de la grand-mère par de nombreuses marques ou dans les publicités, pour n'en citer que deux, le *café Grand'Mère* et les yaourts de *Mamie Nova*. Or, il existe une pluralité de trajectoires de vie et de rôles sociaux de femmes âgées, loin du cadre stéréotypé «d'un lien intergénérationnel uniquement familial et centré sur les savoir-faire domestiques et les soins d'hygiène corporelle coutumiers» (Langevin, 2002).

Enfin, bien que les femmes âgées soient souvent reléguées à la sphère domestique, elles contribuent grandement au dynamisme du tissu social et communautaire. Avec l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé, de nombreux retraité·e·s s'engagent bénévolement dans le monde associatif, et refusent d'être associé·e·s à un «unique rôle de consommateurs de loisirs» (Petit, 2010). Les femmes retraitées semblent réussir à articuler à la fois engagement familial et engagement bénévole. En 2004, Simone Pennec constatait que les femmes sont certes au cœur des solidarités familiales, mais qu'elles ont aussi de nombreux autres rôles et responsabilités, qui rentrent parfois en tension avec les engagements privés. Au cours de leur implication sociale et politique, les femmes nouent de nouveaux liens amicaux, venant compléter le réseau familial immédiat. De cette manière, dans *Vielles, et après!*, Michèle Charpentier et Anne Quéniart écrivent que «l'amitié entre femmes n'a pas d'âge et est un facteur de protection sociale qui contribue au plaisir de vieillir».

## CONCLUSION/ LES FEMMES AÎNÉES, DES CITOYENNES EFFACÉES

Ce mémoire naît du postulat qu'un angle mort de la recherche existe occultant les spécificités que connaissent les femmes en vieillissant. En prenant de l'âge, elles tombent du côté des invisibles, tant dans les travaux scientifiques, que dans les sphères publiques (médias, arts, sciences, politique). Elles sont constamment renvoyées dans la sphère domestique comme si le domicile était finalement le seul espace où leur présence était légitime. Le paradoxe du vieillissement féminin apparaît nettement ici : alors qu'elles sont absentes des sujets de recherche sur le vieillissement et sur le genre, les femmes sont largement majoritaires aux âges avancés.

Les femmes sont – et le seront encore plus demain – en supériorité numérique à l'heure de la vieillesse. C'est ce qui nous fera dire que la vieillesse est un monde de femmes. La question de leur place et leur participation publique et politique devient alors fondamentale.

Par ailleurs, le corps vieillissant des femmes fait l'objet d'une certaine dévalorisation, voire d'un « dégoût social » (Charrel, 2021). Les femmes âgées entament alors une lutte contre leur apparence vieillissante pour retarder au maximum le moment où elles seront identifiées à la catégorie stigmatisante (Goffman, 1963) des vieilles dames. Ainsi, outre le rétrécissement de l'espace vécu des femmes âgées dû à leur affaiblissement moteur, elles seraient invitées à limiter leurs sorties pour ne plus « entrer en

concurrence » avec les plus jeunes dans les espaces urbains. Leur exclusion n'est, en ce sens, pas seulement territoriale, mais également sociale et institutionnelle. C'est pourquoi, pour lutter contre l'isolement, les femmes vieillissantes mettent en place des stratégies d'entraide, prennent une place particulière dans le tissu social et communautaire. Leur engagement au sein de leur famille, qui fera dire à Claudine Attias-Donflut que les femmes âgées sont « des pivots générationnels », est à l'image des réseaux de solidarité que créent les femmes âgées entre elles.



CHAPITRE 3/ UNE PLURALITÉ  
D'EXPÉRIENCES URBAINES CHEZ  
LES LYONNAISES VIEILLISSANTES

---



## Partie 1 / Méthodologie et mise en œuvre de mon enquête

### 1. Les terrains d'étude

Ce troisième, et dernier chapitre vise à illustrer les précédents propos théoriques au travers de l'analyse d'un cas pratique, celui des expériences urbaines des femmes vieillissantes dans l'aire métropolitaine lyonnaise. Ce chapitre empirique souhaite, plus largement, questionner le rôle des urbanistes et plus largement le rôle de celles et ceux qui pensent la ville, dans la prise en compte du genre et de l'âge pour imaginer les futurs urbains.

Il a donc pour objectif d'exposer le protocole méthodologique de la recherche menée afin de répondre à la question suivante : en quoi les expériences urbaines et les pratiques spatiales des femmes vieillissantes sont-elles révélatrices d'une différenciation d'appropriation de l'espace métropolitain lyonnais? Cette question annonce d'emblée un terrain d'étude, les espaces urbains de la Métropole de Lyon, et une population cible, celle des femmes âgées. Le dispositif d'enquête mis en œuvre doit donc permettre de collecter des données à la fois sur les espaces pratiqués par les femmes et sur les caractéristiques individuelles de ces femmes elles-mêmes. Le recueil de données doit pouvoir appréhender le rapport particulier que les femmes vieillissantes entretiennent avec la ville et ses espaces.

L'étude sur la vieillesse féminine urbaine proposée se place à l'échelle de l'individu. Au regard des travaux sur les personnes âgées dans les espaces urbains, l'échelle la plus pertinente a semblé être celle de la piétonne. L'échelon « piéton » permet de saisir ce qui se passe « au niveau

du corps de l'individu qui marche, qui éprouve l'environnement, en incorpore les ambiances dont dépend son ancrage » (Thomas in Bigo, 2015). L'échelle du micro a donc été adoptée pour analyser les expériences urbaines et les pratiques spatiales des femmes vieillissantes à Lyon.

*« L'attention portée aux individus comme acteurs, aux pratiques et formes d'appropriation autant qu'aux usages des espaces, implique des géographies du proche. L'échelle micro est celle des analyses attentives aux pratiques, aux adaptations, aux raisons de l'action » (Séchet et al., 2008, p322).*

Mon enquête prend ainsi place dans deux contextes urbains bien distincts. D'une part, le centre-ville de Vénissieux, troisième commune de la Métropole de Lyon en nombre d'habitant·e·s. Située au sud de Lyon, la commune de Vénissieux était autrefois un village agricole et viticole, et a su se développer grâce aux industries automobiles venues s'installer. A partir des années 1960, la construction des grands ensembles a transformé le visage urbain et social de Vénissieux. L'explosion démographique de Vénissieux se poursuit jusqu'en 1974 avec la construction du quartier des Minguettes. Ce dernier sera en effet connu pour les premières émeutes urbaines mettant en lumière les limites des quartiers de banlieue français. Ces événements seront ensuite à l'origine de la Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983. D'autre part, à Lyon, deuxième plus grande ville de France en termes de popula-

tion. Les enquêtées dont j'ai recueilli le récit habitaient pour la plupart dans le 6ème arrondissement. Souvent considéré comme le quartier le plus chic de Lyon, le 6ème arrondissement se situe au nord de la ville de Lyon et s'organise autour du parc de la Tête d'Or. Le choix de ses deux terrains a été réalisé, déjà par facilité d'accès car travaillant et habitant à Lyon. Ayant eu l'opportunité de participer à l'étude de cadrage urbain et paysager du centre-ville de Vénissieux réalisée par Dumetier Design, j'ai pu saisir les enjeux de ce territoire d'abord d'un point de vue professionnel. Nous avons réalisé plusieurs visites de terrain à la rencontre des habitant·e·s et du quartier, le choix s'est donc naturellement porté sur Vénissieux. Le centre-ville de Vénissieux fait l'objet d'une récente densification due à sa proximité stratégique en porte d'entrée sud de Lyon, et en particulier à l'arrivée prochaine d'une offre de transport structurante, le tram T10. S'il y a une réalité qui justifie l'exploration du genre en ville dans les quartiers dits « politique de la ville », mon enquête ne souhaite pas s'inscrire dans un regard condamnant ces populations et ces territoires. Réaliser mon enquête à Vénissieux, à l'heure du renouvellement urbain, incite à être d'autant plus attentive à la reproduction de tels stéréotypes spatiaux.

Madame La Maire de Vénissieux, Michelle Picard est également la quatrième vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de la lutte contre les discriminations et de

l'Égalité femmes-hommes depuis 2020. «L'égalité entre les femmes et les hommes ne se décrète pas mais se construit.» (M.Picard, 2022). En partant de ce constat, la Métropole de Lyon s'est ainsi dotée, sous son impulsion, d'un plan d'actions. Voté en décembre 2021, il réunit 84 actions afin de sensibiliser, lutter contre les discriminations, prévenir les violences. Ces mesures touchent l'ensemble des politiques publiques (emploi, culture, sport, éducation, santé, logement, mobilités, aménagement urbain, etc.).

La Ville et la Métropole de Lyon ont également été accompagnés par Genre et Ville dans la rédaction d'un guide d'urbanisme inclusif. Cette Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a permis plusieurs projets d'aménagement urbain dans trois quartiers de Lyon : La Duchère, Carnot et rue Moncey.

Afin de faciliter mon recueil de récit de vieilles dames et de croiser les regards sur la ville, j'ai élargi mon périmètre d'enquête au territoire de la Métropole lyonnaise. Les autres femmes rencontrées habitent alors dans le 3ème, le 6ème et le 7ème arrondissement de Lyon.



Figure 18 : Territoire de la métropole de Lyon | Lucie URBAIN, Données IGN, BD TOPO

## 2. La population ciblée

En France, le vieillissement démographique est déjà bien entamé, mais tend à s'accroître au fil des années. Malgré l'évidence qu'il impose, les enjeux et les défis liés au vieillissement démographique ne semblent pas toujours être à l'agenda politique. Or, les enjeux du vieillissement dépassent amplement la question des retraites et celle de la dépendance au grand âge. Comme nous l'avons vu au cours du deuxième chapitre, la vieillesse est – et le sera encore plus à l'avenir – un monde de femmes, dont la place dans les sphères privées et publiques interroge.

Depuis quelques années, de nombreux articles et ouvrages scientifiques s'intéressent à la question des femmes âgées dans l'espace urbain, mais l'intérêt porté par les chercheur·ses sur ce sujet restent limité. C'est pourquoi, aujourd'hui je me permets d'aborder la place des femmes dans la ville au travers le prisme de l'âge, et ainsi de croiser féminisme et âgisme. L'approche que j'ai choisi d'adopter est celle de ne pas limiter les catégories « hommes », « femmes », « personnes âgées » à des représentations homogénéisantes et uniques, afin de ne pas effacer la complexité et la diversité de profils de femmes âgées et de contextes urbains de chacune. Au cours de mon enquête, j'ai ainsi cherché à saisir les expériences particulières dont elles font l'objet, les pratiques spatiales et leurs évolutions au fil du temps, des femmes vieillissantes lyonnaises et vénissianes.

L'échantillon théorique de cette étude est constitué de femmes retraitées, a priori âgées de plus de 60 ans. Les femmes vieillissantes sont

loin de constituer un groupe homogène au regard de leur expérience de l'espace public et de l'accès aux équipements et aux services urbains. De multiples facteurs de différenciation sociale entrent en jeu. On note, entre autres, la classe sociale, la tranche d'âge, la situation conjugale, l'ancienneté dans la commune rendant les parcours de vie des femmes rencontrées uniques. Compte tenu de la très grande diversité de situation de femmes âgées, l'échantillon théorique se doit ainsi de regrouper des femmes de classes sociales différentes, d'âges différents (depuis l'entrée en retraite jusqu'au très grand âge), de situations conjugales différentes – V. Caradec a notamment montré que les différentes phases de la vieillesse sont amplifiées par la présence ou l'absence du conjoint (2004) –, et différents degrés d'ancienneté dans la commune – révélant les ajustements réalisés dans l'espace urbain.

Dans le protocole d'enquête, plusieurs méthodes ont été réalisées, sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain point. Chacune d'elles permettant de recueillir des données différentes sur les femmes enquêtées. Alors que les entretiens approfondis avec les femmes ont permis de recueillir une multitude d'anecdotes individuelles liées au parcours de vie, les observations et les micros-trottoirs ont permis de saisir les types d'usages, les rythmes de marche, les lieux et les horaires de sortie privilégiés. Ces deux types de matière récoltés étant complémentaires. Néanmoins, deux points de vigilance sont à noter. Premièrement, la méthode de l'observa-

tion et des entretiens in situ ne permettent pas de « choisir » un échantillon d'individus, mais est a contrario imposé à l'enquêteur·rice, et ne représentant pas l'idéal théorique d'un échantillon diversifié. Les habitantes et les usagères du 6ème arrondissement ont un niveau de vie globalement nettement supérieur aux Vénissianes. Deuxièmement, il existe un décalage entre échantillon théorique et enquêté du fait des difficultés rencontrées lors des prises de contact avec les femmes vieillissantes. En effet, la difficulté d'accéder aux femmes (très) âgées dans l'espace public révèle instinctivement une donnée majeure quant à leur relation à la ville : leur (in)visibilité.

Compte tenu du contexte et du cadre du présent mémoire, le nombre d'échanges reste limité et la question de la représentativité se pose. Toutefois, l'objectif de la recherche n'a jamais été de rendre compte de manière exhaustive et n'a pas vocation à être généralisée à plus large échelle. Elle rend compte de l'importance du micro et de la pluralité des expériences urbaines des femmes âgées habitantes de la Métropole de Lyon. J'ai ainsi pu réaliser 4 entretiens à domicile de longue durée (de 40 minutes à 2h10), ainsi que 7 entretiens in situ. Nous aurons l'occasion de revenir sur le détail des personnes rencontrées.

Figure 19 : **Nombre de femmes par tranches d'âge** | Lucie URBAIN, Données INSEE RP2019

	France métropolitaine		Métropole de Lyon		Ville de Lyon		Lyon 6ème		Lyon 3ème		Vénissieux	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
<b>65 ans et +</b>	7 445 995	5 596 264	135 463	95 130	47 169	30 599	5 556	3 631	8 236	5 676	5 646	4 234
<b>%</b>	22,6	17,8	18,4	14,1	17	12,4	19,5	14,9	15,2	11,7	16,1	13,1
<b>60-74 ans</b>	5 746 331	5 126 812	100 127	80 982	33 583	26 069	3 712	2 971	6 290	5 020	4 142	3 413
<b>%</b>	17,1	16,3	13,6	12	12,1	10,6	13,1	12,2	11,6	10,4	11,8	10,6
<b>75-89 ans</b>	3 182 268	2 159 178	59 936	39 488	20 768	12 349	2 541	1 499	3 523	2 236	2 645	1 929
<b>%</b>	9,5	6,9	8,1	5,9	7,5	5	8,9	6,1	6,5	4,6	7,6	6
<b>90 ans et +</b>	611 653	218 746	11 560	4 110	4 876	1 568	634	261	704	187	383	150
<b>%</b>	1,8	0,7	1,6	0,6	1,8	0,6	2,2	1,1	1,3	0,4	1,1	0,5



Figures 20 et 21 : **Femmes âgées dans l'espace public** | Photographies Lucie URBAIN

### 3. Le protocole d'enquête

Le protocole d'enquête dont il est question dans le cadre du présent mémoire est à aborder à la lumière des apports théoriques précédemment explicités, et a pu s'inspirer de l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel. «En accordant aux activités banales de la vie quotidienne la même attention qu'on accorde habituellement aux événements extraordinaires, on cherchera à les saisir comme des phénomènes de plein droit». (Coulon, 2014). J'ai ainsi choisi de recueillir plusieurs récits de vie d'âînées vivant, pour deux d'entre elles au centre-ville de Vénissieux, et à Lyon (6ème et 3ème arrondissements) pour les autres. En complément de ces récits, j'ai pu qu'observer les usages des espaces urbains (fréquentation des jardins, des places, de la rue) et les pratiques spatiales des femmes âgées dans la ville. Mon dispositif méthodologique s'inscrit dans une volonté de renseigner les pratiques de mobilité des femmes vieillissantes au sein d'un espace urbain donné : l'aire métropolitaine de Lyon. Il s'agit de rendre visibles les logiques de déplacement et d'appropriation de l'espace qui animent les femmes d'une même génération dans différents espaces de l'aire urbaine lyonnaise. La légitimité de ce dispositif méthodologique tient de la double hypothèque que l'espace public constitue un reflet du caractère sexiste et âgiste de notre société. Mon étude cherche à donner à voir l'importance des notions d'âge et de genre dans les parcours urbains et les appréhensions de l'espace public. La présente contribution restitue les expériences et les stratégies

prises en place par quelques femmes vieillissant à Lyon. Les questions qui m'ont accompagné durant l'enquête sont les suivantes : de quelle(s) façon(s) les femmes âgées vivent-elles et appréhendent-elles la ville ? Que (quand et comment) font-elles lorsqu'elles sortent de chez elles ? Comment ces mises en récit se déclinent-elles selon le genre ? En quoi les pratiques spatiales des femmes vieillissantes se distinguent-elles de celles des hommes ?

J'ai alors cherché à repérer les lieux et les moments de sociabilité des femmes âgées (se retrouver, se parler, se rencontrer, se confronter aux autres, aux jeunes), mais aussi à comprendre les obstacles matériels et immatériels des pratiques spatiales des femmes vieillissantes dans l'espace public. Outre le cadre bâti et les aménagements du non-bâti, les femmes âgées, plus que n'importe quelle catégorie, semblent être confrontées à des temporalités, des rythmes et des violences qui leur sont propres, forgeant alors un rapport à la ville particulier. Je me suis, en ce sens, interrogée sur les rythmes des présences et des absences des âgées dans les espaces urbains.

La méthode d'enquête choisie a naturellement été d'aller à la rencontre des femmes vieillissantes dans l'espace public. Les outils de la démarche ont été de trois types.

#### - Les observations

S Bordeuil disait «il n'est pas de bon micro sociologie des espaces publics sauf à ce qu'il sache rejoindre et occuper la position du flâneur» (Bordeuil, 2010, p101). En ce sens, l'enquête a été menée en immersion dans l'espace pratiqué par les femmes observées. L'objectif de ces observations était d'étudier les pratiques in situ à travers ce qui est visible par autrui :

- Les caractéristiques individuelles apparentes : sexe et tranche d'âge
- Les caractéristiques d'accompagnement : seul·e, accompagné·e, en couple, en groupe d'individus, mixte ou non, la compagnie d'enfants ou d'animaux...
- Les caractéristiques de déplacement : le rythme de marche, les difficultés rencontrées, le nombre de pauses réalisées et le temps passé à l'arrêt, la présence d'éventuelles aides telles qu'une canne, un déambulateur ou un fauteuil roulant...
- Le type d'usages effectués lors des parcours urbains : s'arrêter, faire des rencontres, s'offrir au lèche-vitrine...
- Les temporalités et les lieux de sortie à l'origine de l'usage ou du déplacement : promener un animal, faire des courses, pratiquer une activité sportive, retrouver des camarades, observer les fleurs...

Les observations ont permis de recueillir des entrées spatio-temporelles et des premières hypothèses en termes de rapport à l'espace et aux pairs.

### - Les entretiens

Les entretiens ont pour objectif de faire s'exprimer les femmes âgées sur leurs pratiques spatiales et leur rapport à l'espace urbain. « Il s'agit d'une approche compréhensive qui appréhende les pratiques à la lumière d'éléments du parcours de vie de l'individu, pour lequel le genre et l'âge ne sont pas exclusifs pour éclairer les modes d'être et de faire dans et avec la ville » (Bigo, 2015, p124). La méthode de l'entretien permet également d'aborder la question du processus de vieillissement et le rapport à la vieillesse et au corps qui évolue avec l'avancée en âge, ce que les observations ne peuvent pas entièrement révéler.

En outre, les entretiens permettent de mettre en récit l'expérience de la ville. Pour comprendre la relation qui se joue entre les femmes vieillissantes et la ville, exprimée au travers des pratiques spatiales, le parcours résidentiel, les habitudes de vie, les événements familiaux et intimes sont autant d'éléments qui permettent de saisir les ruptures et les continuités des parcours de vieillissement urbain.

Deux types d'entretiens ont ainsi été effectués, d'une part des entretiens dits *in situ*, et d'autre part des entretiens à domicile.

- Les entretiens *in situ* se sont, par définition, déroulés dans l'espace public, debout ou assis sur un banc. Par cette méthode, sont récoltées des informations « sur le vif ». La personne enquêtée est directement interrogée sur le cadre spatio-temporel dans lequel elle se trouve lors de l'entretien. Elle est questionnée sur la pratique qu'elle est en train de réaliser ou qu'elle s'apprête à réaliser. La prise de contact a été de cibler les personnes catégorisées comme « femme à la retraite », accompagnée ou non d'autres femmes. « Favorable à la discussion et symbole du confort piétonnier », le banc public a notamment été support de quelques entretiens.

Cette technique touche donc à la fois des résidentes du quartier, mais aussi des visiteuses plus lointaines, occasionnelles comme régulières, voire potentiellement des touristes. J'ai réalisé ces entretiens *in situ* :

- \_ au marché du centre-ville de Vénissieux, le dimanche 5 février entre 10h45 et 12h30
- \_ à proximité de la médiathèque Lucie Aubrac le vendredi 10 février entre 15h30 et 16h30
- \_ à la sortie du métro Masséna le vendredi 31 mars entre 14h30 et 15h15
- \_ à l'entrée du parc de la Tête d'or le vendredi 31 mars entre 15h15 et 15h45

Ainsi, la matière récoltée lors des entretiens *in situ* donne à voir une diversité de modes d'appropriation et de modalités de présence dans les espaces publics lyonnais et vénissiens. Ces entretiens ont quelques fois donné lieu à un échange plus approfondi, lorsque l'enquêtée

était réceptive et disponible pour s'entretenir sur une plus longue durée.

- Les entretiens à domicile se sont effectués pour trois d'entre eux au domicile de l'enquêtée, et dans un salon de thé pour le dernier. Seulement, des femmes résidant à Lyon ou à Vénissieux ont donc été interrogées. Ce qui ne doit pas exclure la question des mobilités résidentielles et l'ancienneté d'emménagement dans la résidence principale. Le statut résidentiel a l'intérêt de pouvoir interroger plus largement l'accès aux services, aux équipements, aux commerces, aux transports publics, et la relation à la vie urbaine. Les moments de quotidienneté recueillis montrent l'importance du domicile, et ce d'autant plus avec l'avancée en âge. Quatre entretiens à domicile ont donc été réalisés entre début février et la mi-mai. La prise de contact avec les femmes enquêtées à domicile a eu lieu soit à la suite d'un entretien *in situ*, soit après une sollicitation d'une personne tierce, qui a pu être grâce à une femme précédemment enquêtée ou de camarades connaissant des femmes âgées vivant à Lyon.

Les différences entre ces deux types d'entretiens résident tout d'abord dans le contexte et la matière récoltée. Le recueil d'informations sur le parcours de vie est nécessairement plus approfondi dans les entretiens à domicile : temps de parole plus long, mise en confiance plus aisée. A domicile, un climat de confiance s'installe progressivement, laissant l'enquêtée se dévoiler

## Les portes d'entrée des entretiens

et raconter des moments de vie qui touchent à l'intime et à l'émotion et font appel aux souvenirs et à l'approche sensible. Alors que, les entretiens *in situ* n'ont pas pu récolter cette matière émotionnelle et personnelle. L'intérêt était de capter davantage de femmes vieillissantes et sur un temps restreint. L'entretien a ainsi été pensé pour être plus bref avec des questions plus directives et n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement systématique, ni de présentation de plan ou de photographies. En somme, les entretiens *in situ* sont spontanés, alors que les entretiens à domicile impliquent une prise de rendez-vous au préalable. L'entretien à domicile nécessite une (ré) organisation de la vie quotidienne de l'enquêtée pour m'accueillir. Les refus ont, par conséquent, été relativement nombreux.

Les guides d'entretien qui m'ont accompagnée durant ces échanges se trouvent dans le cahier d'entretiens, situé en annexe de ce mémoire.

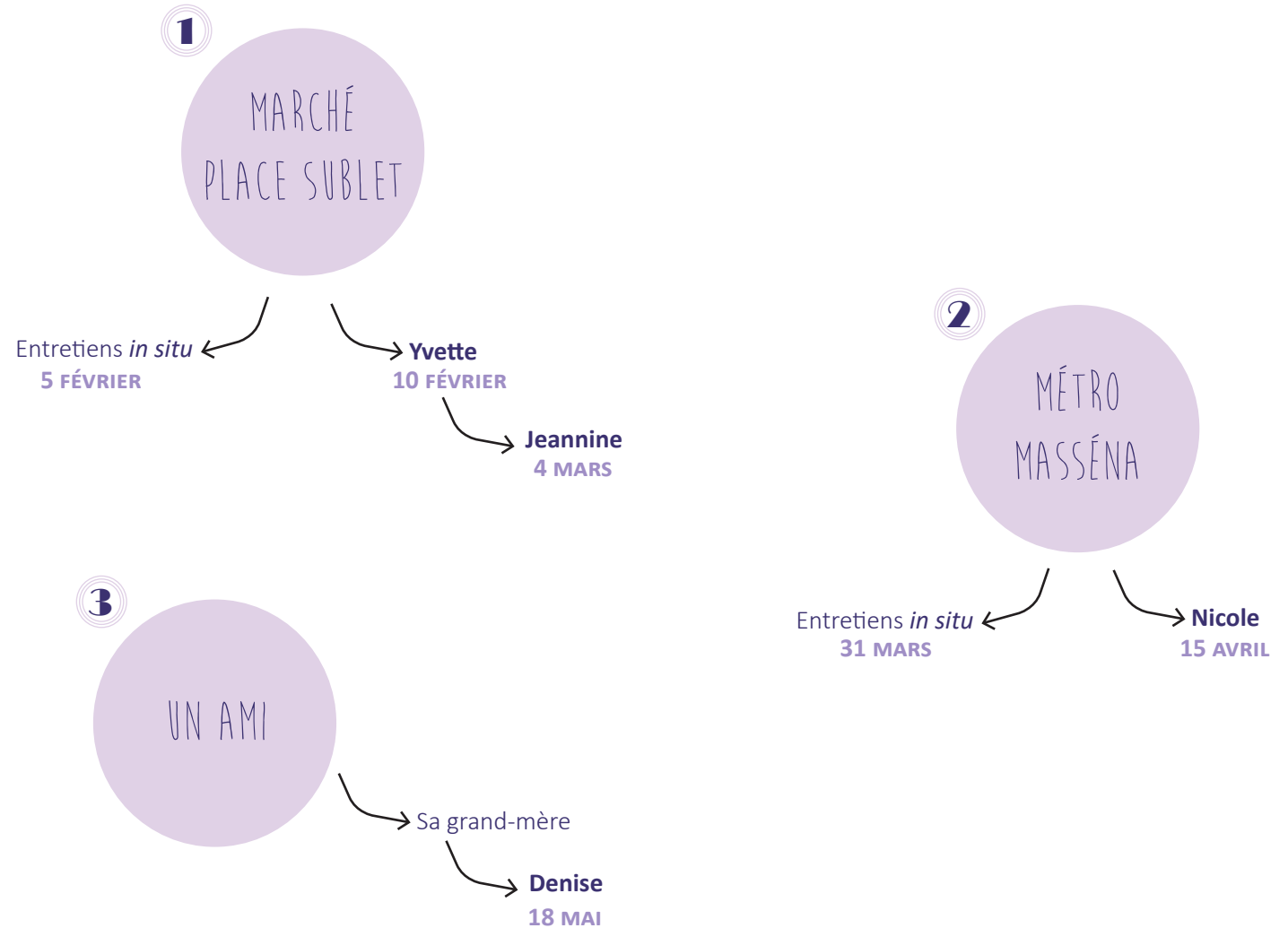


Figure 22 : Schéma de la prise de contact avec les femmes interrogées | Lucie URBAIN

## 4. Quatre portraits de femmes âgées dans l'espace métropolitain lyonnais

**Yvette**

**Âge :** 85 ans

**Situation matrimoniale et familiale :** Célibataire et vit seule, ne s'est jamais mariée et n'a pas eu d'enfants. A plusieurs neveux et nièces mais qui n'habitent pas Lyon.

**Ancienne profession :** Catéchiste professionnelle

**Lieu d'habitation principal :** Appartement dans le centre-ville de Vénissieux, à deux pas de la place Sublet, depuis 1973

**Conduite :** Ne conduit plus depuis son entrée à la retraite (elle a revendu son véhicule)

**Moyens de transports privilégiés :** Se déplace beaucoup à pied et utilise les transports en commun (tram, métro et bus).

**Loisirs préférés :** cinéma, lèche-vitrine sur la presqu'île, chorale, randonnées

---

**Date :** vendredi 10 février

**Durée :** 14h-15h30 (1h30)

**Lieu :** chez elle dans son salon

**Contexte :** rencontre d'Yvette sur le marché de la place Sublet le samedi précédent notre discussion

**Jeannine**

**Âge :** 82 ans

**Situation matrimoniale et familiale :** Mariée, a des enfants et des petits-enfants

**Ancienne profession :** Agricultrice

**Lieu d'habitation principal :** maison avec petit jardin dans le quartier Charréard à Vénissieux depuis 1970

**Conduite :** Ne conduit plus depuis plusieurs années car elle n'a plus «les réflexes»

**Moyens de transports privilégiés :** Se déplace essentiellement en voiture avec son mari.

**Loisirs préférés :** jardinage, regarder la télévision

---

**Date :** samedi 4 mars

**Durée :** 14h-14h40 (40minutes)

**Lieu :** chez elle, dans sa salle à manger

**Contexte :** rencontre de Jeanine grâce à Yvette, toutes les deux camarades de paroisse





## Nicole

**Âge :** 80 ans

**Situation matrimoniale et familiale :** Veuve, a un fils malade

**Ancienne profession :** Professeure d'arts plastiques en collège et lycée

**Lieu d'habitation principal :** Appartement de son fils à Lyon 6ème, maison près de Nantua dans l'Ain

**Conduite :** Conduit encore pour se rendre dans sa maison dans l'Ain et ses autres maisons secondaires.

**Moyens de transports privilégiés :** Se déplace à pied ainsi qu'avec tout le réseau de transports en commun lyonnais, et la voiture pour les déplacements lointains (hors Lyon)

**Loisirs préférés :** les animaux, aller au parc regarder les fleurs, se promener et faire du lèche-vitrine dans Lyon

---

**Date :** samedi 15 avril

**Durée :** 15h-17h10 (2h10)

**Lieu :** salon de thé Bernachon, Lyon 6ème

**Contexte :** rencontre de Nicole au niveau de la station de métro Masséna (Lyon 6ème) le vendredi 31 mars après-midi



## Denise

**Âge :** 91 ans

**Situation matrimoniale et familiale :** Veuve depuis 2004, a des enfants et des petits-enfants

**Ancienne profession :** Employée dans une préfecture

**Lieu d'habitation principal :** Appartement à Lyon 3ème dans le quartier Sans Soucis

**Conduite :** Ne conduit plus depuis son arrivée à Lyon, en 2008.

**Moyens de transports privilégiés :** Ne sort plus de chez elle depuis 1 mois à cause d'un problème de santé, mais auparavant elle utilisait l'ensemble des transports en commun, mais très peu la marche à pied.

**Loisirs préférés :** musée, aller au parc, se promener

---

**Date :** jeudi 18 mai

**Durée :** 14h-15h (1h)

**Lieu :** chez elle, dans sa salle à manger, Lyon 3ème, quartier Sans Soucis

**Contexte :** rencontre de Denise grâce à un camarade de classe dont sa grand-mère est une très bonne amie de Denise

## Partie 2/ Un rapport à l'autre et aux temporalités urbaines modifié

### 1. Éviter l'autre

Nous allons donc à présent, tenter d'analyser, d'interpréter et de discuter les récits de vieilles dames obtenus. Nous voulons ici saisir les pratiques des femmes à la fois dans leurs modalités spatiales et temporelles, que dans leur rapport aux autres. Autrement dit, de quelle(s) façon(s) les femmes âgées vivent-elles et appréhendent-elles la ville de Lyon ou de Vénissieux? Que font-elles lorsqu'elles sortent de chez elles? Quelles sont les caractéristiques des espaces pratiqués? Quelles temporalités à ces pratiques? Quelle évolution avec l'avancée en âge? Quels obstacles à leurs expériences de la ville?

Parler de la mobilité urbaine des femmes âgées ne se résume pas à une simple analyse de leurs capacités à se déplacer dans la ville. De multiples éléments rentrent en effet en jeu tels que le sentiment ne plus être en mesure de pouvoir se rendre dans un lieu, le sentiment de (in)sécurité corrélé à la fréquentation de certains espaces urbains, la cohabitation physique aux autres et à leur regard. « Les lieux urbains apparaissent ainsi plus ou moins accessibles, plus ou moins fréquentables ou appropriables, les obstacles plus ou moins marqués, la «marge de manœuvre» plus ou moins grande ». (Clément, Membrado, Mantovani, 1996).

A l'analyse des entretiens réalisés, la diversité des pratiques de déplacements en ville, y compris chez les personnes qui rencontrent des difficultés à marcher, marque la particularité des expériences urbaines des femmes vieillissantes.

Ces disparités tiennent certes, pour beaucoup, aux statuts sociaux et aux trajectoires individuelles et familiales, mais aussi aux spécificités du territoire dans lequel elles évoluent (le type de logement, le quartier, son accessibilité...). Inversement, les disparités des territoires urbains influencent fortement le rapport qu'entretienne les femmes âgées à l'espace public, leur accès, et leur appropriation. On pense généralement qu'à partir d'un certain âge, la ville n'est plus adaptée, bien au contraire les quelques femmes rencontrées montrent à quel point le centre-ville est le lieu par excellence des femmes âgées. En revanche, nombre d'espaces-temps urbains sont redoutés du fait de leur grande affluence et donc de confrontation avec autrui. Par conséquent, les stratégies mises en place par les femmes vieillissantes pour rester «en ville» et continuer de s'y déplacer sont bien souvent de l'ordre de l'évitement.

On observe effectivement chez chacune des femmes interrogées une fuite de la foule ou des périodes de forte affluence. La foule suscite une des plus grandes inquiétudes urbaines, autant que pour l'insécurité qu'elle renvoie, que pour le «sentiment d'incompétence qu'elle renforce chez les plus âgé·e·s» (Clément, Membrado, Mantovani, 1996). C'est le cas à la fois pour le parc de la Tête d'Or, mais aussi le centre commercial de la Part Dieu, ou encore les rues commerçantes de la Presqu'île notamment. Le samedi est souvent associé à la foule :

*« Bon maintenant, j'évite les samedis parce que les samedis c'est une marée humaine. »*  
- **Yvette, 85 ans**

*« Oh ben les dimanches et le samedi, je n'y vais jamais au parc parce qu'il y a trop de monde, ou c'est mal fréquenté. »* - **Enquêtée habitant aux Brotteaux, lors d'un entretien in situ**

*« Ah non, pas les week-ends, ça va pas non! [...] Il faut choisir les jours [où l'on va à la Presqu'île] maintenant. »* - **Enquêtée habitant le 3ème arr., lors d'un entretien in situ**

Cela ne signifie pas pour autant qu'elles refusent la cohabitation avec les autres usager·e·s de l'espace public. Il s'agit plutôt de la recherche d'une temporalité urbaine où la pratique de l'espace leur est plus confortable. Un temps durant lequel la ville leur permet de se déplacer sans prendre le risque de se faire bousculer. La foule comme « densité corporelle et de mouvement » (Bigo, 2015) est fortement redoutée par les femmes âgées, qui craignent souvent d'être bousculées, déséquilibrées voire agressées. Nicole témoigne :

*« À certains endroits, vous avez des trottoirs, je vois quand je vais à Auchan, qui sont pas larges. [...] Vous avez un rétrécissement parce qu'il y a un poteau ou n'importe et ben des fois, je suis chargée comme une mule. [...] Et c'est souvent à vous personnes âgées, avec vos paquets, de nous déporter pour laisser passer des jeunes, enfin, la voie est à eux quoi... ça alors par contre je trouve que c'est un manque de savoir-vivre terrible, terrible. »* - **Nicole, 80 ans**

## 2. Rencontrer, se confronter à l'autre

Les femmes âgées se déplacent avec des conduites d'évitement des lieux et des moments de concentration de personnes. La ville leur devient hostile, donc elles évitent d'emprunter les bus aux heures de pointes, de fréquenter certaines places publiques ou des rues piétonnes les week-ends ou aux heures de sortie scolaire, en particulier des adolescents. Nicole confie également éviter les marchés de plein-vent du centre-ville :

*« Non, je vais pas au marché, moi je... il y a du monde, il faut attendre avec les trucs à la main » - Nicole, 80 ans*

Les temporalités, les flux et les rythmes urbains rentrent globalement en contradiction avec une vie urbaine vieillissante, caractérisée par la lenteur. La flânerie offre souvent l'opportunité de faire des rencontres, d'accueillir l'imprévu, mais aussi de s'ancrer physiquement dans l'espace qui nous entoure. La flânerie des personnes vieillissantes, est aussi révélateur d'une certaine appréciation de l'espace, un indicateur de bien-être. Les circulations automobiles y étant interdites, les parcs et jardins semblent être, par excellence cet espace de droit à la lenteur, voire d'immobilité. En rupture totale avec le reste de la ville, où l'arrêt est proscrit, et où la vitesse et l'hypermobilité sont reines. La pression temporelle urbaine, qui marque notre époque, a transformé l'espace au profit de l'automobile, rendant progressivement la rue comme simple espace de flux, au

détriment d'un lieu de communication, de halte et d'échanges. Or, pour certaines, sortir de chez elles est un moyen de voir des gens et d'être pleinement dans la ville. Être dans la foule pour être anonyme, c'est cette foule qui permet de «voir sans être vu» (Pennec, 2006). La ville est ce lieu où l'on se confronte aux autres classes sociales et d'âge que soit. C'est ce que Nicole apprécie dans les transports en commun :

*« Je m'étais trouvée à l'abribus avec un ensemble de jeunes qui devait être au collège, qui sont venus à l'abri avec moi. Et [...], on a discuté un moment hein. [...] C'est incroyable le nombre d'opportunités, c'est comme vous, de rencontres que j'ai eue avec des jeunes, mais alors de tout bord, hein, de toute condition sociale. [...] Oh, mais ils sont restés avec moi, tout le temps que j'ai attendu mon bus, on a discuté. Ben, j'ai apprécié qu'ils soient là avec moi tout le temps de mon attente, quoi. [...] Et ça m'est arrivé plusieurs fois ce genre de choses, notamment des étudiants. Là, place Kléber, on est restés presque 2h à discuter, et donc de ce côté-là, moi j'aime bien ce genre de... de rencontre inopinée dans les transports en commun. Et quand je parle de ça à mon fils, il me dit : «T'as regardé ton sac à main ?» »*

**- Nicole, 80 ans**

Cette ambivalence du rapport aux jeunes est souvent revenue lors des différents entretiens. Contrairement à Nicole, Yvette a une vision très négative des jeunes qu'elle rencontre lors de ses déplacements.

*« Alors l'été, ils sont assis sur les pelouses et tout ça...je peux pas dire que je les crains, je les crains pas, mais c'est pas une ambiance sympa et je me dis mais tous ces jeunes vous allez pas me dire hein de 14 ans...euh... à partir de 14 ans et jusqu'à 30 ans, hein, des adultes aussi, des jeunes adultes qui sont là toute la journée, toute la journée. Alors sur la place avec le café [parle de la place Sublet], le café de... euh...comment s'appelle... le...le PMU, très bien. Et puis ils sont pas à l'intérieur, ils sont dehors hein, ils sont sur le trottoir hein, à fumer, alors ils sont obligés de s'écarter pour nous laisser passer. Ah mais ils s'écartent. Et puis ils nous laissent passer. Ah mais ça... mais alors, ce trottoir, il est dégoûtant, ils font tomber leur café y a plein de... de mégots de cigarettes...»*

**- Yvette, 85 ans**

Les jeunes en ville sont aussi, malheureusement associés à l'insécurité urbaine. Largement évoqué dans le chapitre 1, la question de l'insécurité qui consiste à redouter une agression telle que le vol de sac à main ou de porte-monnaie apparaît d'abord fantasmée, bien que certain-e-s en soient réellement victimes, en particulier dans les transports en commun.

*« J'ai des amis qui se sont fait agresser deux fois déjà. Ils sont rentrés le soir à la maison et qu'ils nous ont dit qu'ils avaient été attaqués. Une femme qui ne marche pas bien. C'était des gens à pied, et on leur a arraché à la volée [Mime la situation] » - Enquêtée habitant dans le quartier des Brotteaux, lors d'un entretien in situ*

On retrouve également ce ressenti d'insécurité à la nuit tombante. Quels que soient, leur âge, leur situation géographique, leur état de santé, les femmes rencontrées appliquent toutes (avec quelques exceptions rares) un « couvre-feu volontaire ». Lorsque la nuit tombe, « y compris les personnes les plus valides, les plus ouvertement impliquées dans une vie de sociabilité extra familiale, désertent l'espace public urbain et s'enferment dans leur logement. ». (Clément, Mantovani, Membrado) Les personnes âgées, et plus précisément les femmes, estiment que le soir il n'y a rien à faire dehors :

*« On évite le soir, non, non, on évite, parce que on a rien à faire le soir... » - Jeannine, 82 ans*

*« Mais ça, les spectacles soir, ben ça fait un moment que je n'ose pas... me balader à des heures où les gens sont censés être chez eux ou dans le métro, il y a plus grand monde, voilà ça, je... j'hésite. » - Nicole, 80 ans*

*« Le soir, en vieillissant on sort plus, nous. » - Enquêtée habitant le 3ème arr., lors d'un entretien in situ*

Autrement, lorsqu'elles décident de malgré tout, se confronter à la ville nocturne, elles le font à plusieurs.

*« Oulah depuis que je suis à Lyon pratiquement, je ne sors plus la nuit. Alors les concerts, c'était je sais pas 18h30, ou un truc comme ça bon, donc on sortait, il faisait nuit et tout, mais j'étais pas toute seule et donc on rentrait toutes les deux, sans danger d'ailleurs, parce que c'était pas compliqué ni dangereux. » - Denise, 91 ans*

Ainsi, on en retire un état général d'insécurité procuré par la nuit urbaine, qui conduit à l'exclusion et à l'auto-exclusion des personnes âgées de ces usages nocturnes, alors qu'il-elle-s constituent un public intéressant pour de nombreuses sorties culturelles le soir, comme l'évoque Nicole et Denise dans leur témoignage. Cet évitement des espaces publics la nuit par les femmes vieillissantes renvoie l'idée que les espaces urbains restent manifestement plus appropriables par les hommes, jeunes.



Figure 23 et 24 : Femmes âgées dans l'espace public | Photographies Lucie URBAIN

## Partie 3/ Une redécouverte du temps urbain

### 1. Être active autrement : quels lieux ressources?

L'entrée en retraite signe une libération des contraintes professionnelles et donc un temps nouveau à occuper, dont les ressources possédées conditionnent grandement les activités. Les femmes âgées cherchent donc de nouvelles occupations et parfois à faire des rencontres. Aucune femme enquêtée ne fréquente ou n'a fréquenté un club dit «du troisième âge». L'une d'entre elles s'était néanmoins informée sur le type d'activités que le centre proposait, mais a ressenti une certaine appréhension de la part des membres du club à l'intégrer dans le groupe. Elle s'est donc résignée et a trouvé le contact humain qu'elle cherchait dans le conseil syndical de sa copropriété :

*« Je suis rentrée au Conseil syndical dans la foulée [...] je ne le regrette pas parce que je me suis fait des amis comme ça dans l'immeuble, dans le Conseil, on est...une bonne équipe. [...] Et ça, ça me plaît beaucoup et tant qu'on veut bien me garder, je continue. Intellectuellement... » - Denise, 91 ans*

D'autres trouvent ces liens sociaux au travers d'activités comme la chorale, la randonnée, le cinéma, ou encore la messe.

*« On va à la messe, oui, là, on connaît beaucoup de monde. » - Jeannine, 82 ans*

*« On est arrivés à peu près en même temps dans cette chorale, ou bah... pendant 30 ans, on l'a fréquenté ensemble. [...]. Mais, il y avait tellement un bon esprit que... on a gardé des liens, on a formé un groupe et*

*pris la décision de se retrouver une fois par mois pour marcher, pour faire une rando... eh bien, on fête nos 20 ans hein de rando, ça a tenu hein, tous les mois » - Denise, 91 ans*

Les espaces verts semblent jouer un rôle bien particulier dans les pratiques spatiales des femmes vieillissantes et devenir un espace ressource. Au vu du nombre de personnes âgées se promenant dans le parc, on comprend que le parc active un certain nombre d'opportunités de rencontres. Une enquêtée vénissienne avait en ce sens expliqué qu'elle se rendait souvent au parc de Parilly pour «s'asseoir et papoter». Les bancs publics invitent bien souvent à la discussion et deviennent un facteur de sociabilité. M. Bigo écrit dans sa thèse « face à un chez soi qui se vide, l'espace public serait cadre et support de possibles rencontres pour faire l'expérience de l'autre, et de soi face aux autres ». (Bigo, 2015, p198)

Par ailleurs, comme déjà évoqué auparavant, les parcs et jardins offrent la possibilité aux corps vieillissants d'être à l'aise. L'avancée en âge impliquant un amoindrissement des capacités physiques, les pratiques spatiales en sont directement bouleversées. Toutefois, le parc semble être cet espace «malléable» s'ajustant aux aspirations et besoins des individus. Dans sa thèse sur l'espace du corps des femmes enceintes, A. Fournand a employé cette notion pour mettre en lumière le fait que l'espace évolue selon le corps et qu'inversement l'espace de la femme enceinte change avec les transformations corporelles liées à la grossesse (Fournand, 2008). L'autrice propose

ainsi l'expression «corporéisation de l'espace». Ici, dans notre recherche sur les femmes vieillissantes, la notion semble également pertinente, dans la mesure où le corps qui vieillit et un corps qui se transforme et qui transforme les espaces pratiqués. Les espaces pratiqués sont, en ce sens, flexibles et vont être façonnés au gré des capacités corporelles et des envies de chacune. Autrement dit, quelles que soient les aptitudes de chacune, l'espace et le temps du parc s'adaptent: les femmes les plus jeunes marchent vite, voire courent, profitent des espaces de buvette ou de jeux pour enfants, s'arrêtent peu, alors que les femmes plus âgées se déplacent plus lentement, utilisent une aide à la marche, s'assoient régulièrement, observent davantage les fleurs... «En faisant corps avec l'espace, qu'il s'agisse d'un corps dynamique ou d'un corps fatigué, les femmes font partie de l'espace public le temps de leur présence dans le parc.» (Bigo, 2015, p201). Lieu de pratique sportive pour les unes et lieu de contemplation pour les autres, les parcs offrent une certaine malléabilité qui conduit à une véritable appropriation de l'espace par les femmes vieillissantes, à un accès à une pleine citoyenneté. (Bigo, 2015).

*«Ah bah bien sûr, le parc à côté [le parc de la Tête d'Or] ! Sinon, je trouve qu'on est gâtés, on a la place Chavanne, on a la place machin Lyautey, je trouve qu'on est très gâtés, on est bien aérés.» - Enquêtée habitant le 6ème arr., lors d'un entretien in situ*

« Avec mes animaux, j'allais beaucoup au parc, beaucoup moins maintenant, encore que, j'aime bien y aller au moins au printemps un peu avancé. J'appréciais quand les magnolias sont en fleurs. Donc j'aime... j'aime bien les voir parce que maintenant je fais plus le jardin à la campagne, mais j'aimais bien relever, c'est comme à la roseraie des...des noms de... de plantes et de...roses, voilà. [...] Donc j'y allais et là j'irai certainement quand la douceur reviendra pour voir toutes ces plantations qu'ils font, et à l'automne, avant qu'ils les enlèvent aussi.»

- **Nicole, 80 ans**

« Ah ben, j'évite les samedis. Je regarde le journal avant de sortir pour vérifier qu'il y ait pas de manif. Et puis voilà je me promène pendant 1h dans le parc et puis après je... je rentre. » - **Enquêtée habitant dans le 7ème arrondissement, lors d'un entretien in situ**

A contrario, les espaces verts peuvent aussi être support d'une petite délinquance juvénile, comme le rapportent plusieurs Vénissianes à propos du parc Louis Dupic :

« Le parc derrière la Mairie, on s'y sent pas en sécurité, les gens qui traînent sont parfois un peu ivres, il y a des déchets partout » - **Enquêtée habitant le centre-ville de Vénissieux, lors d'un entretien in situ**

« Le matin par exemple, alors là j'allais au parc Dupic. Ça c'est vrai que ce parc, il serait très agréable, mais c'est toujours pareil, c'est la fréquentation. Alors, les après-midis, c'est envahi de groupes de... [souffle] de je sais pas quoi, qui fument, qui boivent, qui... de jeunes enfin d'hommes. Je l'évite pas parce que je... ça me fait pas peur, mais c'est pas agréable, voilà hein. Ça enlève tout le charme. [...] Mais il est très bien fait, très bien conçu, très agréable hein. Il y avait des bancs, [...] voyez alors systématiquement, des jeunes et moins jeunes, hein, et c'est typiquement typiquement masculin ça la population, je sais pas si vous circulez en semaine, hein, vous ne rencontrez que des hommes. Eh bien ils... ils mettent les pieds sur le siège et...et s'assoient sur le dossier, hein, alors des groupes de jeunes assis et puis alors autour, avec...euh... avec leurs cannettes, leurs cigarettes... » - **Yvette, 85 ans**

Simone Pennec a par ailleurs montré l'attachement des femmes à la ville parce qu'anticipant le jour où elles ne pourront plus se déplacer en voiture seule ou que les parcours à pied seront devenus trop longs. On retrouve cette volonté de proximité avec les services urbains tels que les commerces, les services de santé mais aussi des réseaux de sociabilités. C'est le cas de Denise qui, deux ans après le décès de son mari, décide de quitter la région parisienne pour se rapprocher de ses enfants et petits-enfants.

« C'était un bourg, c'était sympathique, j'y avais des amis et des bons voisins, mais j'étais loin d'eux quoi. Alors ils m'ont dit, il faudrait que tu te rapproches de nous. » - **Denise, 91 ans**

Denise a ainsi tenu à habiter en ville, et le choix s'est alors porté sur Lyon, car sa fille et sa belle-fille habitent la région lyonnaise. « L'accès à la ville par la mobilité est donc bien une forme d'émancipation » (Bigo, 2015, p47). On retrouve chez plusieurs enquêtées le plaisir de se promener dans les artères commerçantes et de se laisser aller au lèche-vitrine.

« J'aime bien voir aussi les... les vitrines des magasins. [...] j'y vais en semaine pour faire les courses eh bien je prends plutôt les rues un peu transversales là où y a les magasins. Je regarde les vitrines de... euh mais ça me fait plaisir de voir de... bah, de... de belles vitrines, de voir un peu ben les modes [...] Enfin voilà, si, ma détente c'est un petit peu ça, hein. Regarder les vitrines, faire un tour au Printemps. » - **Yvette, 85 ans**

« Je regarde, là, je me balade un peu en regardant les vitrines, oui. » - **Enquêtée habitant le quartier des Brotteaux, lors d'un entretien in situ**

« Quand je vais à la Presqu'île, c'est achat de chaussures, de vêtements, regarder les vitrines, cinéma, me balader, voilà. » - **Enquêtée habitant le 7ème arrondissement, lors d'un entretien in situ**

## 2. S'occuper des autres : être une personne ressource

Les femmes ont pendant très longtemps intériorisé une organisation sociale et des rapports sociaux de sexe conduisant à une inégale répartition du temps dédié à s'occuper d'autrui. Ainsi, on retrouve une différence d'investissement dans les activités «pour soi» et les activités «pour autrui» (Henaff-Pineau, 2009 in Bigo, 2015). De nombreux·ses auteur·rices ont d'ailleurs travaillé sur la gestion et le rapport au temps des femmes à l'heure de la vieillesse. C'est le résultat des différents temps auxquels les femmes font face avant la retraite : tandis que les hommes se sont concentrés sur leur carrière, les femmes ont dû concilier vie professionnelle et vie privée. Elles ont été en charge des activités du *care*, et perpétuent ce rôle traditionnel féminin. Bien que l'organisation des temps soit modifiée avec le passage à la retraite, les rôles sociaux sont bien ancrés et les femmes âgées continuent de «jongler» entre les temps pour autrui et les temps pour soi (Bigo, 2015). Les femmes rencontrées doivent ainsi prendre soin d'un fils ou d'un mari malade :

*« J'ai un appartement là, où réside en principe mon fils, mais qui est malade donc je suis très souvent ici. » - Nicole, 80 ans*

*« Vous voulez aller à la clinique... et ben faut aller vers la mairie pour prendre le bus, donc faut être déjà assez...mobile... pour pouvoir... Ça m'est déjà arrivé de prendre le bus pour y aller. Mon mari était malade là-bas et qu'il fallait aller le voir et... j'avais pas d'autres possibilités. » - Jeannine, 82 ans*

Toutefois, de la même manière que les généralités sur la vieillesse ne doivent pas occulter les différences entre femmes âgées et hommes âgés, la vieillesse féminine n'est pas unique. Elle est une conséquence de multiples facteurs (parcours professionnel, familial, économique, social, de santé...) qui mènent à des situations diamétralement différentes entre les femmes âgées. La retraite est, par conséquent, souvent l'occasion de repenser les priorités personnelles et de déconstruire les activités traditionnelles de sexe. Il y a donc une pluralité de vieillir féminin possible, et les quelques entretiens réalisés tentent de le mettre en lumière. La présence ou l'absence du conjoint constitue une entrée majeure dans l'analyse des différents profils de femmes vieillissantes. Yvette, catéchiste professionnelle ayant fait le choix de ne pas se marier ni d'avoir d'enfants et Denise étant veuve, mère et grand-mère n'ont évidemment pas le même mode de vie, le même rapport aux autres et à l'espace public. Les pratiques et les habitudes des femmes vieillissantes rencontrées sont la preuve des différents rôles sociaux qu'elles endossent en fonction de leurs situations : seule, avec leur mari, leurs petits-enfants, leurs ami·e·s, un groupe associatif... Denise se confie sur la proximité qu'elle lie avec ses deux petits-fils de 17 et 20 ans «qui font [son] bonheur» issus de son «troisième enfant, lequel malheureusement est décédé à l'âge de 38 ans. En montagne, une avalanche. ». Comme explicité dans le deuxième chapitre, les femmes âgées sont au cœur des solidarités familiales,

qui couvrent parfois 3 voire 4 générations. Aujourd'hui, le modèle dominant de cette «génération pivot» (Attias-Donflut, 1995) est d'être un soutien au conjoint, aux parent·e·s âgé·e·s, mais aussi un soutien aux enfants et petits-enfants. Cette forme d'engagement informel d'ordre privé apparaît dans les témoignages de Jeannine et de Denise. Toutes deux entretiennent de très bons rapports avec leurs petits-enfants, malgré le fait qu'il·elle·s ne se voient pas très souvent. Denise a par exemple régulièrement la charge de son petit-fils qui va au lycée à proximité de son appartement dans le 3ème arrondissement pour faciliter ses déplacements.

*« Il venait dîner, coucher, ça lui faisait moins loin. [...] Je l'ai eu beaucoup et il m'a beaucoup parlé. On s'entendait très bien, on s'entend toujours très bien, mais je l'ai beaucoup aidé aussi hein, alors moi d'un côté, sa mère de l'autre, pas de la même façon, mais on lui faisait la morale. Je ne sais pas, il est quand même assez raisonnable comme garçon, hein. Mais c'est un feu follet quoi. Voilà mon petit-fils. » - Denise, 91 ans*

*« Je fais un SMS alors, j'ai une réponse très brève, je demande comment ça va, ça va, mamie merci on t'aime mamie' et puis alors j'ai des cœurs, j'ai des..., je m'en contente. » - Denise, 91 ans*

Outre les solidarités familiales, les femmes vieillissantes adoptent un rôle particulier au sein des solidarités de voisinage. Une relation de soutien et d'entraide entre femmes existe souvent.

*« J'ai la voisine là parce qu'elle a 92 ans et je passe bah 1h tous les jours chez elle. Ben oui, parce que elle sort pas, alors je lui raconte un peu. Je lui raconte un peu ce que je fais ce que je vois, les gens que j'ai vu... »*  
- **Jeannine, 82 ans**

*« J'ai aussi quand même la possibilité d'avoir des petites voisines qui me font des courses hyper urgentes ou que je voilà, qui sont pas.... J'ai 2-3 petites voisines charmantes qui sont comme ça, prêtes à m'aider, ainsi que, aussi des voisins, par exemple, changer l'ampoule qui vient de claquer, des choses comme ça, hein »* - **Denise, 91 ans**



Figure 25, 26, 27 et 28: **Femmes âgées dans l'espace public** | Photographies Lucie URBAIN



## Partie 4/ Un rapport à soi transformé

### 1. Devenir dépendante

En raison du « poids des apparences » (Amadiou, 2005) qui incite à se plier aux normes de beauté et de jeunesse, le corps vieillissant et fatigué peut être l'objet d'une certaine stigmatisation. Conséquence directe du « déclin » perçu par la vieille personne elle-même, qui va souvent de pair avec le regard d'autrui. Le sentiment de gêne, de honte voire de complexe ressenti par les femmes âgées est encore plus présent dans certains espaces de « représentation de soi », comme cela peut être le cas dans les restaurants ou les transports en commun.

Le corps devient une représentation de soi, influençant naturellement le rapport aux autres. « Mais se protéger des autres, avec la vieillesse, c'est sans doute moins craindre l'incertitude liée à l'inconnu que la certitude de n'être reconnu en tant que vieux. » (Clément, Membrado, Mantovani, 1996). Eviter ou a minima limiter les sorties et la confrontation avec autrui permet de rester à l'abri des regards renvoyant à notre vieillesse. « L'embarras suscité par le regard des autres apparaît bien comme une composante des conduites de 'repli' » (Clément et al., 1998, p233, in Bigo, 2015, p48). Nicole a depuis quelques temps des tremblements à la main droite, ce qui m'a conduit à lui servir le thé lors de notre rencontre. Pour rappel, l'entretien a eu lieu dans un salon de thé, et non à son domicile.

Le témoignage de Nicole va dans ce sens :

*« Ça m'est arrivé, une fois, ailleurs, quelle horreur. [...] On s'est mis à discuter avec un couple qui était à côté de moi [...], le fait de parler, de pas être à ce que je faisais, à ce que je mangeais et tout ça, c'est devenu mais horrible, je me suis mise de plus en plus à trembler et j'ai eu honte, mais affreux. Vous voyez de me trouver dans cette situation... c'est pour ça que ça m'a fait peur rétroactivement. Quand je me suis dit, on va aller chez Bernachon [le salon de thé où nous sommes allées], comment ça va se passer enfin [...] j'étais comment dire honteuse de vieillir [...] il y a des fois j'oublie que je suis dans cet état, en tous cas je ne vous fait pas trop honte ? » - Nicole, 80 ans*

L'avancée en âge pousse parfois les femmes vieillissantes à dépendre d'une aide extérieure. La moindre aide au déplacement marque une étape importante dans le processus de vieillissement. Denise a le sentiment d'être terriblement limitée dans ses sorties, ce qui lui procure une grande frustration :

*« J'ai une aide à domicile 2 h par semaine pour m'aider à sortir de chez moi, soit faire des courses, soit aller me promener, soit faire quelque chose, mais en dehors de chez moi pour être sûr que je sorte au moins une fois par semaine, hein. Alors pour l'instant hein bon alors, je croise les doigts en espérant pouvoir un jour récupérer quand même une partie de mon autonomie. [...] Hier*

*par exemple elle m'a accompagné chez le coiffeur, je n'avais pas été depuis 2 mois. Je vous dis pas. Et donc elle est à ma disposition. On a été à Carrefour parce que je vais refaire des lunettes donc on a été chez l'opticien. Je ne suis pas isolée, si c'est ça que vous voulez savoir, je ne suis pas, je ne me sens pas isolée, je me sens, comment dirais-je, complètement limitée dans mon autonomie extérieure mais pas intérieure. Je suis encore très autonome à l'intérieur, voilà. C'est déjà ça, mais ne pas pouvoir sortir pour moi, c'est...c'est très pénible. » - Denise, 91 ans*

Si Denise est dépendante de son aide à domicile pour effectuer ses sorties, Jeannine l'est vis-à-vis de son mari, qui est désormais le seul à conduire. Pour chaque sortie du domicile, toujours la même réponse : « mon mari m'emmène [en voiture] », que ce soit au marché, chez le coiffeur, aux rendez-vous médicaux, son autonomie est conditionnée au permis de conduire de son mari. Elle raconte un jour avoir dû se rendre à l'hôpital pour le voir :

*« Par exemple, vous voulez aller à la clinique... et ben faut aller vers la mairie pour prendre le bus, donc faut être déjà assez... mobile... pour pouvoir... Ça m'est déjà arrivé de prendre le bus pour y aller. Mon mari était malade là-bas et qu'il fallait aller le voir et... j'avais pas d'autres possibilités. » - Jeannine, 82 ans*

Au-delà de cette perte d'indépendance, les femmes enquêtées, en particulier Denise, redoutent le fait d'être un poids pour ses proches notamment ses enfants :

« Donc voilà, et là je suis pas contente du tout, mais il faut que je sois raisonnable parce que mon fils aîné étant loin, à Montpellier, ma fille, elle est plus près, mais elle est quand même à Villefranche donc c'est pas à côté et je veux pas les embêter et leur poser un problème supplémentaire. Ils en ont assez comme ça. Avec leur maman, voilà. » - **Denise, 91 ans**

« Et puis j'ai peur, hein, parce que quand tout se met à tourner autour de moi, qu'est-ce que je fais ? Et je me dis que si je tombe, c'est l'hôpital tout de suite, je suis ramassée par les pompiers, c'est l'ostau et merci. Bah non, mais pour mes enfants, pour moi puis pour mes enfants, c'est compliqué donc je reste tranquille, je suis sage. Mais malgré moi, hein, bien malgré moi. » - **Denise, 91 ans**



Figure 29, 30, 31 et 32 : Femmes âgées dans l'espace public | Photographies Lucie URBAIN

## 2. Devenir vieille, devenir lente

Même si, comme on a vu le voir, la ville est un espace convoité par les femmes âgées afin de prolonger à la fois le réseau de sociabilités tissé dans le quartier, mais aussi ce sentiment d'émancipation que l'autonomie urbaine procure. Toutefois, cette attractivité questionne l'appropriation des espaces urbains par ces femmes vieillissantes. Le droit à la ville pour les femmes est loin d'être évident, et l'est encore moins quand elles rentrent dans la très dégradante catégorie de « femmes âgées ». Des obstacles se dressent au cours de leurs pratiques de la ville. On note notamment la voiture individuelle, l'encombrement des trottoirs, la durée des passages piétons :

*« Premièrement, la durée des feux verts, parce que... euh, très souvent le feu vert, moi je suis un peu plus loin que la moitié du chemin, mais quelquefois pas beaucoup plus. Alors je sais qu'ils vont pas me rouler dessus, mais bon, ce serait tellement plus confortable de... prolonger » - Denise, 91 ans*

*« Oui ben ils sont en très mauvais état, les trottoirs. Même mon mari s'est cassé la figure plusieurs fois sur les trottoirs parce que... C'est plein de bosses et de trous et quand on n'est pas bien stables » - Jeannine, 82 ans*

Un simple rebord de trottoir est finalement source d'inquiétude et représente un risque pour les personnes âgées. Alors que c'est un objet technique pour les ingénieurs de la voirie, ou un endroit pratique pour faire du skateboard pour les jeunes, le trottoir renvoie d'une certaine manière la personne âgée à sa fragilité, à son manque de stabilité et à sa lenteur, lui rappelant que la vie ne tient qu'à un fil. En effet, si ce jour-là, son mari était mal retombé de sa chute, les conséquences sur le quotidien de cette vieille dame auraient été dramatiques. Dépendante de la voiture de son mari pour la quasi-totalité de ses déplacements, ses sorties auraient été encore plus limitées, et la pente de l'isolement et de la perte d'autonomie proche.

Ces obstacles physiques entravent donc la vie urbaine de nombreuses citadines âgées, limitant considérablement leur droit à la ville. (Haicault, 2004). Outre les aspects matériels de l'ordre de l'aménagement de l'espace public, plusieurs femmes m'ont fait part d'une carence dans le réseau des transports collectifs. Le manque d'arrêt de bus à proximité des habitations, la fréquence des passages, la sécurité ou encore le niveau de confort ont été abordés lors des entretiens. Or, le déploiement des transports en commun est la seule réponse à l'utilisation de la voiture individuelle, comme c'est le cas de Jeannine, lorsqu'elle doit rendre visite à son mari à la clinique. Une enquêtée lors d'un entretien *in situ* propose la mise en place d'une navette au sein du

6ème arrondissement de Lyon qui desservirait les différentes polarités du quartier et faciliterait les déplacements urbains des personnes âgées.

*« Je trouve que dans le 6ème [...], il devrait exister un minibus qui circule toutes les heures ou demi-heures. Pour justement, les personnes âgées comme nous, parce que on a rien. Et on a un quartier vraiment de personnes âgées, si ça fait un moment que vous vous y promener, on voit beaucoup de cannes ou de je ne sais quoi. Donc je trouve que ça manque, bien sûr il ne peut pas y en avoir tout le temps, mais au moins toutes les demi-heures ça peut-être bien. » - Enquêtée habitant le 6ème arrondissement, lors d'un entretien *in situ**

D'autres solutions peuvent être imaginées. Au même titre que les bus nocturnes ont mis en place l'arrêt à la demande pour rapprocher au maximum les femmes de leur domicile lorsqu'elles rentrent tard la nuit, la ville de Montréal a proposé l'arrêt du bus sur simple demande d'une femme âgée. Cette initiative a, entre autres, été obtenue grâce à des collectifs de femmes vieillissantes.

Outre la «sécurisation des parcours lents», le maintien des femmes âgées en ville doit s'accompagner d'une «continuité spatio-temporelle des aménagements» (Pelgrims, 2018). En augmentant la superficie des espaces publics dédiés aux piéton-ne-s et cyclistes par la création de zones piétonnes ont été une réelle conquête

pour les citoyen-ne-s âgé-e-s, mais pas seulement. Mais, bien souvent ces zones piétonnes manquent de calme pour flâner et «retrouver le charme de la lenteur, du silence» (Haicault, 2004). La ville de Naples a par exemple proposé des rues et des jardins de la lenteur.

De manière générale, les temporalités, les flux et les rythmes urbains font obstacles à une vie urbaine vieillissante, caractérisée par la lenteur. Avec l'avancée en âge, l'allure de marche tend à se réduire et l'espace de vie à se circonscrire à des «bouts de ville» que l'on connaît bien.

*« Avant je devais mettre 20 minutes, maintenant, je mets une demi-heure parce que, à mesure que je vieillisse, hein, eh bien je trouve que c'est un peu lourd quoi, enfin c'est comme ça. »* - **Enquêtée habitant le 6ème arrondissement, lors d'un entretien *in situ***

*« Je suis allée une fois ou deux à l'hôpital de Grange Blanche à pied. Mais je me suis rendue compte que ça faisait un peu loin pour moi. Je suis pas sportive du tout. »*  
- **Denise, 91 ans**

L'imaginaire de la lenteur croise bien souvent d'autres imaginaires : celui du tourisme, du patrimoine, de la proximité. Claire Pelgrims (2018) parle ainsi de *streetscape*, autrement dit d'un paysage de rue à l'échelle du piéton.

*« Cette grammaire déploie, dans une optique de resserrement urbain, des dispositifs de ralentissement des mobilités rapides automobiles, et des dispositifs d'accélération des mobilités lentes, notamment piétonnes, au sein d'un streetscape apaisé. »* - Claire Pelgrims, 2018

Les temporalités et les flux urbains créent une «densité corporelle de mouvement» (Haicault, 2004) redoutée par les femmes vieillissantes qui appréhendent le fait d'être bousculées, déséquilibrées ou agressées et donc fuient ces lieux et ces moments. Certaines politiques temporelles commencent timidement à voir le jour dans quelques villes, mais laissant bien souvent de côté la question de la ville perçue par les femmes âgées. Une lisibilité des espaces urbains pour garantir une pluralité de manières d'être en ville semble ainsi s'imposer.



Figure 33 et 34 : **Femmes âgées dans l'espace public** | Photographies Lucie URBAIN

# CONCLUSION/ UNE PLURALITÉ D'EXPÉRIENCES URBAINES CHEZ LES LYONNAISES VIEILLISSANTES

Au terme de ce dernier chapitre sur les expériences urbaines et les pratiques spatiales de femmes vieillissantes habitant la Métropole de Lyon, nous avons souhaité faire une synthèse des pistes d'aménagement découlant des besoins qui ont émergé au fil des entretiens:

- \_ prolongement de la durée des feux verts, et adaptation de cette durée au gabarit de la voie à traverser
- \_ adoucissement des bords de trottoirs au niveau des passages piétons
- \_ aménagement d'espaces publics de pause avec du mobilier urbain adapté
- \_ aménagement de trottoirs confortables, larges, entretenus, sécurisés et adaptés aux parcours piétons lents
- \_ renforcement de l'éclairage public
- \_ végétalisation des rues et des espaces publics
- \_ mise en place de plateaux ralentisseurs pour apaiser les circulations automobiles
- \_ meilleure couverture du territoire en termes de réseaux de transports en commun (arrêt de bus à la demande, navette interne à l'arrondissement, passages plus fréquents, confort et sécurité...)
- \_ meilleure accessibilité aux commerces (pas de marches à l'entrée)
- \_ meilleure mixité fonctionnelle de la ville (présence de commerces, de services de santé, d'espaces verts à proximité)

On comprend alors tout l'intérêt d'un urbanisme favorable aux femmes vieillissantes parce que, ce qui leur permet une meilleure

appropriation de l'espace, le sera tout autant pour toutes les personnes fragiles de nos sociétés. La présence de commerces et de services variés et accessibles ainsi qu'un réseau d'espaces publics confortable et continu participe, entre autres, à prolonger les femmes âgées au cœur de la vie urbaine, de ses temporalités et de ses sociabilités. L'accès à la vie urbaine retarde l'isolement et la dépendance et représente ainsi une des conditions essentielles de leur émancipation. Bien qu'un usage de la ville dans son entièreté soit progressivement abandonné pour des «bouts de ville bien connus et de plus en plus circonscrits» (Meidani, 2020), les femmes pratiquent la ville avec plaisir, et non comme une contrainte.

Les vieilles dames rencontrées cherchent donc à conserver cette liberté de déplacement en ville «en composant entre les territoires de proximité et d'interconnaissances, et ceux de l'extériorité et d'un certain anonymat de la ville vécue comme marque de contemporanéité et de modernité» (Pennec, 2004). Les entretiens – les nôtres et ceux des recherches citées – révèlent systématiquement des stratégies de sélection des temps et des espaces.

Rétablir un urbanisme de proximité semble primordial pour améliorer, non seulement la pratique des espaces urbains par les femmes vieillissantes, mais par l'ensemble des populations dites « fragiles », souvent rendue invisibles par la ville. Et en ce sens, la qualité de vie de tou-te-s.

## CONCLUSION GÉNÉRALE /

*« La corpospatialité rend compte des formes d'expressions des individus dans la ville, de la place que laisse la ville aux corps, à tous les corps quelles que soient leurs apparences, leurs capacités motrices, leurs manières de se mouvoir, leurs temporalités et leurs façons de tirer profit de la ressource que peut constituer l'espace. »*

*- Mathilde Bigo, Les pratiques des femmes âgées sur les promenades balnéaires en Bretagne : processus de vieillissement et citadinité, 2015, p335*

En France, les personnes âgées représentent une part de plus en plus importante de la population. Parmi ces « vieux », les femmes sont largement en supériorité numérique, et plus l'âge avance, plus ce phénomène de « féminisation de la vieillesse » prend de l'ampleur. Les recherches tant sur le vieillissement que sur le genre ont pendant longtemps occulté les spécificités que supposent d'être une femme âgée. Leur invisibilité rentre donc en contradiction avec le changement démographique en cours et qui attendent nos collectivités. La féminisation de la population âgée soulève des enjeux qui interrogent la place accordée aux femmes vieillissantes dans notre société. L'objet de ce mémoire était de se confronter à cette large question sous l'angle spécifique des pratiques spatiales des femmes vieillissantes dans les espaces urbains d'une métropole telle que Lyon.

Guidé·e·s par nos questionnements de recherche, nous avons un double objectif: d'une part montrer que le genre et l'âge sont des facteurs explicatifs révélant une variété d'expériences urbaines et un rapport spatial aux espaces urbains différent entre les femmes et les hommes, les jeunes et les moins jeunes ; d'autre part comprendre les modalités de présence et d'absence des femmes vieillissantes en ville, et donc mettre en lumière leurs manières de pratiquer l'espace, et ce en fonction des capacités corporelles et le rapport à autrui de chacune. Il ne s'est pas agi, ici, de réfuter le fait que l'avancée en âge transforme les pratiques spatiales et les motifs de sortie du domicile, mais bien d'interroger le déni de la diversité des pratiques urbaines des aîné·e·s, dont les recherches sur le vieillissement ont souvent fait les frais. Le présent mémoire n'a pas l'ambition d'épuiser la pluralité des liens que les figures du vieillir entretiennent avec les espaces urbains. Les parcours résidentiels, les dynamiques relationnelles (familiale, amicale, de voisinage), les contextes sociaux, économiques et territoriaux, l'état de santé, l'appartenance à une minorité ethnique ou religieuse sont autant de facteurs qui façonnent les manières de pratiquer la ville par les vieilles personnes. Parmi ces facteurs, «le genre occupe le rôle le plus clivant» (Meidani in Luxembourg, Labruyère, Faure, 2020). Le sentiment d'appartenance – autrement dit du sentiment d'y être à sa juste place – et la capacité d'appropriation d'un espace urbain se décline différemment selon le genre.

Nous avons souhaité revenir brièvement sur l'expression, à la fois couramment utilisée en urbanisme mais porteuse d'une ambiguïté polysémique, qu'est «l'appropriation» d'un espace par une ou plusieurs personnes. Si l'on reprend la définition du Larousse, on y décèle deux sens principaux relativement opposés : d'une part, le fait de s'approprier, de faire sa propriété de quelque chose, de l'ordre de l'acquisition, de la confiscation voire de la dépossession d'autrui ; d'autre part, approprier peut être entendu dans le sens adapter quelque chose (ici l'espace ou ses usages) à ses besoins, ici on se place dans le registre de l'exploration qui conduit à un certain accomplissement de soi voire à une émancipation. C'est avec ce dernier sens que l'on comprend tout l'intérêt d'un urbanisme favorable aux femmes vieillissantes. Pour celles-ci, l'accès à la vie par la mobilité est la condition *sine qua non* de leur autonomie et représente ainsi une forme de leur émancipation.

Au-delà des difficultés physiques rencontrées de l'ordre de la fatigue, de maladie, de flemme ou par simple manque d'envie, les femmes âgées réajustent leurs manières de pratiquer la ville avec le vieillissement en anticipant et en sélectionnant les lieux et les horaires de sortie. La crise sanitaire du covid-19 a, en ce sens fortement impacté les pratiques spatiales de ces femmes. On observe à la fois un rétrécissement évident de l'espace de vie (et des distances parcourues) qui trouve une certaine permanence

même après la levée des confinements et couvre-feux, mais on retient également un déplacement des centres d'intérêt lié à l'avancée en âge, mais que les restrictions sanitaires ont révélé. Le processus de vieillissement bouleverse éminemment les pratiques de la ville, mais les changements d'usages des espaces urbains des personnes vieillissantes sont le fruit à la fois d'usages actuels et anciens. Autrement dit, il ne faudrait pas réduire les transformations des modes d'inscription spatiale des plus âgé·e·s au simple changement physique (handicap, santé...) qu'implique la vieillesse.

Ce réajustement des modalités d'inscription spatiale tient également au cercle proche et à l'entourage des femmes vieillissantes. Certes l'évolution de l'état de santé conditionne les pratiques spatiales, mais «c'est le rapport à autrui qui, in fine, détermine la prise de risque ou sa mise à distance» (Meidani, 2020). Les espaces urbains sont par essence, des lieux d'exposition et de représentation de soi et par là des lieux de confrontation sociale, avec d'autres classes d'âge, avec d'autres genres, avec l'autre. L'âge qui se lit sur le corps ridé, lent et fatigué devient l'objet d'une certaine stigmatisation. La honte de vieillir et de dépendre des autres ou d'objets revêt d'une importance majeure parce qu'impliquant les femmes âgées à limiter leurs sorties «en public». A la porte de la vieillesse, les femmes voient par ailleurs leur féminité endommager, leur apparence périr (Meidani, 2020). Au même titre que le contrôle social s'exerce davantage sur

les femmes que sur les hommes, les femmes sont constamment renvoyées vers la sphère privée, en opposition à «la dangerosité construite» (Meidani, 2020) des espaces publics. La ville est pleine de «rappels à l'ordre sexué» (Lieber, 2008) spécifiant le fait que les femmes «n'y sont pas tout à fait à leur place» (Dagorn et Alessandrin, 2017).

«La police du genre rejoint alors la police des âges et des corps, en ce sens qu'elles marquent, sur le corps féminin, un stigmate, apprécié du point de vue des hommes». (Meidani in Luxembourg, Labruyère, Faure, 2020).

Toutefois, rares sont les femmes vieillissantes qui s'en plaignent. Au contraire, si l'entrée en retraite et le décès du·de la conjoint·e marquent les trajectoires de vie, en particulier résidentielle, et offrent une opportunité de nouveaux départs, la ville sera très majoritairement privilégiée comme nouveau lieu de vie lors de cette réorganisation des pratiques spatiales. La ville est, pour elles, source d'émancipation de certaines normes et procure un sentiment de liberté inouïe. La ville est par conséquent un espace convoité par les femmes âgées car permettant de maintenir – a minima de prolonger – les sociabilités et l'autonomie que suggèrent la vie urbaine. «Cet attrait pour la ville interroge la notion d'appropriation de l'espace, mais aussi de rapport à la ville.» (Bigo, 2015, p48). Lors de l'enquête effectuée, les promenades dans les parcs et jardins de la métropole lyonnaise

sont apparues comme des espaces ressource pour faire ville avec les autres, pour s'accomplir soi-même, et donc pour éloigner le grand âge. Le parc de la tête d'or en particulier témoigne des différents rôles sociaux qu'endossent les femmes âgées : parfois fille, mère, grand-mère, voire arrière-mère, épouse, copine, membre d'une association... On a ainsi pu observer une multiplicité de façons d'être et donc de pratique d'un même espace, par les mêmes personnes. L'espace de la ville devient alors une ressource pour l'inclusion sociale des femmes âgées (Bigo, 2015).

Même s'il apparaît clairement que la ville soit à la fois un «espace inscrit dans le patriarcat» (Meidani, 2020), «fait par et pour les hommes» (Raibaud, 2015), et un espace qui prône le culte de la vitesse et du jeunisme, au terme de ce mémoire, il convient de relativiser cette vision d'une ville sans vieux et sans femmes. Aujourd'hui nombreuses, demain encore plus, les femmes vieillissantes apparaissent en quelque sorte comme un «observatoire de l'état de la citoyenneté des villes» (Haicault, 2004). La question de leur inclusion sociale et urbaine est ainsi un enjeu central. Leurs pratiques spatiales et leurs expériences urbaines mettent en lumière les carences mais aussi les pistes d'améliorations possibles vers des espaces urbains favorables à tou·te·s. Aborder l'appréhension du vieillissement à travers les « lunettes du genre » (Clair, 2012) a permis de rendre visible les spécificités

rencontrées par les aînées lorsqu'elles se confrontent à la vie urbaine.

Si l'on regrette le peu de travaux traitant à la fois de la vieillesse et des rapports sociaux de sexe, l'approche genrée de l'expérience du vieillissement en ville ouvre les portes vers une reconquête de la visibilité urbaine des femmes âgées. L'invention d'un autre regard sur l'avancée en âge féminin s'impose. Depuis les années 1970, les arts plastiques se sont notamment proposés de « remettre en question le cadre dominant de perception et d'expérience du vieillissement féminin » en montrant des femmes dont « l'apparence et l'identité de genre s'écartent des standards de corporéité féminine » (Dumas, Rennes, 2022, p3). Récemment, au croisement des approches féministes du vieillissement et des travaux sur le *male gaze* et le *age gaze*, des études ont montré l'effacement complet de la représentation du passage du temps sur les corps féminins. Des artistes comme Alice Neel ou Esther Ferrer ont ainsi tenté de s'emparer d'un « corps spécifique » (Semmel), ici le leur, qui devient alors le miroir dans lequel d'autres femmes peuvent retrouver leur expérience de l'avancée en âge. (Dumas, Rennes, 2022).

La dialectique entre corps et espace offre peut-être un regard neuf, qui au lieu d'explorer ce que le passage du temps fait aux femmes et comment les pratiques spatiales se modifient selon le genre et l'âge, questionne l'évolution du

rapport à son propre corps dans l'espace avec l'âge et en quoi cela diffère en fonction du genre. (Bigo, 2015) Nous avons ici parlé de corps abîmés par le temps qui passe, dont la féminité semble s'effriter, mais des corps qui révèlent qui nous sommes. Cette représentation de soi par le corps vient se confronter et modifier notre rapport aux autres et donc aux espaces pratiqués. La notion de « corpospatialité » invite à se questionner en ce sens. Comme évoqué au cours du mémoire, Anne Fournand a utilisé ce terme lors de sa thèse de géographie de la maternité pour évoquer le corps des femmes enceintes et leur rapport à l'espace, ici, comme Mathilde Bigo sur les promenades balnéaires du littoral breton, la notion est employée pour décrire les corps des femmes vieillissantes. Alors qu'on a vu que l'espace est plutôt conçu pour des corps normés (jeunes, masculins, dynamiques...), l'espace deviendrait alors flexible en fonction des transformations corporelles de chacun·e. La nature de l'espace évolue à mesure que le corps change. En effet, la représentation d'un espace évolue de manière assez évidente, en fonction de la perception sensorielle et de la mobilité du corps. Au delà d'une simple rétractation de l'espace parcouru, la transformation du corps – qu'elle provienne d'une grossesse ou du vieillissement –, c'est un nouvel engagement corporel qui apparaît avec une tendance à la lenteur et à l'immobilité, offrant des opportunités de rencontres. (Fournand 2008, Bigo, 2015)

Les corps viennent ainsi dire beaucoup quant à l'appropriation faite de l'espace par les individus et à quel point l'espace est considéré comme un espace ressource procurant du plaisir et anime d'un sentiment de liberté ; a contrario si l'espace représente un espace repoussant générateur de mal être, voire de peur et d'angoisse. L'espace inclue ou exclue-t-il ces corps ? De quelle manière l'espace peut-il être « modulé » en fonction des corps ? Comment et jusqu'à quel point l'espace s'inscrit-il sur les corps ? En quoi ces différences de rapports au corps seraient-elles révélatrices des rapports sociaux de sexe, mais aussi d'âge et de classe ? Comment la représentation de son propre corps, en matière d'apparence et d'aptitudes physiques, module-t-elle les pratiques urbaines ? (Bigo, 2015)





Figure 35 : **Self-portrait, Alice Neel, huile sur toile, 135,3 x 101cm, 1980**  
 | © Estate of Alice Neel, extrait de l'article de Lorine Dumas et Juliette Rennes « Inventer un autre regard sur l'avancée en âge. Vieillesse corporelle, féminisme et arts plastiques depuis la fin des années 1970 », 2022



Figure 36 : **Esther Ferrer, Autoportrait dans le temps [Autorretrato en el tiempo] (travail en cours), 7 « madres » photographie [n & b sur aluminium], 49 collages, 1981-2014.** | © 2022, ProLitteris, Zurich, extrait de l'article de Lorine Dumas et Juliette Rennes « Inventer un autre regard sur l'avancée en âge. Vieillesse corporelle, féminisme et arts plastiques depuis la fin des années 1970 », 2022



# BIBLIOGRAPHIE & TABLES

---

## Ouvrages

- **Asmane Josiane**, *Les fleurs de l'âge : enquête sur les femmes qui se réinventent*, Flammarion, 2021, 320p
- **Bastide Lauren**, *Présentes : ville, médias, politique : quelle place pour les femmes ?*, Allary Éditions, 2020, 267p
- **(de) Beauvoir Simone**, *La vieillesse*, Folio essais, 1970, 816p
- **Caradec Vincent**, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, 4ème édition, Armand Colin, 2022, 128p
- **Charpentier Michèle, Quéniart Anne**,  *Vieilles, et après ! Femmes, vieillissement et société*, Éditions du remue-ménage, 2011, 294p
- **Charrel Marie**, *Qui a peur des vieilles ?*, Éditions Les Pérégrines, 2021, 288p
- **Chollet Mona**, *Sorcières, La puissance invaincue des femmes*, Zones, 2018, 240p
- **Clément Serge, Mantovani Jean, Membrado Monique**, *Vieillissement et espaces urbains, modes de spatialisation et formes de déprise*. Recherche financée par le Pirvilles- CNRS, 1995, 170p
- **Di Méo Guy**, *Les murs invisibles, femmes, genre et géographie sociale*, Armand Colin, 2011, 346p
- **Faure Emmanuelle, Hernandez-Gonzalez Edna, Luxembourg Corinne**, *La ville, quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*, Le temps des cerises, 2017, 302p
- **Institut des Villes**, *Villes et vieillir*, La Documentation Française, 2004
- **Kern Leslie**, *Ville Féministe, notes de terrain*, traduit de l'anglais par Arianne Des Rochers, Éditions du remue-ménage, 2022, 224p
- **Lieber Marylène**, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Éditions Presses de Sciences Po, 2008, 296p
- **Lord Sébastien, Piché Denise**, *Vieillesse et aménagement : perspectives plurielles*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018, 300p
- **Louargant Sophie**, *Espace public : quelle reconnaissance des femmes ?*, UGA Éditions, 2019, 140p
- **Luxembourg Corinne, Labruyère Damien, Faure Emmanuelle**, *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne*, Le temps des cerises, 2020, 509p
- **Perrot Michelle**, *La place des femmes : une difficile conquête de l'espace public*, Textuel, 2020, 178p
- **Raubaud Yves**, *La ville faite par et pour les hommes : dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'oeil*, Belin, 2015, 80p
- **Renaud George**, *La croissance grise : les seniors dans la ville*, L'aube EDS DE, 2013, 208p
- **Rennes Juliette**, *Encyclopédie critique du genre*, La découverte, 2016, 1 306p
- **Thomas Rachel**, *Marcher en ville, faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Éditions des archives contemporaines, 2010, 194p
- **Tillous Marion**, *Espace, genre et violences conjugales. Ce que révèle la crise de la Covid-19*, Presses universitaires Vincennes, 2022, 160p
- **Yerpez Joël**, *La ville des vieux : recherche sur une cité à humaniser*, FeniXX réédition numérique L'Aube, 1992, 504p

## Articles scientifiques

- **Alessandrin Arnaud, Dagorn Johanna**, «Femmes et déplacements : différents contextes, différentes expériences ?». *L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, Dynamiques régionales*, n°12, pp63-82. 2021/3. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-dynamiques-regionales-2021-3-page-63.htm>
- **Attias-Donflut Claudine**, «Sexe et vieillissement», *La dialectique des rapports hommes-femmes*, p197-215, 2001. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/puf.bloss.2001.02.0197>
- **Blindon Marianne**, «Genre et ville, une réflexion à poursuivre», in *Les Annales de la recherche urbaine*, n°112. 2017. Le genre urbain pp 6-15. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3235>
- **Buchter Lisa, Guinchard Mina, Le Roux Annie**, «Remettre les vieilles de la marge au centre avec une recherche participative». In *Nouvelles questions féministes*, vol. 41, pp83-99. 2022/1. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/nqf.411.0083>
- **Caradec Vincent**, «L'expérience du veuvage». *Gérontologie et société*, vol 30, n°121, p179-193.2007. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/gs.121.0179>
- **Calasanti Toni, King Neal**, «Vieillesse réussie, âgisme et persistance des rapports d'âge et de genre». In *Nouvelles questions féministes*, vol. 41. Editions Antipodes. pp16-31. 2022/1. Traduit par Repetti Marion. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/nqf.411.0016>
- **Cerdan Manon, Petit Mélissa**, « Les femmes de plus de 50 ans au cinéma : une disparition prématurée ? » in *Pour* n°242, p177-183. 2022. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/pour.242.0177>
- **Clément Serge, Membrado Monique, Mantovani Jean**, «Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer». In *Les Annales de la recherche urbaine*, n°73. Ville et santé publique. pp. 90-98. 1996. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3406/aru.1996.2010>
- **Coutras Jacqueline**, «Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ?» in *Espace, populations, sociétés. Sexe et espace*, pp111-155. 1989/1. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3406/espos.1989.1364>
- **Dumas Claude**, «Mobilité des personnes âgées». *Gérontologie et société* vol. n°35, n°141, p63-76, 2012. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/gs.141.0063>
- **Dumas Lorine, Rennes Juliette**, «Inventer un autre regard sur l'avancée en âge. Vieillesse corporelle, féminisme et arts plastiques depuis les années 1970». In *Nouvelles questions féministes* vol n°41. Editions Antipodes. pp100-121. 2022/1. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/nqf.411.0100>
- **Feller Elise**, «Les femmes et le vieillissement dans la France du premier XXe siècle», *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, n°7, p. 13-13, 1998. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.4000/clio.353>
- **Gauthier Pauline**, «Accessibilité des espaces publics : place aux aînés !» *Labo Cité, Les cahiers du développement social urbain* n°73, pp 20-21. 2021/1. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2021-1-page-20.htm>
- **Gilles Emmanuelle**, « La cour de récréation à l'épreuve du genre au collège », *Géococonfluences*, janvier 2021. Disponible à l'adresse : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-espaces-scolaires/geographie-de-l-ecole/cour-recreation-genre>
- **Godillon Sylvanie, Lesteven Gaële, Millet Sandra**, «Réflexions autour de la lenteur», *Carnets de géographes* n°8, 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.4000/cdg.281>
- **Haicault Monique**, «Femmes âgées dans les lieux et les temporalités de la ville».

*Chronique féministe* n°86/88. Septembre 2003- Janvier 2004. Disponible à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-01532245>

- **Hancock Caire**, «La ville, les espaces publics... et les femmes». In *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, n°67, pp11-13. 2018/1. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/cdsu.067.0011>

- **Hobeika Paul**, «Le patriarcat d'outre-tombe. Veuvage, réversion et récomposition des rapports sociaux à l'âge de la retraite». In *Nouvelles questions féministes*, vol. 41, pp48-65. 2022/1. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/nqf.411.0048>

- **Jaunet Alexandre, Chauvin Sébastien**, « Intersectionnalité », in Catherine Achin éd., *Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes*. Paris, Presses de Sciences Po, « Références », p286-297.2013. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/scpo.achi.2013.01.0286>

- **Luxembourg Corinne**, *La banlieue côté femmes : une recherche-action à Gennevilliers (Hauts-de-Seine)*, Itinéraires, 2017, Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.4000/itineraires.3633>

- **Meidani Anastasia**, «Ville, Genre et Vieillesse : entre droit de cité des aîné.es et gérontophobie», in Luxembourg Corinne, Labruyère Damien, Faure Emmanuelle, *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne*, Le temps des cerises, 2020

- **Meidani Anastasia, Cavalli Stefano**, «Vivre le vieillir : atour du concept de déprise». *Gérontologie et société*, vol. 40, n°155, p9-23. Disponible à l'adresse : <https://doi-org/10.3917/g1.155.0009>

- **Mertha Anna, Bondy Liz**, « Embodied Discourses : on Gender and Fear of Violence », *Gender, Place and Culture : a journal of feminist geography*, 1999. Disponible à l'adresse : [https://www.researchgate.net/publication/263534237\\_Embodied\\_Discourse\\_On\\_Gender\\_and\\_Fear\\_of\\_Violence](https://www.researchgate.net/publication/263534237_Embodied_Discourse_On_Gender_and_Fear_of_Violence)

- **Palazzo-Crettol Clothilde, Fassa Farinaz, Repetti Marion, Mozziconacci Vanina**, Vieilles, où serons-vous ? In *Nouvelles questions féministes*, vol. 41, pp6-14. 2022/1. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/nqf.411.0006>

- **Peixoto Claire**, «Les personnes âgées dans les espaces publics et le désir de plaire. In *Gérontologie et société*». Vol 17. N°69. Éditions Fondation Nationale de Gérontologie. pp139-149. 1994/2. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-1994-2-page-139.htm>

- **Pelgrims Claire**, «Aménager la lenteur. La dimension imaginaire de la piétonnisation du centre-ville bruxellois». *Espaces et sociétés* n°175, p143-162. 2018. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/esp.175.0143>

- **Pennec Simone**, « Les vieilles femmes dans la ville » in *Femmes et villes*, Sylvette Denfle. Presses universitaires François-Rabelais. 2004. pp87-100. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.359>

- **Perrig-Chiello Pasqualina, Darbellay Frédéric**, « La vieillesse est féminine – qui s'en soucie ? La recherche en études genre et en gérontologie entre autodéfinition disciplinaire et exigence interdisciplinaire », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 23, pp. 31-43. 2004/1. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/nqf.231.0031>

- **Petit Mélissa**, « Les femmes retraitées en France : entre engagement bénévole et engagement familial », *Enfances Familles Générations* n°13, 2010. Disponible à l'adresse: <http://journals.openedition.org.sidnomade-2.grenet.fr/efg/5627>

- **Plan Odile, Zekopoulos Katerina, Dancourt Sophie et al.**, « L'âgisme », *Pour* n° 242, p. 61-72. 2022/1. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/pour.242.0061>

- **Raibaud Yves**, « Sexe et couleur des skates parcs et des cités stades », *Ville école intégration*, n°168, 2012, p173-182

- **Stark Evan**, «Coercive control. How men entrap women in personal life», New York, Oxford University Press, 2007

- **Tillous Marion**, «Quels facteurs limitent la mobilité des femmes ? Contrôle spatial au sein du couple et pratique des espaces publics», in Luxembourg Corinne, Labruyère Damien, Faure Emmanuelle, *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne*, Le temps des cerises, 2020

- **Trincaz Jacqueline, Puijalon Bernadette et Humbert Cédric**, « Dire la vieillesse et les vieux », *Gérontologie et société*, vol 34, n°138, pp. 113-126, 2011. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.sidnomade-2.grenet.fr/10.3917/g.s.138.0113>

## Mémoires et thèses

- **Bigo Mathilde**, *Les pratiques des femmes âgées sur les promenades balnéaires en Bretagne : processus de vieillissement et citoyenneté*. Université Rennes 2, 2015

- **Chysclain Héloïse**, *Espace public et urbanisme pour tout.te.s l'influence des rôles dits féminins et masculins dans l'occupation de l'espace public : application à l'espace annécien*, 2019. Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02176890>

- **Gilow Marie**, *Le travail domestique de mobilité – Un concept pour comprendre la mobilité quotidienne des travailleuses avec enfants à Bruxelles*, 2019.

- **Mullens Elise**, *Un urbanisme qui (dé)genre, les politiques urbaines genrées et leur impact sur l'aménagement de l'espace public. Réflexions autour de la prise en compte du genre dans un projet : le cas de Namur*, 2020

- **San Martin Eva**, *La dimension spatiale de la violence conjugale*. Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 2019

- **Terrier Clémentine**, *L'intégration du genre dans l'espace public : le cas de la place des Terreaux*, 2016

- **Van Puymbroek Laura**, *Le harcèlement des étudiantes à Bordeaux*, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 2014

- **Philipona Angélique**, *Adaptation de la société française au vieillissement : vieillir aujourd'hui dans une Ville Amie des Aînés : intégration, discrimination et rôles des politiques publiques*. Université Bourgogne Franche-Comté, 2019.

## Rapports et guides référentiels

- **A-urba Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, ADES-CNRS, L'usage de la ville par le genre**, 2011. Disponible à l'adresse : <https://www.aurba.org/productions/lusage-de-la-ville-par-le-genre-les-femmes/>
- **Institut Paris Région, Victimization et sentiment d'insécurité en Île-de-France, Rapport final de l'enquête**, 2019-2020. Disponible à l'adresse : <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/victimation-et-sentiment-dinsecurite-en-ile-de-france-8/>
- **Mairie de Paris, Guide référentiel n°1 «Genre & Espace public. Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire»**, 2016, disponible à l'adresse : <https://www.paris.fr/pages/la-ville-de-paris-de-voile-le-premier-guide-referentiel-sur-le-genre-l-espace-public-4138/>
- **Mairie de Paris, Guide référentiel n°2 «Genre & Espace public, des exemples et des expérimentations pour une approche genrée des politiques urbaines»**, 2021, disponible à l'adresse : <https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033>
- **Vinet Elise, Cadel Cynthia, Fieulaine Nicolas, Colombani Colline, Béal Arnaud et al. Étude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais**. Disponible à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-01213287/document>
- **Institut de Psychologie, Université Lumière Lyon 2, Région Rhône-Alpes, Ville de Lyon, Rapport de recherche Groupe de Recherche en psychologie sociale**, EA 4163, 2013. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01213287>
- **Service des données et études statistiques (SDES), Enquête mobilité des personnes 2018–2019**. Disponible à l'adresse : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/comment-les-francais-se-deplacent-ils-en-2019-resultats-de-lenquete-mobilite-des-personnes>

## Sites web, vidéos et podcasts

- **Bard Christine**, vidéo Brut, décembre 2017. Disponible à l'adresse : [https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/art-culture-edition/pourquoi-si-peu-de-rues-portent-le-nom-d-une-femme\\_2511453.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/art-culture-edition/pourquoi-si-peu-de-rues-portent-le-nom-d-une-femme_2511453.html)
- **Collectif Etc.** Disponible à l'adresse : <http://www.collectifetc.com/qui-sommes-nous/>
- **Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA)**. Disponible à l'adresse : [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr),
- **Fresneau Marion**, « L'intersectionnalité, c'est quoi? », Tilt, 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.tilt.fr/articles/lintersectionnalite-cest-quoi>
- **Genre et ville**, « Plateforme de réflexion et d'action sur identités et territorialités ». Disponible à l'adresse : <http://www.genre-et-ville.org/>
- **Géoconfluences**, Glossaire «Capital spatial», 2022. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/capital-spatial>
- **INSEE**, Nathalie Blanpain, Olivier Chardon, division Enquêtes et études démographiques. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281151> «Projections de population à l'horizon 2060», 2010
- **Métropole du Grand Lyon**, «Diversité et lutte contre les discriminations». Disponible à l'adresse : <https://www.grandlyon.com/actions/diversite-et-lutte-contre-les-discriminations>
- **Radio France**, « Cinéma : le tabou de l'absence de rôle pour les actrices de plus de 50 ans », Publié le 9 mai 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/cinema-le-tabou-de-l-absence-de-role-pour-les-actrices-de-plus-de-50-ans-5399580>
- **Observatoire national interministériel de la sécurité routière**. Bilan 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-l-insecurite-routiere/bilans-annuels-de-la-securite-routiere/bilan-2020-de-la-securite-routiere>



- **Raim Laura**, « Que perdons-nous à gagner du temps ? » avec Hartmut Rosa. Émission *Les idées larges*, Arte, réalisée par David Tabourier et produite par Upian.com. 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.arte.tv/fr/videos/108567-005-A/que-perdons-nous-a-gagner-du-temps/>

- **Stop Harcèlement de Rue!** , 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.stopharcèlementderue.org/>

- **Podcast Planète Terre**, «Spatialité des corps», France Culture, émission du mercredi 22 février 2012 avec Claire Hancock (maître de conférences en géographie à l'université de Paris-Est) et Francine Barthe (maître de conférence en géographie à l'université Jules Verne Picardie). Emission produite par Sylvain Kahn, en collaboration avec Catherine Madure, et réalisée par Dany Journo. Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/planete-terre/spatialite-des-corps-1731915>

# TABLE DES FIGURES

- **Photographie de couverture** : Femmes âgées discutant sur un banc au parc de la Tête d'Or à Lyon | Lucie URBAIN, 27 mai 2023
- **Schéma méthodologique** | Lucie URBAIN inspiré du schéma d'Elise Mullens
- **Figure 1** : Le genre par Marianne Le Berre | Lucie URBAIN
- **Figure 2** : Le modulator du Corbusier | Fondation Le Corbusier
- **Figure 3** : Feux de circulation à Vienne | Août 2019, Lucie URBAIN
- **Figure 4** : Signalétique à Vienne | Chrigel Ott, Ville de Vienne
- **Figure 5** : Cours d'école | Photographie d'Hatim Kahgat
- **Figure 6** : La place du Panthéon, Paris, après le projet de réaménagement | Mairie de Paris, Christophe Belin
- **Figure 7** : La mobilité des femms | European Mobility Atlas 2021, «Women on the Move : sustainable mobility and gender», Katja Diehl and Philipp Cerny. Disponible à l'adresse : <https://eu.boell.org/en/women-on-the-move-sustainable-mobility-and-gender>
- **Figure 8** : Affiche de la campagne gouvernementale contre le harcèlement dans les transports | Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, France, 2015
- **Figure 9** : Campagne contre le harcèlement de rue | Association Stop Harcèlement de rue !
- **Figure 10** : Association à nous la nuit | [www.anouslanuit.fr](http://www.anouslanuit.fr)
- **Figure 11** : Pancarte d'une manifestation contre les violences faites aux femmes, Paris, Novembre 2019 | Le Parisien, Ronan Tésorière
- **Figure 12** : «Parc Léon, Barbès», série Les Intruses. Œuvre lauréate de l'appel à projets de la Ville de Paris Embellir Paris, produite par l'Institut des cultures d'Islam avec le soutien de Emerige Mécénat | Randa Maroufi, 2019
- **Figure 13** : Répartition des rôles entre femmes et hommes dans les films français sortis en 2016 | Radio France, AAFA
- **Figure 14** : Les sorcières du studio Disney | The blue hutch, 2015
- **Figure 15** : Femme accusée de sorcellerie et torturée | Gravure française du XIXème
- **Figure 16** : Nombre de centenaires au 1er janvier 2023 | INSEE, estimations
- **Figure 17** : Espérance à la naissance | INSEE, estimations de population
- **Figure 18** : Territoire de la métropole de Lyon | Lucie URBAIN, données IGN BD TOPO
- **Figure 19** : Nombre de femmes par tranche d'âge | INSEE RP 2019
- **Figure 20** : Femmes âgées se promenant cours Vitton, Lyon 6 | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 21** : Femmes âgées discutant après le marché, placette Marcel Paul, Vénissieux | Lucie URBAIN, 7 septembre 2022
- **Figure 22** : Schéma de la prise de contact avec les femmes interrogées | Lucie URBAIN
- **Figure 23** : Femme âgée dans le métro à Vénissieux | Lucie URBAIN, 10 février 2023
- **Figure 24** : Femmes âgées se promenant cours Vitton, Lyon 6 | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 25** : Femme âgée promenant son chien, Lyon 6 | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 26** : Femmes âgées discutant sur un banc, place Kléber, Lyon 6 | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 27** : Femmes âgées au parc de la tête d'or | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 28** : Femme âgée au parc de la tête d'or avec ses petits-enfants | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 29** : Femme âgée malvoyante, Lyon 6 | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 30** : Femme âgée attendant au passage piéton, Lyon 7 | Lucie URBAIN, 28 mai 2023
- **Figure 31** : Femme âgée avec son cadis à roulette | Lucie URBAIN, 2 juin 2023
- **Figure 32** : Femme âgée en fauteuil roulant au parc de la tête d'or | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 33** : Femme âgée regardant une vitrine avenue Franklin Roosevelt, Lyon 6 | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 34** : Personnes âgées lisant le journal sur un banc, place Kléber, Lyon 6 | Lucie URBAIN, 31 mars 2023
- **Figure 35** : Self-portrait, Alice Neel, huile sur toile, 135,3 x 101cm, 1980 | © Estate of Alice Neel, extrait de l'article de Lorine Dumas et Juliette Rennes « Inventer un autre regard sur l'avancée en âge. Vieillesse corporelle, féminisme et arts plastiques depuis la fin des années 1970 », 2022
- **Figure 36** : Esther Ferrer, Autoportrait dans le temps [Autorretrato en el tiempo] (travail en cours), 7 « madres » photographie [n & b sur aluminium], 49 collages, 1981-2014. | © 2022, ProLitteris, Zurich, extrait de l'article de Lorine Dumas et Juliette Rennes « Inventer un autre regard sur l'avancée en âge. Vieillesse corporelle, féminisme et arts plastiques depuis la fin des années 1970 », 2022
- **Pictogrammes femmes âgées** | Teewara soontorn, graphic designer pour The Noun Project

# TABLE DES MATIÈRES

## Introduction

9

CHAPITRE 1/ DEUX VULNÉRABILITÉS CUMULÉES PAR LES  
FEMMES VIEILLISSANTES - ÉLÉMENTS DE CADRAGE 15

### Partie 1/ Le genre : la ville des hommes, la ville sexiste

- |   |           |
|---|-----------|
|   | <b>16</b> |
| <b>1. Contours (et détours) de la notion de genre</b>       | <b>16</b> |
| <b>2. La ville, territoire des masculinités</b>             | <b>18</b> |
| <b>3. Espaces urbains et genre : quelle inclusivité ?</b>   | <b>22</b> |
| <b>4. La mobilité des femmes, une mobilité limitée</b>      | <b>26</b> |
| - Les parcours urbains représentatifs des rôles genrés      |           |
| - Un accès différencié au mode individuel motorisé          |           |
| - L'insécurité dans l'espace public : un problème féminin ? |           |
| - Le contrôle spatial au sein des couples                   |           |

### Partie 2/ Le vieillissement : la ville des jeunes, la ville âgiste

- |   |           |
|---|-----------|
|   | <b>33</b> |
| <b>1. A quel âge est-on vieux ou vieilles ?</b>                         | <b>33</b> |
| <b>2. La ville, territoire qui prône la performance et la vitesse</b>   | <b>37</b> |
| <b>3. Espaces urbains et avancée en âge : quelle accessibilité ?</b>    | <b>40</b> |
| <b>4. L'avancée en âge, un facteur de perte de mobilité</b>             | <b>42</b> |
| - Les senior·e·s et la marche : la condition de l'autonomie             |           |
| - Les senior·e·s et la voiture : conduire... le plus longtemps possible |           |
| - Les senior·e·s et les transports en commun                            |           |

CONCLUSION 46

CHAPITRE 2/ LES FEMMES ÂNÉES, DES CITOYENNES  
EFFACÉES 48

### Partie 1/ « Une femme âgée est deux fois femme » - M. Charrel

- |  |           |
|--|-----------|
|  | <b>49</b> |
| <b>1. Un angle mort de la recherche</b>                  | <b>49</b> |
| - Les femmes absentes des études sur la vieillesse       |           |
| - La vieillesse, un impensé du féminisme                 |           |
| <b>2. La dévalorisation de la vieillesse féminine</b>    | <b>51</b> |
| - Sexisme et âgisme, la paire infernale                  |           |
| - La femme âgée comme objet de dégoût social             |           |
| <b>3. Les spécificités de l'avancée en âge féminin</b>   | <b>54</b> |
| - La vieillesse, un monde de femmes                      |           |
| - L'expérience du veuvage, un sentiment d'indépendance ? |           |

### Partie 2/ Entre invisibilité et solidarité : quelle place pour les aînées ?

- |  |           |
|--|-----------|
|  | <b>57</b> |
| <b>1. L'invisibilité urbaine des femmes vieillissantes</b>                           | <b>57</b> |
| <b>2. Les formes de mises à l'écart et d'exclusions vécues par les femmes aînées</b> | <b>58</b> |
| <b>3. Les dynamiques d'inclusion sociale et de solidarité des femmes âgées</b>       | <b>60</b> |

CONCLUSION 62

CHAPITRE 3/ UNE PLURALITÉ D'EXPÉRIENCES URBAINES	
CHEZ LES LYONNAISES VIEILLISSANTES	64
<b>Partie 1/ Méthodologie et mise en œuvre de mon enquête</b>	<b>65</b>
1. Les terrains d'étude	65
2. La population ciblée	67
3. Le protocole d'enquête	69
- Les observations	
- Les entretiens	
4. Quatre portraits de femmes âgées dans l'espace métropolitain lyonnais	72
<b>Partie 2/ Un rapport à l'autre et aux temporalités urbaines modifié</b>	<b>74</b>
1. Éviter l'autre	74
2. Rencontrer, se confronter à l'autre	75
<b>Partie 3/ Une redécouverte du temps urbain</b>	<b>77</b>
1. Être active autrement : quels lieux ressources ?	77
2. S'occuper des autres : être une personne ressource	79
<b>Partie 4/ Un rapport à soi transformé</b>	<b>81</b>
1. Devenir dépendante	81
2. Devenir vieille, devenir lente	83
CONCLUSION	84
CONCLUSION GÉNÉRALE	85
BIBLIOGRAPHIE & TABLES	91
<b>Table des figures</b>	<b>98</b>
<b>Table des matières</b>	<b>99</b>

## ANNEXES - LE CAHIER D'ENTRETIENS\*

\*Compte tenu de la longueur des retranscriptions des entretiens réalisés, le cahier d'entretiens fait l'objet d'un document séparé, annexé au présent mémoire.

**Grille pour les entretiens à domicile** **3**

LES ENTRETIENS À DOMICILE 5

**Entretien n°1 - Yvette** **6**

**Entretien n°2 - Jeannine** **21**

**Entretien n°3 - Nicole** **29**

**Entretien n°4 - Denise** **43**

LES ENTRETIENS IN SITU 51

**Entretien in situ n°1 - 52 cours Vitton** **53**

**Entretien in situ n°2 - 30 cours F. Roosevelt** **55**

**Entretien in situ n°3 - 2 Place Kléber** **57**

**Entretien in situ n°4 - Rue Duquesne** **59**

